



Municipalité régionale de Cap-Breton
Nouvelle-Écosse

L'agent de police Russell Baker utilise le service *OnPatrol*^{MC} de *xwave* au moyen de son terminal sans fil *BlackBerry*^{MD} pour accéder en toute sécurité aux bases de données de la police et aux systèmes d'immatriculation de véhicules, ainsi que pour envoyer et recevoir des messages.

Des occasions à portée de la main

Rapport du deuxième trimestre de 2007



| | |
|---|---|
| Salle de presse : Résultats du deuxième trimestre | 3 |
|---|---|

Fonds de revenu Bell Aliant Communications régionales

| | |
|---|----|
| Rapport de gestion | 5 |
| Bilans consolidés | 11 |
| État consolidé des résultats | 12 |
| État consolidé du résultat étendu | 12 |
| État consolidé de l'avoir des porteurs de parts | 13 |
| État consolidé des flux de trésorerie | 14 |
| Notes complémentaires | 15 |

Placements Bell Aliant Communications régionales, société en commandite

| | |
|--|----|
| Rapport de gestion | 23 |
| Bilans consolidés | 52 |
| États consolidés des résultats | 53 |
| États consolidés du résultat étendu | 53 |
| États consolidés de l'avoir des associés | 54 |
| États consolidés des flux de trésorerie | 55 |
| Notes complémentaires | 56 |



Imprimé par une imprimante assortie d'un certificat de chaîne de traçabilité du Forest Stewardship Council (FSC), sur du papier certifié FSC. Pour de plus amples renseignements sur FSC Canada, veuillez consulter le site www.fscCanada.org.

Veuillez recycler le présent document.

Salle de presse

Bell Aliant annonce les résultats de son deuxième trimestre

Halifax, N.-É. – Le lundi 30 juillet 2007 – Le Fonds de revenu Bell Aliant Communications régionales (Bell Aliant ou le Fonds)¹ (TSX : BA.UN) a déclaré aujourd'hui des distributions à ses porteurs de parts de 92,9 M\$, soit 0,705 \$ par part pour le trimestre terminé le 30 juin 2007.

Le tableau suivant présente les faits saillants² du deuxième trimestre de Placements Bell Aliant Communications régionales, société en commandite :

| <i>(En millions de dollars)</i> | Réel | Pro forma | Variation en | Réel depuis | Pro forma | Variation en |
|---|---------|-----------|--------------|-----------------------------|------------------------------------|--------------|
| | T2 2007 | T2 2006 | pourcentage | le début de l'exercice 2007 | depuis le début de l'exercice 2006 | pourcentage |
| Produits d'exploitation | 825,4 | 814,9 | 1,3 % | 1 676,8 | 1 636,8 | 2,4 % |
| BAlIA ³ | 358,1 | 363,2 | (1,4) % | 707,6 | 716,1 | (1,2) % |
| Dépenses en immobilisations | 143,4 | 142,1 | 0,9 % | 258,7 | 254,2 | 1,8 % |
| Flux de trésorerie distribuables ⁴ | 160,2 | 167,5 | (4,4) % | 350,8 | 350,2 | 0,2 % |

« Le deuxième trimestre de 2007 a marqué la fin de notre première période de douze mois d'exploitation et nous continuons de démontrer la vigueur de notre modèle d'affaires, » a déclaré Stephen Wetmore, président et chef de la direction.

« Nos programmes de productivité demeurent d'une importance primordiale et je suis convaincu que nous nous dirigeons vers l'atteinte de nos objectifs pour l'exercice et l'affermissement de nos bases pour 2008. »

Faits saillants du deuxième trimestre de 2007 :

- Les produits d'exploitation étaient en hausse de 10,5 M\$ (1,3 pour cent) au cours du deuxième trimestre de 2007, comparativement à la même période de l'année précédente, grâce à la croissance des produits provenant des services Internet (11,1 pour cent) et des services de technologie de l'information (TI) (21,8 pour cent). Les produits d'exploitation du deuxième trimestre de 2007 comprenaient un rajustement défavorable non récurrent de 3,1 M\$ aux produits d'exploitation provenant des données à la suite d'une décision du CRTC enjoignant les sociétés de télécommunications titulaires à diminuer les prix pour l'extention du service de base, avec effet rétroactif à juin 2002.
- Les produits provenant des services Internet ont augmenté de 8,3 M\$ au cours du trimestre, la clientèle des services Internet haute vitesse ayant connu une hausse de 21,1 pour cent par rapport à l'exercice précédent.
- Les produits provenant des services de technologie de l'information se sont accrus de 12,9 M\$ au cours du trimestre, comparativement à la même période de l'exercice précédent. Les produits provenant des services ont contribué à hauteur de 5,4 M\$ à la croissance et les ventes de matériel et de logiciels ont augmenté de 7,5 M\$.
- Les produits provenant du service local et du service interurbain ont diminué de 3,8 M\$ (1,0 pour cent) et de 4,8 M\$ (3,9 pour cent) respectivement au cours du deuxième trimestre de 2007, par rapport au deuxième trimestre de 2006. Les baisses de 22 182 relatives aux SAR au deuxième trimestre de 2007 se sont un peu atténuées par rapport aux baisses enregistrées au premier trimestre de 2007.
- Les hausses des taxes sur le capital provinciales, incluses dans les frais d'exploitation du deuxième trimestre de 2007, ont contribué à la baisse du BAlIA de 5,1 M\$ (1,4 pour cent) par rapport au deuxième trimestre de 2006. Compte non tenu de l'incidence des taxes sur le capital et du rajustement de 3,1 M\$ aux produits d'exploitation provenant des services de données, le BAlIA s'est accru de 0,5 pour cent comparativement au même trimestre en 2006.
- Le 30 avril 2007, Bell Aliant a réalisé la vente des actifs de Aliant Directory Services au Groupe Pages Jaunes en contrepartie d'un produit de 327,4 M\$. Le produit sert au rachat de parts de Bell Aliant au moyen d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités (l'offre publique de rachat). L'offre publique de rachat permet de racheter, au cours à la TSX, jusqu'à concurrence de 13,7 millions de parts en circulation du Fonds, jusqu'au 27 février 2008. À la fin de juin 2007, 6,8 millions de parts avaient été rachetées aux fins d'annulation aux termes de l'offre publique de rachat.
- Le total des flux de trésorerie distribuables a diminué de 7,3 M\$ (4,4 pour cent) au cours du trimestre, ramenant presque les flux de trésorerie distribuables depuis le début de l'exercice au niveau de la même période en 2006.

L'apport positif des flux de trésorerie distribuables tirés de la participation accrue de Bell Aliant dans les activités du Groupe Bell Nordiq, acquis au premier trimestre de 2007, a été annulé par la réduction des flux de trésorerie distribuables à la suite de la vente des actifs de Aliant Directory Services, une diminution du BAIIA et une augmentation du coût des prestations de retraite au titre des services rendus et des frais d'intérêt.

- À la suite des changements favorables dans la décision sur l'abstention de réglementation annoncés par le gouverneur en conseil le 4 avril 2007, Bell Aliant a déposé une demande d'abstention de réglementation du service téléphonique résidentiel et commercial local dans un certain nombre d'échanges concurrentiels sur son territoire. Le 25 juillet 2007, le CRTC a rendu une décision approuvant l'abstention de réglementation dans 72 régions dans le Canada atlantique. Bell Aliant attend la décision du CRTC sur ses autres demandes d'abstention de réglementation.
- Le 30 avril 2007, le CRTC a établi de nouvelles règles de tarification pour les grandes entreprises de services locaux titulaires (appelé le régime de plafonnement des prix), qui est entré en vigueur le 1^{er} juin 2007. Les modifications apportées comprennent notamment une flexibilité accrue pour le groupement et la suppression des plafonds de prix pour certains services.

Bénéfice du deuxième trimestre

Le Fonds a déclaré un bénéfice net de 257,7 M\$ et un bénéfice tiré des activités poursuivies de 45,5 M\$ au cours du trimestre. Le bénéfice pour le trimestre a subi l'effet de la finalisation de la ventilation du prix d'achat reliée aux actifs en Ontario et au Québec acquis de Bell Canada en 2006. Les résultats comprennent également la quote-part du Fonds du gain réalisé à la vente des actifs de Aliant Directory Services. Des renseignements détaillés concernant ces opérations et leur effet sur le bénéfice net du trimestre figurent aux états financiers du deuxième trimestre du Fonds et de Placements Bell Aliant Communications régionales, société en commandite.

Conférence téléphonique des analystes

Une webdiffusion audio en direct de la conférence téléphonique est accessible à l'adresse www.bell.aliant.ca, à la section « Relations avec les investisseurs. » Une retransmission de la conférence téléphonique sera accessible sur le site Web pendant un certain temps.

Déclarations prospectives

Le présent communiqué contient des déclarations prospectives qui ont trait à des événements, des résultats, des circonstances ou des attentes futurs prévus. À moins d'indication contraire, les déclarations prospectives décrivent nos attentes au 30 juillet 2007. Ces déclarations sont fondées sur les opinions de la direction à l'égard d'événements futurs, dont bon nombre sont, par leur nature, fondamentalement incertains et indépendants de la volonté de la direction. Elles ne représentent aucune garantie de rendement futur et sont assujetties à de nombreux risques et incertitudes qui sont difficilement prévisibles et à des hypothèses qui peuvent se révéler inexactes. Les hypothèses utilisées et les facteurs de risque pris en compte dans la préparation des déclarations prospectives sont détaillés davantage dans le rapport de gestion de Bell Aliant Communications régionales, société en commandite pour la période terminée le 31 décembre 2006, qu'on peut consulter sur le site du Fonds de revenu Bell Aliant Communications régionales au www.bell.aliant.ca ou au www.sedar.com. Sauf lorsque la loi le prescrit, nous déclinons toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser l'une ou l'autre de ces déclarations prospectives, que ce soit à la lumière de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement. Le lecteur ne doit pas se fier indûment à toute déclaration prospective.

À propos de Bell Aliant

Bell Aliant (TSX : BA.UN) est l'un des plus importants fournisseurs de services de télécommunications régionaux en Amérique du Nord. Par l'intermédiaire de ses entités actives, la société offre aux consommateurs de six provinces canadiennes des services novateurs en matière d'information, de communications et de technologie, y compris les services vocaux, la transmission de données, le service Internet, les services de vidéo et des solutions d'affaires à valeur ajoutée. Par l'intermédiaire de ses bureaux xwave, Bell Aliant fournit également des services professionnels de TI au Canada et aux États-Unis. Les 10 000 employés de Bell Aliant se dévouent pour offrir choix, commodité, ainsi qu'un service à la clientèle de la plus haute qualité.

¹ Bell Aliant a débuté ses activités le 7 juillet 2006, à la suite de la réalisation du plan d'arrangement d'Aliant Inc. (Aliant) (le plan d'arrangement), dont il est question dans la circulaire d'information de la direction d'Aliant du 14 avril 2006. La totalité du bénéfice de Bell Aliant provient de sa propriété indirecte de Placements Bell Aliant Communications régionales, société en commandite et de Fiducie Bell Nordiq. Les résultats de Placements Bell Aliant Communications régionales, société en commandite combinent les anciens services téléphoniques fixes au Canada atlantique, la technologie de l'information et les autres activités d'Aliant et les anciens services téléphoniques fixes de Bell Canada offerts dans ses territoires régionaux de l'Ontario et du Québec ainsi que sa participation indirecte dans Télébec, société en commandite et NorthernTel, société en commandite.

² Dans le but de fournir des comparaisons significatives sur 12 mois, Bell Aliant a fourni des résultats pro forma pour toutes les périodes, rajustés afin de refléter les activités de Placements Bell Aliant Communications régionales, société en commandite comme si le plan d'arrangement avait été réalisé le 1^{er} janvier 2006.

³ Le BAIIA, mesure non conforme aux PCGR, est défini comme le bénéfice d'exploitation avant les intérêts, les impôts sur le revenu, la dotation aux amortissements, le coût net des régimes d'avantages sociaux et les frais de restructuration et autres frais.

⁴ Les flux de trésorerie distribuables, mesure non conforme aux PCGR, sont définis comme étant les flux de trésorerie tirés des activités d'exploitation auxquels s'ajoutent des postes d'exploitation financés au moyen de réserves de caisse ou d'emprunts, comme le fonds de roulement, la capitalisation du déficit des régimes de retraite, les frais de restructuration et les impôts en espèces en sus des niveaux normalisés, plus les provisions actuelles au titre d'impôts sur le revenu futurs, moins les dépenses en immobilisations et la partie des flux de trésorerie distribuables attribuable aux participations minoritaires (à l'exception de Bell Canada et de BCE inc.) dans les filiales contrôlées.



Fonds de revenu Bell Aliant Communications régionales

Rapport de gestion

Deuxième trimestre de 2007

Le présent document vise à fournir un rapport de gestion sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation pour le trimestre et le semestre terminés le 30 juin 2007. Le présent rapport de gestion doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés non vérifiés et les notes complémentaires du Fonds de revenu Bell Aliant Communications régionales pour le trimestre terminé le 30 juin 2007 ainsi qu'avec les états financiers consolidés vérifiés, les notes complémentaires et le rapport de gestion connexe de ce dernier pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006. En outre, veuillez vous reporter aux états financiers consolidés non vérifiés, aux notes complémentaires et au rapport de gestion de Placements Bell Aliant Communications régionales, société en commandite (Placements Bell Aliant, s.e.c.) pour le trimestre terminé le 30 juin 2007 ainsi qu'aux états financiers consolidés vérifiés, aux notes complémentaires et au rapport de gestion connexe de Placements Bell Aliant, s.e.c. pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006.

Les états financiers consolidés ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada (les PCGR du Canada). Tous les montants du présent rapport de gestion, sauf indication contraire, sont en millions de dollars canadiens.

Dans le présent rapport de gestion, les termes « nous », « notre », « nos » et le « Fonds » font référence à Fonds de revenu Bell Aliant Communications régionales. Les références à Placements Bell Aliant, s.e.c. visent tant Placements Bell Aliant, s.e.c. que ses filiales.

Les rapports trimestriels, les rapports annuels, les notices annuelles et les circulaires d'information se trouvent sous la rubrique « Rapports financiers » du site Web de Fonds de revenu Bell Aliant Communications régionales (le « Fonds ») à l'adresse www.bell.aliant.ca. On trouve également ces documents et d'autres documents d'information continue à l'adresse www.sedar.com.

Énoncés prospectifs

Le présent rapport de gestion est daté du 30 juillet 2007 et porte sur les données à cette date, à moins d'indication contraire. Il contient des énoncés prospectifs qui ont trait à notre situation financière et à nos résultats d'exploitation futurs. Ces énoncés sont fondés sur les prévisions actuelles et les estimations quant aux marchés où nous exerçons des activités, ainsi que sur les opinions et les hypothèses de la direction relatives à ces marchés. À moins d'indication contraire, les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion décrivent nos prévisions au 30 juillet 2007. Dans certains cas, les énoncés prospectifs peuvent être indiqués par des termes tels que « prévoit », « croit », « pourrait », « s'attend à », « planifie », « cherche », « peut », « entend », « fera » et d'autres expressions similaires. Ces énoncés sont assujettis à des risques et à des incertitudes importants qui sont difficilement prévisibles et font appel à des hypothèses qui peuvent se révéler inexactes. Certains des facteurs pouvant amener les résultats ou les événements à différer de manière importante des prévisions actuelles comprennent, sans pour autant s'y limiter : la performance de Placements Bell Aliant, s.e.c.; la volatilité du marché des valeurs mobilières; les conditions du marché ou le contexte d'affaires; la gestion par le gouvernement fédéral de sa nouvelle réglementation fiscale portant sur les fiducies de revenu cotées à la Bourse; l'évolution de la législation et de la réglementation. Certains de ces facteurs échappent essentiellement à notre contrôle. Si l'un ou l'autre de ces facteurs avait une incidence imprévue sur nous, ou si les hypothèses sous-jacentes aux énoncés prospectifs se révélaient inexactes, les

résultats ou événements réels pourraient différer considérablement des résultats ou événements prévus. À moins d'indication contraire, les énoncés prospectifs ne tiennent pas compte de l'incidence que pourraient avoir sur nos activités des opérations ou des éléments non récurrents annoncés ou se produisant après la date desdits énoncés prospectifs. Tout énoncé prospectif contenu dans le présent document et dans les documents dont il est fait mention dans le présent document est fait sous réserve de la présente mise en garde. Rien ne garantit que les résultats ou les faits prévus par nous se réaliseront ou, même s'ils se réalisent en grande partie, qu'ils auront les conséquences prévues. Le lecteur ne doit pas se fier indûment à quelque énoncé prospectif que ce soit. Se reporter à la rubrique « Gestion des risques » pour une analyse plus approfondie des facteurs susceptibles d'avoir une incidence sur les résultats réels.

Au sujet de nos activités

Nous sommes une fiducie à but restreint et à capital variable sans personnalité morale régie par les lois de la province d'Ontario conformément à une déclaration de fiducie datée du 30 mars 2006, laquelle a été modifiée et mise à jour le 6 juillet 2006. Nous n'avons exercé aucune activité au cours de la période allant de notre constitution, le 30 mars 2006, au 6 juillet 2006. Par conséquent, il n'existe aucune donnée comparative pour le trimestre visé.

Le 7 juillet 2006, le plan d'arrangement (l'arrangement) visant à regrouper les activités d'exploitation des télécommunications sur fil dans le Canada atlantique, les activités d'exploitation des technologies de l'information et les autres activités d'exploitation connexes d'Aliant Inc. (Aliant) avec les activités d'exploitation des télécommunications sur fil de Bell Canada dans certaines régions rurales de l'Ontario et du Québec (les activités regroupées) et la participation indirecte de Bell Canada, qui était alors de 63,4 %, dans NorthernTel Société en commandite (NorthernTel) et Télébec, Société en commandite (Télébec) a été conclu, conformément à la circulaire d'information de la direction d'Aliant datée du 14 avril 2006.

Le 30 janvier 2007, nous avons acquis la participation indirecte restante de 36,7 % dans NorthernTel et Télébec, dans le cadre de la transformation en société fermée du Fonds de revenu Bell Nordiq. L'opération s'est accompagnée, le 29 janvier 2007, du versement par le Fonds de revenu Bell Nordiq d'une distribution extraordinaire d'un montant en espèces de 4,00 \$ la part à l'intention des porteurs de parts inscrits à la fermeture des bureaux le 26 janvier 2007. Le 30 janvier 2007, nous avons acquis l'actif et le passif du Fonds de revenu Bell Nordiq en échange de 13 467 791 parts du Fonds. Toujours le 30 janvier 2007, le Fonds de revenu Bell Nordiq a racheté ses parts, échangeant 0,4113 part du Fonds pour chaque part du Fonds de revenu Bell Nordiq en circulation. Les parts du Fonds de revenu Bell Nordiq ont par la suite été radiées de la cote de la Bourse de Toronto (TSX).

Par conséquent, nous détenons une participation indirecte de 81,5 % dans Placements Bell Aliant, s.e.c. qui, elle, consolide les filiales détenant les activités regroupées, dont fait partie Bell Aliant Communications régionales, société en commandite (Bell Aliant, s.e.c.), ainsi qu'une participation de 63,3 % dans NorthernTel et Télébec. Nous détenons également indirectement un placement à la valeur de consolidation dans la participation restante de 36,7 % de NorthernTel et Télébec. Nous comptabilisons ces placements à la valeur de consolidation étant donné que nous exerçons une influence notable sur les politiques d'exploitation, d'investissement et de financement de ces entités sans toutefois les contrôler. BCE Inc. (BCE) et Bell Canada détiennent la participation restante de 18,5 % dans Placements Bell Aliant, s.e.c., et une participation de 36,9 % dans Bell Aliant, s.e.c. En vertu de la convention des porteurs de titres, BCE dispose de certains droits lui conférant un contrôle sur le conseil d'administration de Placements Bell Aliant, s.e.c. Les participations de BCE et de Bell Canada dans ces entités peuvent être échangées pour des parts du Fonds, ce qui leur conférerait une participation de 43,4 % dans le Fonds, après dilution totale.

Nous sommes entièrement dépendants des distributions de Placements Bell Aliant, s.e.c. et de notre participation indirecte de 36,7 % dans NorthernTel et Télébec pour verser nos distributions.

Transformation de BCE en société fermée

Le 30 juin 2007, notre importante partie prenante, BCE, a annoncé la conclusion d'une entente définitive en vue de son acquisition par un groupe d'investisseurs dirigé par Teachers' Private Capital, la division d'investissement privé du Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario, Providence Equity Partners Inc. et Madison Dearborn Partners, LLC. L'opération est assujettie à l'approbation des actionnaires de BCE, et, après réception de cette approbation et de diverses autres approbations, elle devrait être conclue au cours du premier trimestre de 2008. Nous ne sommes pas partie à cette opération et nous ne pouvons prévoir l'incidence qu'aura ce transfert de propriété de BCE sur notre organisation, le cas échéant.

Adoption de modifications fiscales à l'égard des fiducies de revenu cotées à la Bourse

À la suite de l'adoption récente par le gouvernement fédéral de modifications fiscales à l'égard des fiducies de revenu cotées à la Bourse, nous comptabiliserons désormais un passif d'impôts futurs lié à notre part du bénéfice de NorthernTel et de Télébec, après répartition finale du prix d'achat de notre participation indirecte de 36,7 % dans NorthernTel et Télébec.

Sommaire des données financières

| Pour les périodes terminées le 30 juin 2007 | | |
|---|-----------|----------|
| (en millions de dollars) | Trimestre | Semestre |
| Bénéfice net lié aux activités poursuivies | 45,5 \$ | 118,3 \$ |
| Bénéfice net lié aux activités abandonnées | 212,2 | 216,6 |
| Bénéfice net | 257,7 \$ | 334,9 \$ |
| Distributions déclarées | 92,9 \$ | 188,9 \$ |

Bénéfice net

Le bénéfice net du deuxième trimestre correspond aux produits d'exploitation, qui sont constitués d'intérêts créditeurs et de notre quote-part du bénéfice net de Placements Bell Aliant, s.e.c., de NorthernTel et de Télébec, moins les charges du Fonds, d'un montant de 2,3 M\$, et les intérêts débiteurs liés aux emprunts contractés auprès d'apparentés, d'un montant de 0,9 M\$. Le rendement financier de Placements Bell Aliant, s.e.c. pour le trimestre terminé le 30 juin 2007 est présenté dans son rapport de gestion.

Distributions déclarées

Nous versons des distributions en espèces mensuellement à nos porteurs de parts. Au cours du trimestre terminé le 30 juin 2007, nous avons déclaré des distributions totalisant 92,9 M\$, ou 0,705 \$ la part. Le total des distributions a été légèrement inférieur à celui du premier trimestre de 2007 en raison du rachat de parts dans le cadre d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

| Au 30 juin 2007 | |
|----------------------------|------------|
| (en millions de dollars) | |
| Total de l'actif | 4 450,4 \$ |
| Total du passif | 31,4 \$ |
| Avoir de porteurs de parts | 4 419,0 \$ |

Actif et passif

Au 30 juin 2007, notre actif était principalement composé de notre participation indirecte dans Placements Bell Aliant, s.e.c., NorthernTel et Télébec ainsi que des distributions et des autres montants à recevoir de ces dernières.

Notre passif était constitué essentiellement de montants à payer aux apparentés et des distributions à verser à nos porteurs de parts. Au cours du premier trimestre de 2007, nous avons pris en charge un prêt de 131,0 M\$ de Bell Aliant, s.e.c. dans le cadre de l'opération de transformation du Fonds de revenu Bell Nordiq en société fermée, en plus de recevoir des avances de 69,9 M\$ visant principalement l'achat de parts dans le cadre de notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Ces deux avances ont été remboursées au cours du deuxième trimestre au moyen de fonds provenant d'un remboursement de capital de 460,9 M\$. En outre, nous avons racheté 137,6 M\$ de parts additionnelles dans le cadre de notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités et nous avons prêté la tranche résiduelle des fonds ainsi que d'autres liquidités excédentaires totalisant 127,0 M\$ à Bell Aliant, s.e.c.

Parts du Fonds

Au cours du trimestre terminé le 30 juin 2007, nous avons racheté les parts suivantes :

- Le 28 février 2007, nous avons amorcé une offre publique de rachat dans le cours normal des activités nous permettant à l'occasion de racheter contre espèces, au prix du marché, un nombre maximal de 13 738 000 de nos parts en circulation par l'intermédiaire de la Bourse de Toronto. Au cours du deuxième trimestre de 2007, nous avons racheté aux fins d'annulation 4 392 200 parts pour un prix total de 137,6 M\$. Depuis le début de l'exercice, nous avons racheté aux fins d'annulation 6 776 400 parts pour un prix total de 208,5 M\$.
- Nous avons racheté 3 030 parts conformément à leurs modalités de rachat. Depuis le début de l'exercice, nous avons racheté 6 066 parts.

Au 30 juin 2007, 130 801 074 parts du Fonds étaient en circulation, 100 373 827 parts de société en commandite échangeables étaient en circulation et 781 324 parts étaient en circulation en vertu de notre régime de parts différées. Seulement 322 831 parts parmi les parts différées sont considérées comme dilutives puisque les autres sont conditionnelles à la satisfaction de certains critères de rendement. Par conséquent, 231 497 732 parts du Fonds étaient en circulation après dilution totale.

Au 30 juillet 2007, 129 823 154 parts du Fonds étaient en circulation. La diminution du nombre de parts du Fonds en circulation depuis le 30 juin 2007 découle principalement de l'achat de parts dans le cadre d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités pour un prix total de 31,3 M\$.

Sommaire des données pro forma

Nous comptabilisons à la valeur de consolidation notre placement indirect de 81,5 % dans Placements Bell Aliant, s.e.c. et notre placement indirect de 36,7 % dans NorthernTel et Télébec, étant donné que nous n'exerçons pas de contrôle sur ces placements.

Placements Bell Aliant, s.e.c. exerce un contrôle sur NorthernTel et Télébec par l'intermédiaire de sa participation de 63,3 %. Par conséquent, les résultats d'exploitation de NorthernTel et de Télébec sont consolidés dans les états financiers de Placements Bell Aliant, s.e.c., et une part des actionnaires sans contrôle de 36,7 %, qui reflète notre placement indirect à la valeur de consolidation, est comptabilisée.

Le sommaire des données financières pro forma présenté ci-après reflète nos résultats financiers comme si nous avions été en mesure de consolider nos placements à la valeur de consolidation dans Placements Bell Aliant, s.e.c., NorthernTel et Télébec conformément aux PCGR du Canada :

| Pour les périodes terminées le 30 juin 2007 | | | | | | | | |
|---|-----------------------------|--------------------------------|-----------------------|--|-----------------------------|--------------------------------|-----------------------|--|
| non vérifié (en millions de dollars) | Trimestre | | | Semestre | | | | |
| | Fonds de revenu Bell Aliant | Placements Bell Aliant, s.e.c. | Ajustements pro forma | Données consolidées pro forma liées au Fonds | Fonds de revenu Bell Aliant | Placements Bell Aliant, s.e.c. | Ajustements pro forma | Données consolidées pro forma liées au Fonds |
| Produits d'exploitation | 48,7 \$ | 825,4 \$ | (48,7) \$ | 825,4 \$ | 123,5 \$ | 1 676,8 \$ | (123,5) \$ | 1 676,8 \$ |
| Bénéfice net lié aux activités poursuivies | 45,5 \$ | 44,9 \$ | (44,9) \$ | 45,5 \$ | 118,3 \$ | 127,9 \$ | (127,9) \$ | 118,3 \$ |
| Bénéfice net | 257,7 \$ | 305,2 \$ | (305,2) \$ | 257,7 \$ | 334,9 \$ | 393,7 \$ | (393,7) \$ | 334,9 \$ |
| Actif à court terme | 161,7 \$ | 493,6 \$ | (161,4) \$ | 493,9 \$ | 161,7 \$ | 493,6 \$ | (161,4) \$ | 493,9 \$ |
| Actif à long terme | 4 288,7 \$ | 10 051,9 \$ | (3 850,3) \$ | 10 490,3 \$ | 4 288,7 \$ | 10 051,9 \$ | (3 850,3) \$ | 10 490,3 \$ |
| Passif à court terme | 31,4 \$ | 837,4 \$ | (161,4) \$ | 707,4 \$ | 31,4 \$ | 837,4 \$ | (161,4) \$ | 707,4 \$ |
| Passif à long terme | - | 3 323,9 \$ | - | 3 323,9 \$ | - | 3 323,9 \$ | - | 3 323,9 \$ |

Les ajustements pro forma traduisent l'élimination des placements du Fonds dans Placements Bell Aliant, s.e.c., NorthernTel et Télébec ainsi que des débiteurs et des créditeurs intersociétés. L'excédent du coût du placement du Fonds dans NorthernTel et Télébec sur sa valeur comptable est inscrit dans l'actif à long terme à titre d'écart d'acquisition, étant donné que la répartition du coût d'acquisition n'est pas encore terminée.

Notations de stabilité

Les notations de stabilité sont demeurées inchangées au cours du deuxième trimestre de 2007.

Opérations entre apparentés

Au 30 juin 2007, BCE détenait, directement et indirectement, 43,4 % des parts du Fonds après dilution totale. Aucune modification n'a été apportée à la convention des porteurs de titres au deuxième trimestre de 2007. Au cours du semestre terminé le 30 juin 2007, nous avons effectué une série de prêts et de remboursements avec des filiales de Placements Bell Aliant, s.e.c. Nous avons remboursé la totalité des emprunts au cours du deuxième trimestre de 2007 et nous avons 127,0 M\$ de prêts à recevoir au 30 juin 2007. Il y a lieu de se reporter à la note 8 des états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés au 30 juin 2007 pour plus de détails.

Principales conventions comptables et estimations comptables critiques

Nos états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés au 30 juin 2007 ont été établis conformément aux PCGR du Canada. Les conventions et méthodes comptables que nous utilisons et les estimations et hypothèses comptables cruciales que nous faisons sont décrites à la note 1 de nos états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006. Ainsi qu'il est présenté à la note 1 de nos états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés au 30 juin 2007, nous avons adopté, le 1^{er} janvier 2007, les chapitres 1530, 3251, 3855, 3862, 3863 et 3865 du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés*, lesquels ont trait au résultat étendu, aux instruments financiers et aux couvertures.

L'adoption de ces chapitres n'a pas eu d'incidence directe sur la façon dont nous comptabilisons et évaluons nos actifs et passifs financiers. Placements Bell Aliant, s.e.c. a inscrit un ajustement de reclassement au titre du cumul des autres éléments du résultat étendu et des bénéfices accumulés d'ouverture en raison de l'adoption des normes, ainsi que d'autres éléments du résultat étendu au cours du trimestre et du semestre terminés le 30 juin 2007. Par suite de notre placement à la valeur de consolidation dans Placements Bell Aliant, s.e.c., nous avons comptabilisé les montants liés à notre participation indirecte.

Nous surveillons constamment les modifications de normes comptables et de notes d'orientation concernant la comptabilité afin de nous assurer que nous continuons de respecter les PCGR du Canada. Outre les changements mentionnés précédemment, il n'y a eu aucune modification de norme comptable ou de note d'orientation concernant la comptabilité qui a donné lieu à des changements comptables au cours du premier semestre de 2007.

Gestion des risques

Pour une analyse des risques propres au Fonds, veuillez vous reporter à la rubrique « Risques et gestion des risques » de notre rapport de gestion pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006. Pour une analyse des risques liés aux activités de Placements Bell Aliant, s.e.c., veuillez vous reporter à la rubrique « Risques et gestion des risques » du rapport de gestion de Placements Bell Aliant, s.e.c. pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006.

Contrôles internes à l'égard de l'information financière

La direction a élaboré des contrôles internes à l'égard de l'information financière (tels qu'ils sont définis dans le *Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs*) afin de fournir une assurance raisonnable en matière de fiabilité de l'information financière et de préparation des états financiers à des fins de publication conformément aux PCGR du Canada.

Il n'y a eu aucun changement à nos contrôles internes à l'égard de l'information financière au cours du trimestre terminé le 30 juin 2007 qui a eu une incidence importante ou qui serait raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante sur nos contrôles internes à l'égard de l'information financière.

Information financière supplémentaire

Le tableau ci-après présente les principales données financières consolidées trimestrielles. Cette information trimestrielle a été préparée de la même manière que les états financiers consolidés.

| Pour les quatre trimestres compris dans la période terminée le 30 juin 2007 (en millions de dollars, sauf les montants par part) | 2006 ⁽¹⁾ | | 2007 | |
|---|---------------------|---------|-------------------|----------|
| | T3 | T4 | T1 ⁽¹⁾ | T2 |
| Produits d'exploitation | 49,2 \$ | 80,3 \$ | 74,8 \$ | 48,7 \$ |
| Bénéfice net lié aux activités poursuivies | 49,2 \$ | 79,3 \$ | 72,8 \$ | 45,5 \$ |
| Bénéfice net (perte nette) lié(e) aux activités abandonnées | (0,2) | (0,3) | 4,4 | 212,2 |
| Bénéfice net | 49,0 \$ | 79,0 \$ | 77,2 \$ | 257,7 \$ |
| Bénéfice de base par part lié aux activités poursuivies | 0,40 \$ | 0,64 \$ | 0,55 \$ | 0,34 \$ |
| Bénéfice de base par part lié aux activités abandonnées | - | - | 0,03 | 1,59 |
| Bénéfice de base par part | 0,40 \$ | 0,64 \$ | 0,58 \$ | 1,93 \$ |
| Bénéfice dilué par part lié aux activités poursuivies | 0,42 \$ | 0,51 \$ | 0,57 \$ | 0,25 \$ |
| Bénéfice dilué par part lié aux activités abandonnées | - | - | 0,02 | 1,11 |
| Bénéfice dilué par part | 0,42 \$ | 0,51 \$ | 0,59 \$ | 1,36 \$ |
| Distributions en espèces déclarées | 77,9 \$ | 85,1 \$ | 96,0 \$ | 92,9 \$ |

⁽¹⁾ L'information financière pour l'exercice 2006 et le premier trimestre de 2007 a été redressée pour tenir compte de la correction d'une erreur comme il est décrit à la note 2 de nos états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés au 30 juin 2007.

Les données du troisième trimestre de 2006 correspondent aux résultats enregistrés après le 7 juillet 2006. Le bénéfice net lié aux activités abandonnées du deuxième trimestre de 2007 inclut notre part du gain à la vente de l'actif net et des activités d'Aliant Directory Services.

FONDS DE REVENU BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES

Bilans consolidés

(non vérifié)

| <i>(en millions de dollars)</i> | Notes | Au 30 juin 2007 | Au 31 décembre 2006 <i>(redressé, note 2)</i> |
|--|-------|--------------------|---|
| Actif | | | |
| Actif à court terme | | | |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | | 127,9 \$ | 0,7 \$ |
| Distributions à recevoir | | 33,3 | 28,5 |
| Sommes à recevoir d'apparentés | 8 | 0,5 | - |
| | | 161,7 | 29,2 |
| Placements | 2, 3 | 4 288,7 | 4 105,9 |
| Total de l'actif | | 4 450,4 \$ | 4 135,1 \$ |
| Passif et avoir des porteurs de parts | | | |
| Passif à court terme | | | |
| Créditeurs et charges à payer | | 0,1 \$ | 0,2 \$ |
| Distributions à verser | 6 | 30,7 | 28,3 |
| Sommes à payer à des apparentés | 8 | 0,6 | 0,9 |
| | | 31,4 | 29,4 |
| Avoir des porteurs de parts | 4 | 4 419,0 | 4 105,7 |
| Total du passif et de l'avoir des porteurs de parts | | 4 450,4 \$ | 4 135,1 \$ |

Se reporter aux notes complémentaires.

FONDS DE REVENU BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES

État consolidé des résultats

(non vérifié)

Pour le trimestre et le semestre terminés le 30 juin 2007

(en millions de dollars, sauf le bénéfice par part)

| | Notes | Trimestre | Semestre (redressé, note 2) |
|--|-------|-----------------|--------------------------------|
| Produits d'exploitation | | 48,7 \$ | 123,5 \$ |
| Charges d'exploitation | | 2,3 | 3,2 |
| | | 46,4 | 120,3 |
| Intérêts débiteurs | 8 | 0,9 | 2,0 |
| Bénéfice net lié aux activités poursuivies | | 45,5 | 118,3 |
| Bénéfice net lié aux activités abandonnées | 3 | 212,2 | 216,6 |
| Bénéfice net | | 257,7 \$ | 334,9 \$ |
| Bénéfice par part | 5 | | |
| Bénéfice de base lié aux activités poursuivies | | 0,34 \$ | 0,89 \$ |
| Bénéfice de base lié aux activités abandonnées | | 1,59 | 1,63 |
| Bénéfice de base | | 1,93 \$ | 2,52 \$ |
| Bénéfice dilué lié aux activités poursuivies | | 0,25 \$ | 0,82 \$ |
| Bénéfice dilué lié aux activités abandonnées | | 1,11 | 1,14 |
| Bénéfice dilué | | 1,36 \$ | 1,96 \$ |

État consolidé du résultat étendu

(non vérifié)

Pour le trimestre et le semestre terminés le 30 juin 2007

(en millions de dollars)

| | Trimestre | Semestre (redressé, note 2) |
|------------------------------------|-----------------|--------------------------------|
| Bénéfice net | 257,7 \$ | 334,9 \$ |
| Autres éléments du résultat étendu | 5,0 | 7,9 |
| Résultat étendu | 262,7 \$ | 342,8 \$ |

Se reporter aux notes complémentaires.

FONDS DE REVENU BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES
État consolidé de l'avoir des porteurs de parts
(non vérifié)

Pour la période terminée le 30 juin 2007

| <i>(en millions de dollars)</i> | Notes | Capital déclaré | Surplus d'apport | Bénéfices accumulés | Distributions déclarées | Cumul des autres éléments du résultat étendu | Avoir des porteurs de parts |
|--|-------|--------------------|---------------------|------------------------|----------------------------|---|-----------------------------------|
| Solde présenté antérieurement au 31 décembre 2006 | | 4 140,7 \$ | - \$ | 163,1 \$ | (163,0) \$ | - \$ | 4 140,8 \$ |
| Correction d'une erreur | 2 | - | - | (35,1) | - | - | (35,1) |
| Solde redressé au 31 décembre 2006 | | 4 140,7 \$ | - \$ | 128,0 \$ | (163,0) \$ | - \$ | 4 105,7 \$ |
| Bénéfice net de la période | | - | - | 334,9 | - | - | 334,9 |
| Distributions déclarées | 6 | - | - | - | (188,9) | - | (188,9) |
| Émission de parts | 4 | 394,0 | - | - | - | - | 394,0 |
| Rachat de parts | 4 | (0,2) | - | - | - | - | (0,2) |
| Parts rachetées aux fins de leur annulation | 4 | (223,4) | - | - | - | - | (223,4) |
| Excédent de la valeur déclarée sur le montant du rachat de parts | 4 | - | 14,9 | - | - | - | 14,9 |
| Régime de parts différées | 7 | - | 6,3 | - | - | - | 6,3 |
| Ajustement de reclassement d'une entité émettrice comptabilisée à la valeur de consolidation | 1 | - | - | 0,6 | - | (32,8) | (32,2) |
| Autres éléments du résultat étendu d'une entité émettrice comptabilisée à la valeur de consolidation | | - | - | - | - | 7,9 | 7,9 |
| Solde au 30 juin 2007 | | 4 311,1 \$ | 21,2 \$ | 463,5 \$ | (351,9) \$ | (24,9) \$ | 4 419,0 \$ |

Se reporter aux notes complémentaires.

FONDS DE REVENU BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES

État consolidé des flux de trésorerie

(non vérifié)

Pour le trimestre et le semestre terminés le 30 juin 2007

| <i>(en millions de dollars)</i> | Notes | Trimestre | Semestre |
|--|--------------|------------------|---------------------------|
| | | | <i>(redressé, note 2)</i> |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation | | | |
| Bénéfice net lié aux activités poursuivies | | 45,5 \$ | 118,3 \$ |
| Rapprochement du bénéfice net et des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation | | | |
| Produit tiré des placements à la valeur de consolidation | | (47,1) | (121,9) |
| Autres éléments hors trésorerie | | 1,7 | 1,7 |
| Variation de l'actif et du passif d'exploitation | | (2,5) | (1,0) |
| | | (2,4) | (2,9) |
| Flux de trésorerie liés aux activités de financement | | | |
| Produit d'un prêt accordé par un apparenté | | - | 69,9 |
| Remboursement d'un prêt à un apparenté | 8 | (200,9) | (200,9) |
| Rachat de parts aux fins d'annulation | 4 | (137,6) | (208,5) |
| Rachat de parts | 4 | (0,1) | (0,2) |
| Achat de parts aux termes du régime de réinvestissement des distributions et d'achat de parts facultatif | 4 | (3,3) | (6,5) |
| Distributions en espèces versées aux porteurs de parts | | (91,2) | (180,0) |
| | | (433,1) | (526,2) |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement | | | |
| Distributions en espèces reçues liées aux placements à la valeur de consolidation | | 102,3 | 195,4 |
| Remboursement de capital | 3 | 460,9 | 460,9 |
| | | 563,2 | 656,3 |
| Augmentation nette de la trésorerie liée aux activités poursuivies | | 127,7 | 127,2 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie au début | | 0,2 | 0,7 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin | | 127,9 \$ | 127,9 \$ |

Se reporter aux notes complémentaires.

FONDS DE REVENU BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES
Notes complémentaires
(Non vérifié)
Le 30 juin 2007

1. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Le Fonds de revenu Bell Aliant Communications régionales est une fiducie à capital variable non constituée en société régie par les lois de l'Ontario conformément à une déclaration de fiducie datée du 30 mars 2006, modifiée et retraitée le 6 juillet 2006. Toute utilisation des termes « nous », « nos/notre » ou « le Fonds » fait référence au Fonds de revenu Bell Aliant Communications régionales.

Le 7 juillet 2006, a été conclu le plan d'arrangement (l'arrangement) visant à regrouper les opérations de télécommunications sur fil d'Aliant Inc. (Aliant) dans les provinces du Canada atlantique, les opérations de technologies de l'information et autres opérations connexes avec les opérations de télécommunications sur fil de Bell Canada dans certaines régions rurales de l'Ontario et du Québec (l'entreprise regroupée) et la participation indirecte de 63,4 % de Bell Canada dans NorthernTel, Société en commandite (NorthernTel) et Télébec, Société en commandite (Télébec), comme il est décrit dans la circulaire d'information de la direction d'Aliant datée du 14 avril 2006. Par suite de l'arrangement, nous détenons une participation indirecte dans l'entreprise regroupée et NorthernTel et Télébec.

Le 30 janvier 2007, nous avons acquis la participation indirecte restante de 36,7 % dans NorthernTel et Télébec en transformant en société fermée le Fonds de revenu Bell Nordiq. Dans le cadre de l'opération, le Fonds de revenu Bell Nordiq devait payer à ses porteurs de parts inscrits à la fin de la séance le 26 janvier 2007 une distribution spéciale de 4,00 \$ par part en espèces le 29 janvier 2007. Le 30 janvier 2007, nous avons acquis les actifs et les passifs du Fonds de revenu Bell Nordiq, en échange de 13 467 791 parts du Fonds. Le 30 janvier 2007, le Fonds de revenu Bell Nordiq a racheté ses parts, en échangeant 0,4113 part du Fonds contre chaque part du Fonds de revenu Bell Nordiq en circulation. Les parts du Fonds de revenu Bell Nordiq à la Bourse de Toronto (TSX) ont par la suite été retirées de la cote.

Mode de présentation

Ces états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, en utilisant les mêmes mode de présentation et conventions comptables que pour nos états financiers consolidés vérifiés de l'exercice terminé le 31 décembre 2006, à l'exception de l'adoption de nouvelles méthodes comptables et de la correction d'une erreur, comme il est présenté ci-dessous. Ces états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés doivent être lus en parallèle avec nos états financiers consolidés vérifiés de l'exercice terminé le 31 décembre 2006.

Nous consolidons les comptes des filiales sur lesquelles nous exerçons un contrôle, Fiducie Placements Bell Aliant et Fiducie Bell Nordiq, et nous comptabilisons à la valeur de consolidation les placements sur lesquels nous exerçons une influence notable.

- Par l'entremise de Fiducie Placements Bell Aliant, nous détenons une participation de 81,5 % dans Placements Bell Aliant Communications régionales Inc. (Placements Bell Aliant, commandité) et Placements Bell Aliant Communications régionales, société en commandite (Placements Bell Aliant, s.e.c.), laquelle consolide les filiales qui exploitent l'entreprise regroupée, y compris Bell Aliant Communications régionales, société en commandite (Bell Aliant, s.e.c.), et détient une participation de 63,3 % dans NorthernTel et Télébec. Ces états financiers doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés au 30 juin 2007 de Placements Bell Aliant, s.e.c.
- Par l'entremise de Fiducie Bell Nordiq, nous détenons une participation de 36,7 % dans NorthernTel et Télébec.

Toutes les opérations intersociétés importantes ont été éliminées lors de la consolidation.

FONDS DE REVENU BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES
Notes complémentaires
(Non vérifié)
Le 30 juin 2007

1. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Mode de présentation (suite)

Des chiffres comparatifs sont présentés dans le bilan consolidé. Puisque nous n'avons exercé aucune activité au cours du semestre terminé le 30 juin 2006, aucune information comparative n'est présentée dans les états consolidés des résultats, de l'avoir des porteurs de parts et des flux de trésorerie.

Instruments financiers

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2007, nous avons adopté les nouvelles normes comptables suivantes, publiées par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) :

- le chapitre 1530 intitulé « Résultat étendu »;
- le chapitre 3251 intitulé « Capitaux propres »;
- le chapitre 3855 intitulé « Instruments financiers — comptabilisation et évaluation »;
- le chapitre 3865 intitulé « Couvertures »;
- le chapitre 3862 intitulé « Instruments financiers — informations à fournir »;
- le chapitre 3863 intitulé « Instruments financiers — présentation ».

Les nouvelles normes exigent que nous présentions un état consolidé du résultat étendu qui reflète les variations du cumul des autres éléments du résultat étendu, lequel est présenté à titre d'élément distinct de l'avoir des porteurs de parts.

L'adoption de ces chapitres n'a pas eu d'incidence directe sur la façon dont nous comptabilisons et évaluons nos actifs et passifs financiers. Placements Bell Aliant, s.e.c. a inscrit un ajustement de reclassement au titre du cumul des autres éléments du résultat étendu et des bénéfices accumulés d'ouverture en raison de l'adoption des normes, ainsi que d'autres éléments du résultat étendu durant le semestre terminé le 30 juin 2007. Par suite de notre placement à la valeur de consolidation dans Placements Bell Aliant, s.e.c., nous avons comptabilisé les montants liés à notre participation indirecte.

Le tableau qui suit présente un sommaire des ajustements de reclassement effectués à notre bilan le 1^{er} janvier 2007 par suite de l'adoption des nouvelles normes :

| Bilan consolidé <i>(en millions de dollars)</i> | Augmentation (Diminution) |
|--|------------------------------|
| Placements | (32,2) \$ |
| Bénéfices accumulés | 0,6 \$ |
| Cumul des autres éléments du résultat étendu | (32,8) |

Les états financiers consolidés de la période précédente n'ont pas été retraités et les changements mentionnés ci-dessus n'ont pas eu d'incidence sur notre état consolidé des résultats.

FONDS DE REVENU BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES
Notes complémentaires
(Non vérifié)
Le 30 juin 2007

1. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse, les soldes bancaires et les placements dans des instruments du marché monétaire dont l'échéance est dans moins de 90 jours, ainsi que les billets à recevoir de Bell Aliant, s.e.c., comme il est décrit à la note 8. Tous ces éléments peuvent être convertis rapidement en montants en espèces et sont exposés à un risque négligeable de variation de la juste valeur.

Impôts sur les bénéfices

Par suite de la récente adoption du projet de loi C-52, la *Loi d'exécution du budget 2007*, nous serons assujettis, à compter de 2011, à l'impôt au même titre qu'une société. Au moment de la conclusion de la répartition du coût d'acquisition nominal de la participation restante de 36,7 % dans NorthernTel et Télébec (note 3), nous commencerons à comptabiliser une charge autre qu'en espèces afin de refléter le passif d'impôts futurs lié à notre part des écarts temporaires entre la valeur comptable et la valeur fiscale de l'actif et du passif de NorthernTel et de Télébec. La charge n'aura pas d'incidence sur les flux de trésorerie ni sur les distributions.

Dépendance économique

Le Fonds dépend économiquement de Placements Bell Aliant, s.e.c., de Télébec et de NorthernTel. Notre capacité à verser les distributions est entièrement tributaire des distributions que nous recevons de Placements Bell Aliant, s.e.c., de Télébec et de NorthernTel. D'importants événements ou opérations touchant Placements Bell Aliant, s.e.c., Télébec ou NorthernTel pourraient avoir une incidence importante sur notre capacité à verser des distributions.

2. CORRECTION D'UNE ERREUR

Au cours du deuxième trimestre, nous avons déterminé que la méthode utilisée pour comptabiliser à la valeur de consolidation notre part du bénéfice net lié à notre placement dans Placements Bell Aliant, s.e.c. était incorrecte. Notre part des résultats d'exploitation, du bénéfice net et du placement dans Placements Bell Aliant, s.e.c. était ainsi surévaluée de 52,6 M\$ pour la période allant du 8 juillet 2006 au 31 mars 2007. Une tranche de 17,5 M\$ de ce montant se rapportait au trimestre terminé le 31 mars 2007 alors qu'une tranche de 35,1 M\$ se rapportait à la période terminée le 31 décembre 2006 (soit 29,6 M\$ pour le trimestre terminé le 30 septembre 2006 et 5,5 M\$ pour le trimestre terminé le 31 décembre 2006). Nous avons redressé les soldes des périodes antérieures pour tenir compte de la correction de l'erreur conformément aux dispositions du chapitre 1506 du *Manuel de l'ICCA*, intitulé « Modifications comptables ».

FONDS DE REVENU BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES
Notes complémentaires
(Non vérifié)
Le 30 juin 2007

3. PLACEMENTS

| <i>(en millions de dollars)</i> | Au 30 juin 2007 | Au 31 décembre 2006 (redressé, note 2) |
|---------------------------------|----------------------------|--|
| Placements Bell Aliant, s.e.c. | 3 760,5 \$ | 4 105,9 \$ |
| Télébec et NorthernTel | 528,2 | - |
| | 4 288,7 \$ | 4 105,9 \$ |

Placements Bell Aliant, s.e.c.

Le 1^{er} janvier 2007, le placement dans Placements Bell Aliant, s.e.c. a diminué de 32,2 M\$ en raison de l'adoption des normes liées aux instruments financiers, comme le précise la note 1. Cette diminution a été partiellement contrebalancée par la constatation d'autres éléments du résultat étendu d'un montant de 7,9 M\$ au cours du semestre terminé le 30 juin 2007.

Au mois de mai 2007, une série de mesures ont été entreprises pour nous permettre de financer une offre publique de rachat dans le cours normal des activités et de régler un emprunt contracté auprès d'un apparenté. Ces mesures comprennent l'encaissement d'un remboursement de capital de 460,9 M\$ sur les parts de société en commandite de catégorie 2 que nous détenons dans Placements Bell Aliant, s.e.c., ce qui a réduit la valeur comptable de notre placement dans cette dernière.

Télébec et NorthernTel

Le 30 janvier 2007, nous avons acquis la participation restante de 36,7 % dans NorthernTel et Télébec par l'entremise de l'acquisition des actifs et des passifs du Fonds de revenu Bell Nordiq, ayant une valeur comptable nette de 175,0 M\$. Le Fonds de revenu Bell Nordiq détenait 100,0 % des parts et des effets émis par la Fiducie de revenu Bell Nordiq qui, quant à elle, détenait une participation de 36,7 % dans NorthernTel et Télébec. Nous avons échangé 13 467 791 parts du Fonds, d'une valeur totale de 394,0 M\$ (note 4), contre les actifs et les passifs du Fonds de revenu Bell Nordiq. La valeur totale a été calculée selon le prix moyen pondéré des parts du Fonds pour les cinq jours précédant le 30 janvier 2007. La différence entre le coût du placement incluant le coût de transaction, d'un montant de 4,7 M\$, et la valeur comptable nette des actifs acquis et des passifs pris en charge s'est chiffrée à 223,7 M\$, et cette somme a été incluse dans le coût du placement. Comme la répartition du prix d'achat notionnel n'est pas finale, la valeur totale a été affectée à l'écart d'acquisition.

Le placement dans NorthernTel et Télébec comprend également un prêt de 131,0 M\$ (note 8) qui a été pris en charge dans le cadre de l'opération d'acquisition et qui a par la suite été remboursé.

FONDS DE REVENU BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES
Notes complémentaires
(Non vérifié)
Le 30 juin 2007

4. AVOIR DES PORTEURS DE PARTS

Parts émises et en circulation

Le tableau suivant détaille la variation des parts du Fonds émises et en circulation :

| <i>(en millions de dollars, à moins d'indication contraire)</i> | Nombre de parts | Capital déclaré |
|---|------------------------|------------------------|
| Parts du Fonds au 31 décembre 2006, montant retraité | 124 115 890 | 4 140,7 \$ |
| Émission de parts (note 3) | 13 467 791 | 394,0 |
| Rachat de parts | (6 066) | (0,2) |
| Ajustement lié aux fractions de parts | (141) | - |
| Parts rachetées aux fins d'annulation | (6 776 400) | (223,4) |
| Parts du Fonds au 30 juin 2007 | 130 801 074 | 4 311,1 \$ |

Le 28 février 2007, nous avons amorcé une offre publique de rachat dans le cours normal des activités qui nous permet, par l'intermédiaire de la TSX, de racheter de temps à autre au cours du marché nos parts en circulation contre un montant en espèces, jusqu'à concurrence d'un nombre de 13 738 000 parts, ce qui représentait environ 10,0 % de notre flottant en circulation au 26 février 2007. L'offre publique de rachat dans le cours normal des activités arrivera à échéance le 27 février 2008. Pour le semestre terminé le 30 juin 2007, nous avons acquis 6 776 400 parts aux fins d'annulation pour un prix total de 208,5 M\$, ce qui a réduit notre capital déclaré de 223,4 M\$ et a accru notre surplus d'apport de 14,9 M\$.

Régime de réinvestissement des distributions et d'achat de parts facultatif

Pour le semestre terminé le 30 juin 2007, nous avons acheté 253 549 parts sur le marché libre plutôt que de verser des distributions totalisant 6,5 M\$ relativement à des achats en espèces facultatifs de 1,1 M\$.

FONDS DE REVENU BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES
Notes complémentaires
(Non vérifié)
Le 30 juin 2007

5. BÉNÉFICE PAR PART

| Pour le trimestre et le semestre terminés le 30 juin 2007 (en millions de dollars, sauf les montants par part) | | |
|---|--------------------|--------------------|
| | Trimestre | Semestre |
| | | (redressé, note 2) |
| De base : | | |
| Bénéfice net lié aux activités poursuivies | 45,5 \$ | 118,3 \$ |
| Bénéfice net lié aux activités abandonnées | 212,2 | 216,6 |
| Bénéfice net | 257,7 \$ | 334,9 \$ |
| | | |
| Nombre moyen pondéré de parts en circulation | 133 199 607 | 132 961 258 |
| | | |
| Bénéfice de base par part lié aux activités poursuivies | 0,34 \$ | 0,89 \$ |
| Bénéfice de base par part lié aux activités abandonnées | 1,59 | 1,63 |
| Bénéfice de base par part | 1,93 \$ | 2,52 \$ |
| | | |
| Dilué : | | |
| Bénéfice net lié aux activités poursuivies | 45,5 \$ | 118,3 \$ |
| Ajouter la part des porteurs sans contrôle de parts échangeables de : | | |
| Placements Bell Aliant, s.e.c. | 8,3 | 23,7 |
| Bell Aliant, s.e.c. | 5,3 | 49,9 |
| | 59,1 \$ | 191,9 \$ |
| Bénéfice net lié aux activités abandonnées | 212,2 | 216,6 |
| Ajouter la part des porteurs sans contrôle de parts échangeables de : | | |
| Placements Bell Aliant, s.e.c. | 48,2 | 49,2 |
| | 260,4 | 265,8 |
| Bénéfice net dilué | 319,5 \$ | 457,6 \$ |
| | | |
| Nombre moyen pondéré de parts en circulation | 133 199 607 | 132 961 258 |
| Ajouter les parts de société en commandite échangeables : | | |
| Parts de société en commandite échangeables de catégorie 1 de Placements Bell Aliant, s.e.c. | 28 168 803 | 28 168 803 |
| Parts de société en commandite échangeables de catégorie B de Bell Aliant, s.e.c. | 72 205 024 | 72 205 024 |
| Parts différées | 322 831 | 322 831 |
| | 233 896 265 | 233 657 916 |
| | | |
| Bénéfice dilué par part lié aux activités poursuivies | 0,25 \$ | 0,82 \$ |
| Bénéfice dilué par part lié aux activités abandonnées | 1,11 | 1,14 |
| Bénéfice dilué par part | 1,36 \$ | 1,96 \$ |

Les parts de société en commandite échangeables sont censées, autant que possible, être l'équivalent économique de nos parts. Si les porteurs des parts de société en commandite échangeables souhaitent effectuer un échange contre nos parts, les distributions versées actuellement aux porteurs par Placements Bell Aliant, s.e.c. et par Bell Aliant, s.e.c. nous seraient versées directement. Les parts différées représentent les parts en circulation dans le cadre du régime de parts différées, présenté à la note 7. Le calcul présenté précédemment n'inclut que les parts différées liées à l'attribution de 2006 étant donné que seules ces parts sont réputées avoir un effet dilutif.

FONDS DE REVENU BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES
Notes complémentaires
(Non vérifié)
Le 30 juin 2007

6. DISTRIBUTIONS AUX PORTEURS DE PARTS

(en millions de dollars, sauf les montants par part)

| Date de clôture des registres | Distributions mensuelles | Distributions par part |
|--|---------------------------------|-------------------------------|
| 31 janvier 2007 | 31,4 \$ | 0,2283 \$ |
| 28 février 2007 | 32,3 | 0,2350 |
| 30 mars 2007 | 32,3 | 0,2350 |
| 30 avril 2007 | 31,3 | 0,2350 |
| 31 mai 2007 | 30,9 | 0,2350 |
| 29 juin 2007 | 30,7 | 0,2350 |
| Total des distributions déclarées | 188,9 \$ | 1,4033 \$ |

Pour le semestre terminé le 30 juin 2007, les distributions déclarées par Placements Bell Aliant, s.e.c., NorthernTel et Télébec ont totalisé 200,2 M\$.

7. RÉGIME DE RÉMUNÉRATION À BASE DE PARTS

Régime d'achat de parts des employés

Pour le trimestre et le semestre terminés le 30 juin 2007, 394 224 et 961 040 parts du Fonds, respectivement, ont été achetées sur le marché libre pour les employés des filiales de Placements Bell Aliant, s.e.c. La charge de rémunération a été comptabilisée par ces filiales.

Régime de parts différées

Au cours du premier trimestre de 2007, nous avons finalisé le régime de parts différées destiné à certains dirigeants et membres de la haute direction de Placements Bell Aliant, s.e.c. et de ses filiales afin de mieux harmoniser leur rémunération incitative à long terme avec le rendement total pour les porteurs de parts.

Aux termes de ce régime de parts différées, nous pouvons attribuer à des membres admissibles du régime le nombre d'unités différées que nous déterminons à titre de prime ou relativement aux services fournis par le membre pendant l'année de l'attribution, et ce, au moment où nous le jugeons opportun. À la date d'attribution, les parts différées attribuées aux membres seront portées au crédit de ces derniers. Les bénéficiaires des attributions ont également le droit de recevoir des parts différées supplémentaires en fonction des distributions en espèces qui auraient été reçues si la part différée dont les droits sont acquis avait été convertie en part du Fonds. Les parts différées sont acquises sur une période de trois ans et sont assujetties au respect de certains critères de rendement, sauf en ce qui concerne celles attribuées en 2006, qui n'étaient pas assujetties à de tels critères. Le membre du régime peut détenir les parts différées dans un compte jusqu'à la fin de la deuxième année suivant la cessation d'emploi ou le départ à la retraite. Nous pouvons émettre jusqu'à concurrence de 1 200 000 parts supplémentaires sur le capital autorisé au titre des attributions effectuées dans le cadre de ce régime de parts différées.

FONDS DE REVENU BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES
Notes complémentaires
(Non vérifié)
Le 30 juin 2007

7. RÉGIME DE RÉMUNÉRATION À BASE DE PARTS (suite)

Régime de parts différées (suite)

Le tableau qui suit présente un sommaire de la situation du régime de parts différées au 30 juin 2007, ainsi que des variations survenues durant la période terminée à cette date.

| | <i>Nombre de parts différées</i> |
|---|----------------------------------|
| Attribuées pour la période de service allant de l'exercice 2006 à l'exercice 2008 | 316 717 |
| Attribuées pour la période de service allant de mars 2007 à mars 2010 | 453 742 |
| Attribuées au moyen des distributions réinvesties | 17 377 |
| Frappées d'extinction | (6 512) |
| Parts différées en circulation au 30 juin 2007 | 781 324 |

Une charge de rémunération est constatée par les filiales de Placements Bell Aliant, s.e.c. Puisque ce passif sera acquitté au moyen de parts du Fonds, nous avons inscrit à titre de surplus d'apport, pour le trimestre et le semestre terminés le 30 juin 2007, l'équivalent de la charge de rémunération de 1,9 M\$ et de 6,3 M\$, respectivement, constatée par les filiales de Placements Bell Aliant, s.e.c.

8. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Le 30 janvier 2007, dans le cadre de la transaction visant l'acquisition de la participation indirecte restante de 36,7 % dans NorthernTel et Télébec, une filiale de Placements Bell Aliant, s.e.c. a accordé au Fonds de revenu Bell Nordiq un prêt de 131,0 M\$ en vue de lui permettre de verser une distribution spéciale à ses porteurs de parts. À la transformation du Fonds de revenu Bell Nordiq en société fermée, nous sommes indirectement devenus responsables du prêt. Le prêt a été remboursé le 2 mai 2007, ainsi que les intérêts afférents calculés selon un taux de 5,1 % par année, ce qui s'est traduit par la constatation d'intérêts débiteurs chiffrés à 1,7 M\$.

Le 28 mars 2007, une filiale de Placements Bell Aliant, s.e.c. nous a accordé un prêt de 69,9 M\$ en vue de nous permettre de racheter des parts dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Des prêts semblables nous ont été consentis au mois d'avril 2007 au moyen d'une série de billets. La totalité des prêts ont été remboursés en avril 2007 et en mai 2007, ainsi que les intérêts afférents calculés selon des taux de 4,4 % à 4,42 % par année, ce qui s'est traduit par la constatation d'intérêts débiteurs chiffrés à 0,3 M\$.

Au cours du deuxième trimestre de 2007, nous avons prêté nos liquidités excédentaires à Bell Aliant, s.e.c., au moyen d'une série de billets. Des paiements sont exigés aux fins du financement de notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités. La totalité de ces billets ont été remboursés au cours du deuxième trimestre, ainsi que les intérêts afférents calculés selon un taux de 4,42 % par année, sauf en ce qui concerne les montants ci-dessous :

- un montant de 124,0 M\$ à recevoir avec les intérêts afférents calculés selon un taux de 4,52 % par année, prêté le 28 juin 2007;
- un montant de 3,0 M\$ à recevoir avec les intérêts afférents calculés selon un taux de 4,44 % par année, prêté le 15 juin 2007.

Ces soldes sont inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie.



Placements Bell Aliant Communications régionales, société en commandite

Rapport de gestion

Deuxième trimestre de 2007

Le présent document constitue un rapport de gestion portant sur notre situation financière au 30 juin 2007 et sur nos résultats d'exploitation pour le trimestre et le semestre terminés à cette date comparativement aux périodes correspondantes de 2006. Le présent rapport de gestion doit être lu en parallèle avec nos états financiers intermédiaires consolidés non vérifiés et les notes complémentaires pour le trimestre terminé le 30 juin 2007 ainsi qu'avec nos états financiers consolidés vérifiés et les notes complémentaires pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006 et le rapport de gestion connexe. Les états financiers consolidés ont été établis selon les principes comptables généralement reconnus du Canada (les PCGR du Canada). Tous les montants du présent rapport de gestion, sauf indication contraire, sont en millions de dollars canadiens.

Dans le présent rapport de gestion, à moins d'indication contraire ou d'un contexte particulier, les termes « nous », « notre », « nos » et « Placements Bell Aliant, s.e.c. » font référence à Placements Bell Aliant Communications régionales, société en commandite et à ses filiales. Dans le présent rapport de gestion, le terme « Aliant » fait référence à l'ancienne société Aliant Inc. et à ses filiales.

Les rapports trimestriels, les rapports annuels et les autres informations financières ainsi que les notices annuelles et les circulaires d'information se trouvent sous la rubrique « Rapports financiers » du site Web de Fonds de revenu Bell Aliant Communications régionales (le Fonds) à l'adresse www.bell.aliant.ca. Ces documents et d'autres documents d'information continue se trouvent également à l'adresse www.sedar.com.

Énoncés prospectifs

Le présent rapport de gestion est daté du 30 juillet 2007 et porte sur les données à cette date, à moins d'indication contraire. Il contient des énoncés prospectifs qui ont trait à notre situation financière future et à nos résultats d'exploitation futurs. Ces énoncés sont fondés sur les prévisions et les estimations actuelles quant aux marchés sur lesquels nous exerçons des activités, ainsi que sur les opinions et les hypothèses de la direction relatives à ces marchés. À moins d'indication contraire, les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion décrivent nos prévisions au 30 juillet 2007. Dans certains cas, les énoncés prospectifs peuvent être décelés par des termes comme « prévoir », « croire », « pouvoir », « s'attendre à », « compter », « chercher », « avoir l'intention de » et d'autres termes semblables. Ces énoncés comportent des risques et des incertitudes importants qui sont difficilement prévisibles ainsi que des hypothèses qui peuvent se révéler inexactes. Certains des facteurs pouvant amener les résultats ou les événements à différer de manière importante des prévisions actuelles comprennent, sans pour autant s'y limiter : notre capacité de mettre en œuvre des stratégies et des plans; la conjoncture économique générale; l'évolution de la concurrence; les modifications du cadre ou des exigences réglementaires; la dépendance envers les systèmes de TI; l'évolution de la technologie; notre relation avec BCE Inc. (BCE) et Bell Canada; l'absence de garantie qu'il n'y aura pas de rétrogradation de nos cotes de crédit; la gestion par le gouvernement fédéral des règles fiscales récemment adoptées pour les fiducies de revenu cotées en Bourse. Certains de ces facteurs échappent essentiellement à notre contrôle. En outre, nous avons formulé un certain nombre d'hypothèses relativement aux énoncés prospectifs dans ce rapport de gestion, notamment en ce qui a trait à l'économie canadienne, aux marchés, aux résultats d'exploitation et financiers et aux opérations. Se reporter aux rubriques « Hypothèses formulées lors de la préparation des énoncés prospectifs » et « Gestion des risques » du présent rapport de gestion pour obtenir plus de détails sur ces facteurs de risques. Si l'un de ces facteurs avait une incidence imprévue sur nous, ou si les hypothèses sous-jacentes aux énoncés prospectifs se révélaient inexactes, les résultats réels ou événements réels pourraient différer considérablement des résultats ou des événements prévus. À moins d'indication contraire, les énoncés prospectifs ne tiennent pas compte de l'incidence que pourraient avoir sur nos activités des opérations ou des éléments non récurrents ou exceptionnels annoncés ou se produisant une fois que les énoncés ont été effectués. Tout énoncé prospectif contenu dans le présent document et les documents dont il est fait mention dans le présent document est fait sous réserve de la présente mise en garde. Rien ne garantit que les résultats ou les faits prévus par nous se réaliseront ou, même s'ils se réalisent en quasi-totalité, qu'ils auront les conséquences prévues. Le lecteur ne doit pas se fier indûment à quelque énoncé prospectif que ce soit.

NOTRE SOCIÉTÉ

Nos principales activités

Nous sommes un fournisseur de services de télécommunications essentiellement régional qui exerce des activités principalement dans le Canada atlantique, au Québec et en Ontario. Nous faisons affaire avec les clients depuis plus d'un siècle et nous offrons une vaste gamme de services de communication traditionnels et novateurs de transmission de la voix et de données et un éventail de services de consultation, de services de gestion des infrastructures et de solutions matérielles.

Placements Bell Aliant, s.e.c. a été constituée le 7 juillet 2006, conformément au plan d'arrangement (l'arrangement) qui a donné naissance au Fonds. Les détails de l'arrangement figurent dans la circulaire d'information de la direction d'Aliant datée du 14 avril 2006. Nos principales activités sont exercées par Bell Aliant Communications régionales, Société en commandite (Bell Aliant, s.e.c.), par Télébec, Société en commandite (Télébec) et par NorthernTel, Société en commandite (NorthernTel). Nous consolidons ces sociétés en commandite ainsi que d'autres sociétés en commandite et sociétés filiales.

Nos résultats sont comptabilisés selon la méthode des intérêts communs. Par conséquent, les données de toutes les périodes antérieures au 7 juillet 2006 sont celles d'Aliant. Aux fins de présentation d'une comparaison et d'une analyse plus significatives d'une période à l'autre, nous présentons également certains résultats antérieurs au 7 juillet 2006 sur une base pro forma.

Contexte dans lequel nous exerçons nos activités

État de la concurrence

Nous nous mesurons à divers concurrents dans les régions que nous servons. La concurrence accrue exercée par les entreprises de câblodistribution continue de représenter l'un des risques les plus importants auxquels nos activités sont exposées. Plusieurs de nos initiatives stratégiques pour 2007 sont conçues de façon à atténuer ce risque. Au cours du deuxième trimestre de 2007, les câblodistributeurs concurrents ont pénétré de nouvelles zones locales et ont mené des campagnes promotionnelles dynamiques dans les régions que nous servons, mais dans une moindre mesure que celle à laquelle nous nous attendions. L'incidence du recul de la clientèle des services locaux résidentiels qui en découle est présentée de façon plus détaillée à la rubrique « Résultats d'exploitation ». Nous prévoyons une croissance soutenue de la zone de couverture des concurrents tout au long de 2007, et à mesure que la concurrence s'intensifie, nous demeurons axés sur la mise en œuvre fructueuse de nos priorités stratégiques. Nous poursuivons l'amélioration de nos produits et de nos services, la promotion de nos forfaits de services groupés et l'innovation auprès des clients dans le but d'offrir des solutions complètes, et nous continuons d'investir dans nos collectivités et de soutenir les activités qui sont importantes pour nos clients et nos employés.

Modifications réglementaires en matière de télécommunications

Les décisions rendues par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (le CRTC ou le Conseil) ainsi que par le gouvernement fédéral influent sur nos activités. Dernièrement, de nombreux événements d'ordre réglementaire qui pourraient avoir une incidence importante sur nos résultats financiers futurs se sont produits. En avril 2007, le gouvernement fédéral a modifié la décision du Conseil en matière d'abstention de réglementation des services locaux en supprimant certaines restrictions liées au marketing et en modifiant les critères permettant d'obtenir une abstention de réglementation des tarifs à l'égard des services téléphoniques locaux. Cela a été suivi, en juillet 2007, par l'octroi d'une abstention à l'égard de services téléphoniques résidentiels locaux dans un certain nombre de zones de la région de l'Atlantique. Les décisions relatives à nos demandes d'abstention de la réglementation des services d'affaires locaux ainsi qu'aux demandes portant sur nos territoires en Ontario et au Québec sont encore en instance. Le 30 avril 2007, le Conseil a établi de nouvelles règles de tarification portant sur les services de détail réglementés aux termes de son examen du cadre de plafonnement des prix. En mai 2007, le Conseil a établi les lignes directrices appropriées relatives à la présentation des demandes portant sur la modification des tarifs des services autres que ceux portant sur la technologie voix sur IP. En juillet 2007, le Conseil a annoncé son plan d'action pour l'examen de ses mesures réglementaires à la lumière de l'instruction en matière de politique du gouvernement fédéral entrée en vigueur en décembre 2006.

Des détails sur ces questions et les autres faits nouveaux importants en matière de réglementation qui ont eu une incidence sur nos activités de télécommunications au deuxième trimestre de 2007 et pour la période allant jusqu'au 30 juillet 2007, inclusivement, sont présentés ci-après :

- *Réglementation des services locaux* – Avec prise d'effet le 25 juillet 2007, le Conseil a accordé une abstention à l'égard des services téléphoniques locaux dans 72 des 80 circonscriptions au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse et à l'Île-du-Prince-Édouard pour lesquelles nous avons demandé une abstention. Cette décision exclut les services d'accès téléphonique locaux de la réglementation des tarifs dans ces circonscriptions, à l'exception du plafonnement des prix qui continue de s'appliquer aux services d'accès téléphonique locaux autonomes. La décision devrait nous donner la flexibilité d'offrir une plus grande valeur à nos clients et de faire face plus efficacement à la concurrence dans le secteur des services locaux. À mesure que d'autres circonscriptions se qualifieront pour l'abstention dans le futur, nous prévoyons présenter d'autres demandes. Une décision concernant nos demandes d'abstention relatives aux services d'affaires devrait être rendue à court terme.
- *Tarifs* – Dans une décision rendue le 30 avril 2007, le CRTC a fixé les nouvelles règles de tarification qui régissent les tarifs facturés par les entreprises de services locaux titulaires (les ESLT) pour les services de télécommunications faisant l'objet d'une réglementation. Ces règles, qui sont désignées collectivement comme le cadre de plafonnement des prix, sont entrées en vigueur le 1^{er} juin 2007 et se sont traduites par un cadre réglementaire plus souple et plus axé sur le marché. Les principaux éléments de ce nouveau cadre comprennent, entre autres éléments, une souplesse accrue en matière de groupement des services offerts, la suppression des prix plafonds à l'égard des services locaux facultatifs, une augmentation des possibilités de hausses de tarifs pour certains services d'affaires de même que pour les services téléphoniques résidentiels de base dans les zones de desserte à coûts élevés, un gel des tarifs liés aux services téléphoniques résidentiels de base dans les zones autres que les zones de desserte à coûts élevés et des modifications au régime de contribution. Le CRTC a aussi permis la subdivision des tarifs résidentiels, ce qui procure davantage de flexibilité pour imposer des tarifs différents à des clients différents dans la même zone géographique. Dans une décision datée du 30 juillet 2007, le CRTC a étendu le cadre de plafonnement des prix à Télébec, avec prise d'effet le 1^{er} août 2007.
- *Échelles tarifaires* – Dans une décision rendue le 25 mai 2007, le CRTC a établi ce qui suit : lorsque les ESLT proposent de subdiviser les tarifs imposés pour un service admissible, celles-ci peuvent demander l'approbation du Conseil pour une échelle tarifaire précisant publiquement le tarif maximal ou le tarif minimal, ou les deux. Ces règles pourraient assouplir la réglementation visant certains services, ce qui nous permettrait de réagir plus rapidement à l'évolution des marchés et de mieux répondre aux besoins de nos clients.
- *Subdivision des tarifs* – Le 6 juin 2007, le Conseil a publié un avis public examinant la possibilité de permettre la subdivision des tarifs pour les marchés des services d'affaires et des téléphones publics. La subdivision des tarifs nous procurerait une flexibilité accrue quant à notre offre de services réglementés.
- *Services Ethernet* – Le 25 janvier 2007, le CRTC a rendu une décision définissant les exigences à l'égard de la prestation de services Ethernet de gros par les ESLT. Cette règle exige une refonte importante de nos services Ethernet de gros. Nous avons déposé auprès du Conseil, de même que d'autres sociétés, une demande de révision et de modification, faisant valoir notamment que cette décision était incompatible avec l'instruction en matière de politique. Nous avons également demandé à ce que l'application de la décision soit immédiatement suspendue jusqu'à ce que l'issue des demandes soit connue. Le 27 juin 2007, le Conseil a publié la Décision de télécom 2007-46, qui reporte la mise en œuvre des exigences susmentionnées jusqu'à ce que le Conseil se soit prononcé sur les demandes de révision et de modification.
- *Examen des mesures réglementaires* – Le 11 juillet 2007, le Conseil a présenté son plan d'action visant l'examen des mesures réglementaires existantes à la lumière de l'instruction en matière de politique du gouvernement fédéral. L'issue de cet examen pourrait se traduire par l'élimination ou l'assouplissement des mesures réglementaires inefficaces ou qui font obstacle aux forces du marché.

- *Comptes de report* — Au premier trimestre de 2007, le CRTC a publié deux décisions portant sur les services de réseaux numériques propres aux concurrents. Au deuxième trimestre, nous avons procédé à des estimations préliminaires qui montrent que ces décisions se traduisent par des rabais supplémentaires pour les concurrents d'approximativement 3,8 M\$. Après évaluation de l'incidence de ces décisions du CRTC sur notre compte de report, le solde estimatif du compte de report de Bell Aliant, s.e.c. se chiffre à néant, avec une contribution excédentaire récurrente annuelle de 4,8 M\$. Cette contribution excédentaire correspond aux fonds que Bell Aliant, s.e.c. pourrait recouvrer au moyen de hausses de tarifs, et pourrait se traduire par la liquidation et la fermeture du compte de report de Bell Aliant, s.e.c.

Télébec dispose de fonds accumulés limités dans son compte de report et n'est assujettie à aucune obligation annuelle récurrente à l'égard du compte de report. Il est prévu que le manque à gagner récurrent de Télébec se chiffrera à 3,3 M\$ au 31 juillet 2007.

Transformation de BCE en société fermée

Le 30 juin 2007, notre importante partie prenante, BCE, a annoncé la conclusion d'une entente définitive en vue de son acquisition par un groupe d'investisseurs dirigé par Teachers' Private Capital, la division d'investissement privé du Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario, Providence Equity Partners Inc. et Madison Dearborn Partners, LLC. L'opération est assujettie à l'approbation des actionnaires de BCE, et, après réception de cette approbation et d'autres approbations, devrait être conclue au cours du premier trimestre de 2008. Nous ne sommes pas partie à cette opération et nous ne pouvons prévoir l'incidence qu'aura le transfert de propriété de BCE sur notre organisation, le cas échéant.

Conclusion de conventions collectives

Le 13 juillet 2007, nous avons reçu un avis du Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier, section locale 6, représentant environ 150 employés de NorthernTel, indiquant qu'environ 71 % des employés avaient accepté l'offre d'une nouvelle convention d'une durée de quatre ans rétroactive au mois de février 2007 et arrivant à échéance en février 2011.

Le 26 juillet 2007, nous avons annoncé la signature de la convention collective avec le Conseil des communications du Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier de la région de l'Atlantique, représentant plus de 3 600 employés dans la région de l'Atlantique. Environ 75 % des employés ont accepté l'offre d'une nouvelle convention arrivant à échéance le 31 décembre 2011.

REVUE DU TRIMESTRE

Sommaire des résultats

| <i>Pour les périodes terminées les 30 juin</i> | | | | | | |
|--|--------------------|----------|----------------|-------------------|------------|----------------|
| <i>(en millions de dollars)</i> | Données présentées | | | | | |
| | Trimestres | | | Semestres | | |
| | 2007 | 2006 | Variation en % | 2007 | 2006 | Variation en % |
| Produits d'exploitation | 825,4 \$ | 516,5 \$ | 59,8 | 1 676,8 \$ | 1 044,2 \$ | 60,6 |
| BAIIA ¹⁾ | 358,1 \$ | 216,0 \$ | 65,8 | 707,6 \$ | 428,0 \$ | 65,3 |
| Bénéfice d'exploitation ¹⁾ | 55,8 \$ | 91,7 \$ | (39,1) | 227,4 \$ | 180,5 \$ | 26,0 |
| Autres charges | 0,4 | 1,3 | (69,2) | 2,6 | 13,7 | (81,0) |
| Intérêts débiteurs | 41,7 | 16,0 | 160,6 | 81,1 | 33,8 | 139,9 |
| Charge (économie) d'impôts | (46,8) | 25,9 | n.s. | (51,4) | 48,7 | n.s. |
| Part des actionnaires sans contrôle | 15,6 | 0,6 | n.s. | 67,2 | 1,1 | n.s. |
| Bénéfice net lié aux activités poursuivies | 44,9 \$ | 47,9 \$ | (6,3) | 127,9 \$ | 83,2 \$ | 53,7 |
| Bénéfice net lié aux activités abandonnées | 260,3 | 5,3 | n.s. | 265,8 | 10,2 | n.s. |
| Bénéfice net | 305,2 \$ | 53,2 \$ | n.s. | 393,7 \$ | 93,4 \$ | n.s. |

n.s. — non significatif

¹⁾ Le BAIIA et le bénéfice d'exploitation ne sont pas des mesures définies par les PCGR. Veuillez vous reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR » pour plus de détails.

Accroissement marqué des produits et des charges d'exploitation présentés au deuxième trimestre de 2007, comparativement au trimestre correspondant de 2006.

Les résultats d'exploitation du deuxième trimestre de 2007 comparativement à ceux du trimestre correspondant de 2006 traduisent la portée élargie de nos activités depuis le 7 juillet 2006, donnant lieu à une augmentation des produits et des charges d'exploitation et du BAIIA. Le bénéfice d'exploitation a reculé, la hausse du BAIIA ayant été neutralisée par une hausse de 181,3 M\$ de l'amortissement. Outre l'amortissement courant plus élevé découlant des immobilisations accrues depuis l'arrangement, la répartition du coût d'acquisition a été menée à terme, au deuxième trimestre de 2007, et a donné lieu à un ajustement de 125,3 M\$ au titre de l'amortissement, surtout lié à des actifs incorporels à durée de vie indéfinie pour la période comprise entre le 7 juillet 2006 et le 30 juin 2007. La hausse d'un trimestre à l'autre des intérêts débiteurs est surtout imputable à l'augmentation des soldes d'emprunt à long terme. L'économie d'impôts traduit la diminution importante du taux d'imposition effectif liée à notre structure de fiducie de revenu et les économies d'impôts futurs liés à l'amortissement des actifs incorporels qui ont été comptabilisés à l'achèvement de la répartition du prix d'acquisition. La part des actionnaires sans contrôle dans notre bénéfice pour le deuxième trimestre comprend la participation de 36,9 % dans Bell Aliant, s.e.c. que Bell Canada et BCE détiennent ainsi que la participation de 36,7 % dans Télébec et NorthernTel détenue indirectement par le Fonds par l'intermédiaire de la Fiducie Bell Nordiq.

Le bénéfice net lié aux activités abandonnées correspond essentiellement au bénéfice et au gain à la vente d'Aliant Directory Services (ADS), qui publie et distribue des annuaires téléphoniques dans la région de l'Atlantique. Nous avons vendu notre participation indirecte de 87,14 % dans l'actif net et les activités d'ADS avec prise d'effet le 30 avril 2007.

| <i>Pro forma</i> ¹⁾ | <i>Pro forma</i> ¹⁾ | | | | | |
|---|--------------------------------|----------|----------------|------------|------------|----------------|
| | Trimestres | | | Semestres | | |
| | 2007 | 2006 | Variation en % | 2007 | 2006 | Variation en % |
| <i>(en millions de dollars)</i> | | | | | | |
| Produits d'exploitation pro forma ²⁾ | 825,4 \$ | 814,9 \$ | 1,3 | 1 676,8 \$ | 1 636,8 \$ | 2,4 |
| BAlIA pro forma ²⁾ | 358,1 \$ | 363,2 \$ | (1,4) | 707,6 \$ | 716,1 \$ | (1,2) |
| Bénéfice d'exploitation pro forma ²⁾ | 55,8 \$ | 180,8 \$ | (69,1) | 227,4 \$ | 352,4 \$ | (35,5) |

¹⁾ Les résultats pour les périodes terminées le 30 juin 2007 correspondent aux résultats présentés et non à des résultats pro forma.

²⁾ Les produits d'exploitation pro forma, le BAIIA pro forma et le bénéfice d'exploitation pro forma ne sont pas des mesures financières définies par les PCGR. Veuillez vous reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR » pour plus de détails.

Au deuxième trimestre de 2007, les produits d'exploitation ont augmenté de 1,3 %, comparativement aux produits d'exploitation pro forma du trimestre correspondant de 2006.

Au cours du deuxième trimestre de 2007, la croissance pro forma des produits d'exploitation tirés des services Internet, des services de données, des services sans fil et des services de TI a plus que neutralisé la baisse des produits d'exploitation tirés des services locaux et d'accès, des services interurbains et d'autres services.

- Les produits d'exploitation tirés des services Internet et d'autres services de données se sont accrus de 4,8 % au deuxième trimestre de 2007, comparativement au deuxième trimestre de 2006. Cet accroissement a été stimulé par la croissance du nombre de clients des services Internet haute vitesse de 21,1 % d'un exercice à l'autre et a été en partie neutralisé par un ajustement de 3,1 M\$ associé à une décision du CRTC qui exigeait que nous baissions nos tarifs liés au dispositif d'extension du service de base rétroactivement à 2002, ainsi que par un recul de 2,1 % des produits moyens par client résidentiel des services Internet haute vitesse qui ont été touchés par les offres promotionnelles mises de l'avant au cours de la période.
- Au deuxième trimestre, les produits d'exploitation tirés des services sans fil se sont accrus de 19,2 %, stimulés par une hausse de 14,7 % du nombre de clients, qui a été partiellement contrebalancée par le recul de 1,1 % des produits moyens par client.
- Les produits d'exploitation tirés des services de TI et de solutions matérielles ont augmenté de 21,8 % pour le deuxième trimestre. La croissance des produits d'exploitation tirés des services gérés et des activités de TI, notamment au sein des secteurs des soins de santé, de la défense, de la sécurité et de l'aérospatial, a donné lieu à une augmentation de 17,9 % des produits d'exploitation tirés des services de TI, alors que les nouvelles activités du secteur des soins de santé ont favorisé la hausse de 26,0 % des produits d'exploitation tirés des solutions matérielles de TI pour le trimestre.
- Les hausses de tarifs ciblées et la croissance des produits d'exploitation tirés des forfaits de produits et de fonctions de service ont contribué à réduire l'incidence, sur les produits d'exploitation, de la perte de clients résultant des pressions exercées par la concurrence et du remplacement des technologies. Les produits d'exploitation tirés des services locaux et d'accès et des services interurbains ont reculé de 1,0 % et de 3,9 % pour le deuxième trimestre, respectivement.

Depuis le début de l'exercice, les produits d'exploitation ont augmenté de 2,4 %, comparativement à l'exercice précédent.

Depuis le début de l'exercice, la croissance des produits d'exploitation reflète de fortes ventes saisonnières de solutions matérielles de TI, qui ont progressé de 15,2 M\$ d'un exercice à l'autre au premier trimestre de 2007. La croissance d'un exercice à l'autre des produits d'exploitation tirés des solutions matérielles de TI pour le deuxième trimestre de 2007 s'est chiffrée à 7,5 M\$. La croissance moins élevée des produits d'exploitation au deuxième trimestre de 2007 comparativement au premier trimestre de 2007 est également imputable à un ajustement de 3,1 M\$ aux produits d'exploitation tirés des services de données, dont il est question plus amplement à la rubrique « Résultats et analyse pro forma ».

Le bénéfice d'exploitation du deuxième trimestre de 2007 reflète un ajustement non récurrent de l'amortissement, entraînant le recul de 69,1 % de ce dernier par rapport au bénéfice d'exploitation pro forma du deuxième trimestre de 2006.

La hausse des coûts liés aux salaires et à la main-d'œuvre ainsi que des impôts provinciaux sur le capital a entraîné une diminution de 1,4 % du BAIIA au deuxième trimestre de 2007, comparativement au BAIIA pro forma du trimestre correspondant de 2006. Bien que l'augmentation des charges d'exploitation ait été en partie neutralisée par la réduction de la charge nette au titre des régimes d'avantages sociaux et des frais de restructuration et autres frais, l'accroissement de l'amortissement a entraîné le recul du bénéfice d'exploitation au deuxième trimestre de 2007 qui s'est établi à 69,1 % de moins que le bénéfice d'exploitation pro forma du trimestre correspondant de 2006. Au cours du deuxième trimestre de 2007, la répartition du coût d'acquisition relativement à l'arrangement a été menée à terme, donnant lieu à une augmentation de l'amortissement de 125,3 M\$, dont une tranche de 93,5 M\$ constituait un ajustement non récurrent pour la période comprise entre le 7 juillet 2006 et le 31 mars 2007.

| Pour les périodes terminées les 30 juin (en millions de dollars) | Trimestres | | | Semestres | | |
|---|--------------------|----------|----------------|--------------------|----------|----------------|
| | 2007 ¹⁾ | 2006 | Variation en % | 2007 ¹⁾ | 2006 | Variation en % |
| Encaisse distribuable ²⁾ | 160,2 \$ | 167,5 \$ | (4,4) | 350,8 \$ | 350,2 \$ | 0,2 |
| Distributions en espèces déclarées | 163,5 \$ | 153,8 \$ | 6,3 | 329,7 \$ | 307,6 \$ | 7,2 |

¹⁾ Les résultats présentés pour les périodes terminées le 30 juin 2007 correspondent aux résultats présentés et non à des résultats pro forma.

²⁾ L'encaisse distribuable n'est pas une mesure définie par les PCGR. Veuillez vous reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR » pour plus de détails.

L'encaisse distribuable a reculé de 4,4 % au deuxième trimestre de 2007 comparativement à l'encaisse distribuable pro forma du deuxième trimestre de 2006.

La baisse de l'encaisse distribuable pour le trimestre, comparativement à l'encaisse distribuable pro forma du deuxième trimestre de 2006, est principalement liée à une diminution de 1,4 % du BAIIA pro forma, à une hausse de 15,0 % des cotisations au titre des services rendus et à une augmentation des charges du Fonds. Les cotisations au titre des services rendus sont plus élevées en raison de la croissance du salaire admissible et de la baisse du taux d'actualisation à long terme utilisé pour les dernières évaluations de la capitalisation. Les charges du Fonds, qui comprennent certains coûts rétroactifs liés à une nouvelle convention conclue avec l'agent des transferts du Fonds pour 2006, n'ont pas été séparées du BAIIA dans la présentation pro forma de 2006. Le résultat net de ces écarts aurait contribué à une réduction de 6,2 % de l'encaisse distribuable du trimestre d'un exercice à l'autre.

Les autres écarts liés à l'encaisse distribuable s'expliquent par les activités d'acquisition et de désinvestissement réalisées en 2007. La vente de notre participation dans l'actif d'ADS avec prise d'effet le 30 avril 2007 a donné lieu à une réduction de 4,9 M\$ de l'encaisse distribuable au cours du trimestre comparativement au trimestre correspondant de 2006. Cette réduction a été contrebalancée par l'acquisition de la participation minoritaire dans Télébec et NorthernTel, déduction faite des débiteurs additionnels pris en charge lors de l'acquisition et inclusion faite de l'ajustement de la participation minoritaire qui aurait été fait relativement aux débiteurs et aux dépenses en immobilisations en 2006, et a permis d'augmenter d'environ 8,3 M\$ l'encaisse distribuable du trimestre. Ces opérations d'acquisition et de désinvestissement, y compris l'émission connexe de parts du Fonds et les rachats aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, devraient avoir une incidence minime sur l'encaisse distribuable mesurée par part.

Le tableau suivant présente un sommaire du rapprochement de l'encaisse distribuable et des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation pour le trimestre et le semestre terminés le 30 juin 2007. Le tableau présente des renseignements supplémentaires sur les sources de l'encaisse distribuable, que cette dernière provienne des flux de trésorerie liés à l'exploitation, de l'utilisation des réserves de liquidités ou du recours à l'emprunt, déduction faite des liquidités affectées aux investissements dans notre entreprise.

| Pour les périodes terminées le 30 juin 2007 (en millions de dollars) | Encaisse distribuable pour le trimestre provenant des sources suivantes : | | | | Encaisse distribuable pour le semestre provenant des sources suivantes : | | | |
|--|---|------------------------------------|-------------------|-----------------|--|------------------------------------|-------------------|-----------------|
| | Exploitation | Réserves de liquidités ou emprunts | Investissements | Total | Exploitation | Réserves de liquidités ou emprunts | Investissements | Total |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation | 332,8 \$ | - | - | 332,8 \$ | 584,5 \$ | - | - | 584,5 \$ |
| Ajouter (déduire) : | | | | | | | | |
| Éléments d'exploitation financés au moyen des réserves de liquidités ou d'emprunts | - | (29,8) | - | (29,8) | - | 9,3 | - | 9,3 |
| Dépenses en immobilisations | - | - | (143,4) | (143,4) | - | - | (258,7) | (258,7) |
| Économie d'impôts exigibles et autres charges | (2,8) | - | - | (2,8) | 3,2 | - | - | 3,2 |
| Encaisse distribuable liée aux activités abandonnées | 3,4 | - | - | 3,4 | 12,5 | - | - | 12,5 |
| Encaisse distribuable¹⁾ | 333,4 \$ | (29,8) \$ | (143,4) \$ | 160,2 \$ | 600,2 \$ | 9,3 \$ | (258,7) \$ | 350,8 \$ |

¹⁾ Veuillez vous reporter à la rubrique « Mesures non définies par les PCGR » pour une définition du BAIIA pro forma et pour un rapprochement avec l'encaisse distribuable de même que pour un rapprochement complet des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avec l'encaisse distribuable.

Au deuxième trimestre de 2007, l'encaisse distribuable provenant de l'exploitation, déduction faite des activités d'investissement, a été légèrement en deçà des attentes. Compte tenu du rendement soutenu au premier trimestre et de nos prévisions pour le reste de l'exercice, nous maintenons nos prévisions annuelles de 690 M\$ à 710 M\$ pour l'encaisse distribuable. Nous prévoyons que les dépenses en immobilisations, y compris les investissements supplémentaires pour accélérer la mise en œuvre de notre technologie de la fibre jusqu'aux nœuds, s'établiront environ entre 16,0 % et 16,5 % des produits d'exploitation. Nous effectuons des investissements pour répondre à deux objectifs : entretenir les actifs liés aux réseaux et faire évoluer les capacités de réseau IP vers la nouvelle génération de façon à permettre la prestation de nouveaux services, lesquels sont nécessaires pour soutenir le caractère durable de nos produits d'exploitation. Nos dépenses en immobilisations pour le deuxième trimestre de 2007 ont représenté 17,4 % des produits d'exploitation, ce qui est supérieur à notre cible annuelle, ce qui était prévu compte tenu des tendances saisonnières habituelles pour les dépenses en immobilisations.

Selon nos attentes, l'encaisse distribuable générée au moyen de la poursuite de nos activités, déduction faite des dépenses en immobilisations habituelles, sera suffisante pour maintenir, et même augmenter légèrement, le montant des distributions en espèces versées au Fonds et à ses porteurs de parts jusqu'en 2011, année au cours de laquelle nous prévoyons que notre bénéficiaire sera assujéti à l'impôt des sociétés. Puisque nous avons l'intention de distribuer indirectement aux porteurs de parts du Fonds environ 90 % de l'encaisse distribuable, il restera environ 10 % de l'encaisse distribuable pour répondre à d'autres besoins de liquidités, par exemple financer les déficits des régimes de retraite, rembourser la dette à long terme et effectuer de petites acquisitions. Au cours de n'importe quelle période donnée, en raison de certains éléments comme les fluctuations du fonds de roulement, la capitalisation du déficit des régimes de retraite, et les impôts ayant un effet sur la trésorerie en excédent des niveaux normalisés, le montant réel des flux de trésorerie pourrait différer du montant que nous avons désigné comme l'encaisse distribuable. Les fluctuations des flux de trésorerie pourront aussi être financées au moyen de cette réserve de liquidités de 10 % ou par des emprunts temporaires. Nous n'avons pas l'intention d'effectuer des emprunts pour financer les distributions régulières.

Nous croyons qu'une dette à long terme de l'ordre du double du BAIIA est appropriée, étant donné la stabilité prévue de nos flux de trésorerie et notre volonté de maintenir des cotes de crédit de première qualité. L'utilisation d'une partie de nos réserves de liquidités et, si nécessaire, le recours à l'emprunt pour financer les fluctuations du fonds de roulement, le déficit des régimes de retraite et les impôts ayant un effet sur la trésorerie en excédent des niveaux normalisés, cadre avec les objectifs généraux en matière d'effet de levier.

PRIORITÉS ET STRATÉGIE POUR 2007

Nos priorités stratégiques pour 2007 sont les suivantes :

Expérience client supérieure

Nous croyons qu'offrir une expérience client supérieure est crucial pour favoriser et maintenir la fidélité de la clientèle. Pour créer une expérience client supérieure, il faut offrir un service à la clientèle exceptionnel, procurer une valeur remarquable grâce à des produits et des services de pointe et faire preuve d'un engagement soutenu envers la collectivité.

Service à la clientèle

Nous procédons à la mise en œuvre de changements importants dans notre façon de servir nos clients. Ces changements permettront à nos clients de conclure plus facilement des affaires avec nous, au moment et à l'endroit qui leur conviennent.

Au cours du deuxième trimestre de 2007, nous avons mis en œuvre un certain nombre d'améliorations à notre facturation dans la région de l'Atlantique, y compris l'achèvement du déploiement de notre nouveau format de facture pour la clientèle résidentielle et de la conversion d'une partie de la clientèle d'affaires à la facturation électronique. De plus, pour améliorer les services offerts à la nouvelle clientèle des services à large bande, nous avons, sur une base ponctuelle, accru la disponibilité pour les rendez-vous le samedi, fourni aux clients des plages de rendez-vous de deux heures dans certains secteurs et déployé le service « pour le même jour » dans plusieurs localités de l'Ontario et du Québec. Ces initiatives et d'autres se sont traduites par une satisfaction accrue de la clientèle des services à large bande et d'autres services clés.

Procurer une valeur grâce à des produits et des services de pointe

Procurer une valeur consiste à offrir les bons produits et les bons services aux clients à un prix concurrentiel. Nous travaillons continuellement à l'élaboration et au lancement de nouveaux produits et services novateurs qui sont pratiques et conviviaux pour les clients résidentiels et qui présentent un avantage concurrentiel pour les entreprises.

Au cours du deuxième trimestre de 2007, nous avons poursuivi nos efforts visant à procurer une expérience client distincte aux clients des *Forfaits économiques* et des produits multiples. Dans la plupart des régions de l'Ontario et du Québec, nous avons lancé le *Forfait de Bell*, qui offre à la clientèle résidentielle une combinaison de services, soit les services locaux, les services d'accès Internet haute vitesse, les services sans fil et les services de télévision par satellite d'ExpressVu de Bell et d'autres services. Nous avons également lancé des forfaits à l'échelle locale, notamment les combinaisons de services de téléphonie résidentielle comprenant les services téléphoniques locaux, les fonctions d'appel et la deuxième ligne optionnelle. Dans le Canada atlantique, nous avons poursuivi la consolidation de la technologie de la fibre optique jusqu'aux nœuds ainsi que l'expansion de la zone de couverture de nos services Internet haute vitesse dans certaines régions.

Au sein du marché d'affaires des petites et moyennes entreprises, nous continuons d'améliorer les services offerts afin d'élaborer des solutions en matière de technologies de l'information et de communications (TIC). Au deuxième trimestre de 2007, nous avons lancé de nouveaux *Forfaits économiques Affaires* dans la région de l'Atlantique. Ces forfaits incluent des services téléphoniques locaux et des services Internet. En Ontario et au Québec, territoires où nos activités sont exercées sous la marque Bell, nous avons lancé le forfait *Essentiel d'affaires* qui inclut le service téléphonique et le service Internet haute vitesse. Ce service complète le *Forfait démarrage* que nous avons lancé au premier trimestre. Les ventes ont été soutenues alors que le marché d'affaires des petites entreprises a adopté les avantages de ces nouveaux services.

Nous continuons de nous concentrer sur la gestion de l'évolution de nos clients vers la technologie IP au sein du marché des entreprises. Au deuxième trimestre, un certain nombre d'importants clients exerçant leurs activités dans le secteur des soins de santé, d'organismes gouvernementaux et de grandes entreprises ont mis en œuvre, ou étaient sur le point de mettre en œuvre, des solutions IP pour remplacer les services traditionnels. Le déploiement des solutions IP se poursuit, alors qu'un autre groupe de clients importants a entamé le processus d'évaluation de la conversion des services vers les solutions IP. De plus, au deuxième trimestre, nous avons affiché une forte croissance des services de TI, alors que la clientèle d'affaires a fait appel à nos experts pour les aider à répondre à leurs besoins en matière de TI.

Collectivité

Le troisième élément de l'expérience client constitue l'engagement envers la collectivité. Nous continuons à appuyer plusieurs programmes qui visent essentiellement à avoir une incidence favorable sur les enfants et les jeunes des collectivités que nous servons. Au deuxième trimestre, plusieurs de nos employés et de nos employés retraités ont fait du bénévolat dans le cadre de plus de 110 événements communautaires dans les régions que nous servons. Un des événements les plus importants a été la « Marche Aliant pour Jeunesse, J'écoute », à laquelle des centaines d'employés ont participé, dans six provinces, et qui a permis de recueillir près de 200 000 \$ pour les enfants dans le besoin.

Efficiences opérationnelles

Tout en visant l'accroissement de nos produits bruts, nous gérons aussi énergiquement notre structure de coûts pour assurer la progression de l'encaisse distribuable et procurer une valeur aux porteurs de parts du Fonds. Grâce à notre échelle importante, à notre accès à des technologies d'avant-garde et à notre collaboration avec Bell Canada, nous pouvons plus facilement accroître notre efficacité opérationnelle et réduire nos coûts.

Au deuxième trimestre de 2007, nous avons réalisé des compressions de coûts d'environ 19 M\$, grâce à la renégociation de contrats de fournisseurs, à la réduction des coûts liés à l'immobilier, à la gestion du personnel, à la diminution des dépenses discrétionnaires et à la baisse des frais liés à nos ententes commerciales avec Bell Canada.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Au 31 décembre 2006, nos résultats d'exploitation étaient présentés selon trois secteurs isolables : le secteur de Bell Aliant, le secteur du Groupe Bell Nordiq et le secteur des Autres filiales. Par suite de la transformation en société fermée du Fonds de revenu Bell Nordiq en janvier 2007 et de la vente de l'actif net et des activités d'ADS en avril 2007, nous gérons notre société et classons nos activités de façon à prévoir et à évaluer le rendement en fonction d'un seul secteur en 2007. Outre au moyen de l'encaisse distribuable, notre rendement financier est évalué au moyen de la croissance des produits d'exploitation, du BAIIA et du bénéfice d'exploitation.

Résultats présentés et analyse

| <i>(en millions de dollars)</i> | Données présentées | | | | | |
|---|--------------------|----------|----------------|------------|------------|----------------|
| | Trimestres | | | Semestres | | |
| | 2007 | 2006 | Variation en % | 2007 | 2006 | Variation en % |
| Services locaux et d'accès | 360,6 \$ | 147,6 \$ | 144,3 | 715,8 \$ | 295,3 \$ | 142,4 |
| Services interurbains | 118,5 | 53,8 | 120,3 | 233,7 | 108,5 | 115,4 |
| Données | 173,5 | 87,6 | 98,1 | 350,0 | 169,7 | 106,2 |
| Services de TI et de solutions matérielles | 72,0 | 59,0 | 22,0 | 177,6 | 145,3 | 22,2 |
| Sans fil | 15,5 | 120,0 | (87,1) | 30,1 | 230,8 | (87,0) |
| Autres produits | 85,3 | 48,5 | 75,9 | 169,6 | 94,6 | 79,3 |
| Produits d'exploitation | 825,4 \$ | 516,5 \$ | 59,8 | 1 676,8 \$ | 1 044,2 \$ | 60,6 |
| Charges d'exploitation | 467,3 | 300,5 | 55,5 | 969,2 | 616,2 | 57,3 |
| BAIIA ¹⁾ | 358,1 \$ | 216,0 \$ | 65,8 | 707,6 \$ | 428,0 \$ | 65,3 |
| Charge nette au titre des régimes d'avantages sociaux | 28,3 | 23,6 | 19,9 | 57,8 | 47,8 | 20,9 |
| Amortissement | 273,1 | 91,8 | 197,5 | 421,0 | 190,5 | 121,0 |
| Frais de restructuration et autres frais | 0,9 | 8,9 | (89,9) | 1,4 | 9,2 | (84,8) |
| Bénéfice d'exploitation ¹⁾ | 55,8 \$ | 91,7 \$ | (39,1) | 227,4 \$ | 180,5 \$ | 26,0 |

¹⁾ Le BAIIA et le bénéfice d'exploitation ne sont pas des mesures définies par les PCGR. Veuillez vous reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR » pour plus de détails.

Les produits et les charges d'exploitation, tels qu'ils sont présentés dans nos états financiers, se sont accrus considérablement en 2007, résultat qui traduit l'élargissement de la portée géographique et l'accroissement de la clientèle découlant de l'arrangement. Du 30 juin 2006 au 30 juin 2007, la clientèle des services d'accès locaux a augmenté d'environ 126 % et celle des services Internet haute vitesse, d'environ 166 %. Ces augmentations ont été contrebalancées en partie par un recul des produits d'exploitation tirés des services sans fil en raison du transfert des activités sans fil d'Aliant à Bell Canada en vertu de l'arrangement.

L'élargissement des activités a également donné lieu à une hausse des coûts en vue de soutenir l'accroissement de la clientèle et l'expansion de l'infrastructure des immobilisations dans la vaste zone de services. L'augmentation de l'amortissement enregistrée au deuxième trimestre de 2007 comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent reflète l'augmentation des investissements dans les immobilisations découlant de l'arrangement de même que l'amortissement supplémentaire de 125,3 M\$ pour la période allant du 7 juillet 2006 au 30 juin 2007, lié à un ajustement au titre de la répartition du coût d'acquisition effectué au cours du trimestre, qui avait trait principalement à des actifs incorporels à durée de vie indéfinie. Nous prévoyons que l'amortissement annuel s'accroîtra d'environ 150 M\$ en raison de l'achèvement de la répartition du coût d'acquisition. De plus, les frais de restructuration et autres frais constatés au deuxième trimestre de 2006 ne se sont pas répétés en 2007.

Afin d'évaluer la croissance sous-jacente, nous présentons ci-après certains de nos résultats antérieurs au 7 juillet 2006 sur une base pro forma.

Résultats et analyse pro forma

| <i>Pour les périodes terminées les 30 juin</i> | Données pro forma¹⁾ | | | | | |
|---|---------------------------------------|-------------|-----------------------|-------------------|-------------|-----------------------|
| | Trimestres | | | Semestres | | |
| | 2007 | 2006 | Variation en % | 2007 | 2006 | Variation en % |
| <i>(en millions de dollars)</i> | | | | | | |
| Services locaux et d'accès | 360,6 \$ | 364,4 \$ | (1,0) | 715,8 \$ | 726,0 \$ | (1,4) |
| Services interurbains | 118,5 | 123,3 | (3,9) | 233,7 | 242,7 | (3,7) |
| Données | 173,5 | 165,5 | 4,8 | 350,0 | 322,5 | 8,5 |
| Services de TI et de solutions matérielles | 72,0 | 59,1 | 21,8 | 177,6 | 145,7 | 21,9 |
| Sans fil | 15,5 | 13,0 | 19,2 | 30,1 | 25,8 | 16,7 |
| Autres produits | 85,3 | 89,6 | (4,8) | 169,6 | 174,1 | (2,6) |
| Produits d'exploitation pro forma ²⁾ | 825,4 \$ | 814,9 \$ | 1,3 | 1 676,8 \$ | 1 636,8 \$ | 2,4 |
| Charges d'exploitation | 467,3 | 451,7 | 3,5 | 969,2 | 920,7 | 5,3 |
| BAIIA pro forma ²⁾ | 358,1 \$ | 363,2 \$ | (1,4) | 707,6 \$ | 716,1 \$ | (1,2) |
| Charge nette au titre des régimes d'avantages sociaux | 28,3 | 29,0 | (2,4) | 57,8 | 58,5 | (1,2) |
| Amortissement | 273,1 | 144,5 | 89,0 | 421,0 | 296,0 | 42,2 |
| Frais de restructuration et autres frais | 0,9 | 8,9 | (89,9) | 1,4 | 9,2 | (84,8) |
| Bénéfice d'exploitation pro forma ²⁾ | 55,8 \$ | 180,8 \$ | (69,1) | 227,4 \$ | 352,4 \$ | (35,5) |

¹⁾ Les résultats pour les périodes terminées le 30 juin 2007 correspondent aux résultats présentés et non à des résultats pro forma.

²⁾ Les produits d'exploitation pro forma, le BAIIA pro forma et le bénéfice d'exploitation pro forma ne sont pas des mesures définies par les PCGR. Veuillez vous reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR » pour plus de détails.

Services locaux et d'accès

Les produits d'exploitation tirés des services locaux et d'accès proviennent de la prestation des SAR, des fonctions de service améliorées, des paiements de contribution et des paiements des concurrents pour l'accès au réseau.

La majeure partie des produits d'exploitation tirés des services locaux et d'accès proviennent de la prestation des SAR. Les produits d'exploitation tirés des services locaux et d'accès par client des SAR ont augmenté au deuxième trimestre de 2007 comparativement à ceux du trimestre correspondant de 2006. Malgré une baisse de 2,8 % des clients des SAR, les produits d'exploitation tirés des services d'accès, au deuxième trimestre de 2007, n'ont reculé que de 1,3 %. Nous connaissons un succès grâce à une hausse de tarifs dans certains marchés et à une pénétration accrue en matière de fonctions et de services groupés ainsi qu'au retour de certains clients au moyen de campagnes visant à les reconquérir.

Au 30 juin 2007, le nombre de clients de la clientèle résidentielle des SAR était inférieur de 3,7 % au nombre enregistré à la même date en 2006, résultat qui traduit les pertes au profit de concurrents, la diminution du nombre de deuxièmes lignes et l'adoption de la technologie sans fil et de la technologie voix sur IP. Au 30 juin 2007, le nombre de clients de la clientèle d'affaires des SAR était de 1,0 % inférieur à celui enregistré au 30 juin 2006. Le déclin net de la clientèle des SAR se compare au recul qui a été enregistré au premier trimestre de 2007, et reflète une tendance à l'amélioration dans des régions où la concurrence est parvenue à maturité.

Services interurbains

Les produits d'exploitation tirés des services interurbains proviennent de la prestation des services interurbains et des appels interurbains entrants.

Au deuxième trimestre de 2007, les produits d'exploitation tirés des services interurbains ont diminué de 3,9 %, comparativement aux produits d'exploitation pro forma du deuxième trimestre de 2006, ce qui se compare favorablement aux reculs qui ont été subis au cours des deux dernières années. La baisse des produits d'exploitation découle de la perte de clients (principalement en raison des baisses des SAR), du remplacement par les services de téléphonie cellulaire et par les services IP et de l'érosion des services de contournement. Des hausses de tarifs ciblées et des modifications aux services offerts aux clients ont contribué à l'augmentation de 1,1 % des produits d'exploitation moyens par minute au cours du trimestre. Les clients tendent à passer d'un service basé sur le tarif à la minute à un forfait illimité ou à utilisation étendue pour un prix mensuel fixe.

Services de données

Les produits d'exploitation tirés des services de données proviennent des services d'accès aux données, des services des circuits de données, des services Internet haute vitesse et des services du réseau commuté, ainsi que des services et des applications améliorés comme TV sur mon PC^{MC}, les services de sécurité, le téléchargement de musique et l'accès commuté rapide.

La croissance pro forma des produits d'exploitation tirés des services de données, qui s'est chiffrée à 4,8 % au deuxième trimestre de 2007 comparativement au trimestre correspondant de 2006, s'explique par une augmentation de 11,1 % des produits d'exploitation tirés des services Internet. Les produits d'exploitation tirés des services de données pour le trimestre ont subi les contrecoups d'un ajustement de 3,1 M\$ associé à une décision du CRTC qui exigeait que nous baissions nos tarifs liés au dispositif d'extension du service de base rétroactivement à juin 2002. Depuis le début de l'exercice, la croissance des produits d'exploitation tirés des services de données a aussi été touchée par un ajustement de reclassement de 3,9 M\$ au premier trimestre de 2007 visant à inclure des produits d'exploitation de cette catégorie auparavant inclus dans les autres produits, de manière à mieux refléter leur nature.

Nous continuons à afficher une très forte croissance du nombre de clients des services Internet haute vitesse, une hausse de 21,1 % ayant été enregistrée au deuxième trimestre de 2007. Les programmes d'acquisition de clients axés sur des offres de lancement avantageuses ont connu du succès au cours du trimestre, et ont donné lieu à une hausse des activations nettes de clients des services Internet haute vitesse, notamment sur le marché résidentiel, mais ont entraîné un recul des produits moyens par client. Les produits moyens par client résidentiel des services Internet haute vitesse ont diminué de 2,1 % au deuxième trimestre de 2007, se chiffrant à 34,90 \$ comparativement à 35,66 \$ pour le deuxième trimestre de 2006. Depuis le début de l'exercice, les produits moyens par client résidentiel des services Internet haute vitesse se rapprochent de ceux de la période correspondante de 2006.

Sans fil

Les produits d'exploitation tirés des services sans fil proviennent de la prestation de services de téléphonie cellulaire, de téléavertisseur et de radiotéléphonie mobile par l'intermédiaire des réseaux analogiques et numériques sans fil de Télébec et de NorthernTel.

Au deuxième trimestre de 2007, les produits d'exploitation tirés des services sans fil ont augmenté de 19,2 %, comparativement aux produits d'exploitation pro forma tirés des services sans fil du deuxième trimestre de 2006, stimulés par une hausse de 14,7 % du nombre de clients des services de téléphonie cellulaire. Les produits moyens par client des services prépayés et postpayés ont augmenté depuis le début de l'exercice, mais les produits moyens par client ont diminué de 1,1 % dans l'ensemble, en raison surtout de l'augmentation du nombre de clients optant pour les services prépayés.

Produits d'exploitation tirés des services de TI et de solutions matérielles

Les produits d'exploitation tirés des services de TI et de solutions matérielles proviennent principalement de notre division xwave par l'intermédiaire de l'intégration de systèmes, de la conception de logiciels et des services de consultation auprès des entreprises et d'infrastructure, comme les centres de données, les centres d'assistance, les services de sécurité et l'assistance technique.

Au deuxième trimestre de 2007, les produits d'exploitation tirés des services de TI et de solutions matérielles se sont accrus de 21,8 %, comparativement aux montants pro forma comptabilisés pour le deuxième trimestre de 2006. Les produits d'exploitation tirés des services de TI ont augmenté de 17,9 %, essentiellement en raison de la croissance des produits d'exploitation tirés des services gérés et des activités de TI dans les marchés verticaux des soins de santé, de la défense, de la sécurité et de l'aérospatial. Les produits d'exploitation tirés des services de solutions matérielles, stimulés essentiellement par l'intensification des activités dans le secteur de la santé et la croissance des ventes au gouvernement et aux organismes fédéraux, se sont accrus de 26,0 %.

Autres produits

Les autres produits se composent des produits d'Atlantic Mobility Products (AMP), des produits d'Innovatia, de la location et de la vente de terminaux, de la vente d'ordinateurs personnels, des services professionnels, des produits tirés de la location de bâtiments ainsi que des produits tirés de l'arrangement d'impartition que nous avons conclu avec Bell Mobilité.

Au deuxième trimestre de 2007, les autres produits ont reculé de 4,8 %, comparativement aux autres produits pro forma comptabilisés au trimestre correspondant de 2006. Les produits d'exploitation d'AMP tirés de la vente d'appareils cellulaires et d'accessoires connexes ont baissé, traduisant un déclin des activations de comptes clients pour les services sans fil dans la région de l'Atlantique en 2007 par rapport à 2006. Les produits d'exploitation tirés de l'apprentissage en ligne ont également baissé, notamment ceux provenant des clients américains d'Innovatia, du fait que ces produits sont libellés en dollars américains et qu'ils sont désavantagés par la hausse du dollar canadien.

Charges d'exploitation

| Pour les périodes terminées les 30 juin (en millions de dollars) | Trimestres | | Variation en % | Semestres | | Variation en % |
|---|--------------------|----------|-------------------|--------------------|----------|-------------------|
| | 2007 ¹⁾ | 2006 | | 2007 ¹⁾ | 2006 | |
| Coût des marchandises vendues | 149,4 \$ | 146,5 \$ | 2,0 | 326,5 \$ | 303,0 \$ | 7,7 |
| Salaires, avantages, main-d'œuvre contractuelle et consultation | 166,0 | 156,9 | 5,8 | 336,0 | 318,8 | 5,4 |
| Frais de vente, généraux et administratifs | 147,7 | 147,9 | (0,2) | 297,4 | 298,3 | (0,3) |
| Impôts provinciaux sur le capital | 4,2 | 0,3 | n.s. | 9,3 | 0,6 | n.s. |
| Charges d'exploitation | 467,3 \$ | 451,7 \$ | 3,5 | 969,2 \$ | 920,7 \$ | 5,3 |

n.s. – non significatif

¹⁾ Les résultats pour les périodes terminées le 30 juin 2007 correspondent aux résultats présentés et non à des résultats pro forma.

Au deuxième trimestre de 2007, les charges d'exploitation se sont accrues de 3,5 % comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent, essentiellement en raison de la hausse des coûts liés à la main-d'œuvre et des impôts sur le capital. L'augmentation des salaires, des avantages, de la main-d'œuvre contractuelle et de la consultation traduit essentiellement les hausses de salaire annuelles qui ont pris effet en mars et la hausse des coûts liés à la main-d'œuvre contractuelle compte tenu de la croissance des produits d'exploitation tirés des services de TI. Les impôts provinciaux sur le capital découlant principalement de notre structure du capital plus importante ont donné lieu à une augmentation de 3,9 M\$ des charges d'exploitation. Les impôts provinciaux sur le capital d'Aliant étaient pris en compte dans les autres charges avant l'arrangement, et n'ont pas fait l'objet d'un reclassement dans les soldes des comptes pro forma en raison de

leur montant négligeable. Les frais de vente, généraux et administratifs du deuxième trimestre de 2007 ont diminué de 0,2 %, étant donné qu'ils ont été restreints par des initiatives au chapitre de la productivité.

Le coût des marchandises vendues s'est accru de 2,0 % au cours du deuxième trimestre de 2007, comparativement à 13,2 % au premier trimestre de 2007, ce qui se traduit par une hausse de 7,7 % depuis le début de l'exercice par rapport à 2006. Le coût des marchandises vendues est influencé principalement par le niveau des produits d'exploitation tirés des solutions matérielles de TI, qui a augmenté de 7,5 M\$ au deuxième trimestre de 2007 et de 15,2 M\$ au premier trimestre de 2007, comparativement aux périodes correspondantes de 2006.

Autres charges

Les autres charges qui suivent sont analysées en tenant compte des montants présentés, étant donné qu'elles n'ont pas été assujetties à des ajustements pro forma, sauf aux fins du calcul de l'encaisse distribuable, ainsi qu'il est indiqué à la rubrique « Revue du trimestre ».

Intérêts débiteurs

Au deuxième trimestre de 2007, les intérêts débiteurs ont augmenté de 160,6 % comparativement au trimestre correspondant de 2006, en raison de l'augmentation importante de la dette à long terme depuis l'arrangement, contrebalancée en partie par une baisse des taux d'intérêt.

Charge (économie) d'impôts sur les bénéfices

Une partie de notre bénéfice est réalisée par l'intermédiaire de sociétés en commandite. Par conséquent, cette partie de notre bénéfice est exonérée de l'impôt des sociétés puisque le bénéfice imposable est attribué directement à nos associés. La charge d'impôts présentée a trait à nos filiales constituées en société par actions dont le bénéfice imposable est assujéti à l'impôt. Notre taux effectif d'économie d'impôts pour le premier semestre de 2007 s'est établi à 35,8 % de notre bénéfice avant impôts, ce qui représente une baisse considérable par rapport au taux d'imposition effectif de la période correspondante de 2006, qui s'établissait à 36,6 %. Cette diminution considérable de notre taux d'imposition effectif s'explique par plusieurs facteurs, notamment un recul de 45,5 points de pourcentage lié aux intérêts créditeurs intersociétés gagnés par les entités non imposables, un recul de 16,9 points de pourcentage lié au bénéfice imposable attribué à la part des porteurs sans contrôle, pour laquelle nous ne constatons aucune charge d'impôts, et un recul de 13,1 points de pourcentage lié aux variations du taux d'imposition.

Part des porteurs sans contrôle

La part des porteurs sans contrôle représente la participation de 36,9 % que détient Bell Canada dans Bell Aliant, s.e.c. ainsi que la participation indirecte de 36,7 % que le Fonds détient dans Télébec et NorthernTel. Les distributions attribuables et versées à Bell Canada correspondent, dans la mesure du possible, aux distributions par part versées par le Fonds aux porteurs de parts du Fonds. La part des porteurs sans contrôle liée à la participation de Bell Canada dans Bell Aliant, s.e.c. est fondée sur la quote-part des distributions de Bell Aliant, s.e.c. revenant à Bell Canada. Au cours du trimestre terminé le 30 juin 2007, nous avons inscrit dans notre bénéfice une part des porteurs sans contrôle de 15,6 M\$. Pour cette même période, les distributions déclarées par nos filiales à l'intention de la part des porteurs sans contrôle se sont chiffrées à 60,5 M\$. Une tranche de 50,9 M\$ de ce montant a été versée à Bell Canada par Bell Aliant, s.e.c. et une tranche de 9,6 M\$ a été versée indirectement au Fonds par Télébec et NorthernTel.

GESTION DES FINANCES ET DU CAPITAL

Sommaire des flux de trésorerie

| Pour les périodes terminées les 30 juin (en millions de dollars) | Trimestres | | Variation en % | Semestres | | Variation en % |
|---|-------------------|------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|
| | 2007 | 2006 | | 2007 | 2006 | |
| Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) : | | | | | | |
| Activités d'exploitation | 332,8 \$ | 117,1 \$ | 184,2 | 584,5 \$ | 209,1 \$ | 179,5 |
| Activités de financement | (732,5) | (25,9) | n.s. | (766,2) | (158,3) | n.s. |
| Activités d'investissement | 57,5 | (104,0) | n.s. | (257,6) | (184,9) | 39,3 |
| Diminution nette des flux de trésorerie liés aux activités poursuivies | (342,2) \$ | (12,8) \$ | n.s. | (439,3) \$ | (134,1) \$ | 227,6 |
| Augmentation nette des flux de trésorerie liés aux activités abandonnées | 325,4 | 3,1 | n.s. | 330,2 | 10,2 | n.s. |
| Diminution nette des flux de trésorerie de la période | (16,8) \$ | (9,7) \$ | 73,2 | (109,1) \$ | (123,9) \$ | (11,9) |

n.s. – non significatif

Les flux de trésorerie liés aux activités poursuivies ont enregistré une baisse de 342,2 M\$ au cours du trimestre, traduisant un remboursement de capital de 460,9 M\$ versé indirectement au Fonds. Ce versement nous a permis de remettre au Fonds le produit de la vente de l'actif d'ADS, qui figure dans les flux de trésorerie liés aux activités abandonnées, pour que le Fonds puisse racheter des parts aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Le Fonds a également été en mesure de nous rembourser un montant de 131,0 M\$ au titre d'un prêt que nous lui avons antérieurement consenti. La variation nette des flux de trésorerie liés aux activités poursuivies et aux activités abandonnées s'est traduite par une baisse de 16,8 M\$ au cours du deuxième trimestre, comparativement à une diminution de 9,7 M\$ pour la période correspondante en 2006.

Les autres principaux éléments expliquant la diminution nette des flux de trésorerie pour le deuxième trimestre de 2007 sont présentés ci-dessous.

Régimes de retraite à prestations déterminées et d'avantages complémentaires de retraite

Le montant total de la capitalisation de nos régimes de retraite à prestations déterminées s'est établi à 21,4 M\$ au deuxième trimestre de 2007, comparativement à un montant total de la capitalisation des régimes de retraite à prestations déterminées d'Aliant de 27,4 M\$ au deuxième trimestre de 2006. Au deuxième trimestre de 2007, la capitalisation supplémentaire relative aux régimes de retraite dont nous avons commencé à être le promoteur le 7 juillet 2006 a été plus que contrebalancée par la diminution de la capitalisation attribuable à l'application de mesures d'allègement de la capitalisation du déficit en ce qui a trait à nombre de nos régimes. De plus, la capitalisation au deuxième trimestre de 2006 a été accélérée légèrement afin de répondre aux exigences en matière de capitalisation suivant l'achèvement des évaluations actuarielles de 2005.

Des évaluations actuarielles portant sur nos régimes de retraite ont été effectuées en date du 31 décembre 2006 et déposées en juin et en juillet 2007. Tous les régimes ont fait état de déficits de capitalisation, mesurés selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation. Toutefois, comme la situation de capitalisation de nos régimes continue de s'améliorer, tous les régimes sauf un ont affiché un excédent de capitalisation mesuré selon l'approche de la solvabilité. Nous estimons à 330 M\$ la valeur actualisée des paiements exceptionnels requis pour financer les déficits de nos régimes de retraite à prestations déterminées au cours des 5 à 15 prochaines années, y compris un montant approximatif de 18 M\$ pour financer les déficits des régimes de Télébec et de NorthernTel,

qui avaient précédemment été exclus de nos estimations de la capitalisation. Le total des paiements exceptionnels requis pour 2007 s'établira à environ 36 M\$, ce qui reflète des calendriers de paiement à l'égard de la capitalisation du déficit de solvabilité échelonnés sur 10 ans en ce qui concerne nombre de nos régimes, déduction faite des cotisations volontaires des exercices antérieurs.

Le montant de la capitalisation des régimes d'avantages complémentaires de retraite a augmenté de 12,5 % pour s'établir à 1,8 M\$ au deuxième trimestre de 2007, comparativement à 1,6 M\$ pour la période correspondante de 2006, essentiellement en raison de l'accroissement du nombre de participants retraités et des coûts plus élevés des prestations versées en vertu des anciens régimes.

Variation des actifs et des passifs d'exploitation

Au deuxième trimestre de 2007, la variation des actifs et des passifs d'exploitation a entraîné des rentrées de 41,3 M\$, alors qu'elle avait entraîné des sorties de 12,6 M\$ au trimestre correspondant de 2006. Au deuxième trimestre de 2007, une augmentation des créanciers, principalement liée aux intérêts et aux primes de rendement des employés à payer, a eu pour effet d'accroître les flux de trésorerie. De plus, une hausse saisonnière des charges payées d'avance a été enregistrée ainsi qu'une diminution des débiteurs. Au deuxième trimestre de 2006, le paiement de primes de remboursement sur la dette à long terme d'un montant de 39,9 M\$ a eu pour effet d'accroître les charges reportées et, par conséquent, de réduire les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation.

Variation de la dette à long terme et autres instruments de financement

Au deuxième trimestre de 2007, nous avons vendu 99,1 M\$ de créances liées aux clients de plus dans le cadre d'un programme de titrisation élargi et nous en avons tiré un produit net de 90,0 M\$. Ce produit, ajouté aux autres flux de trésorerie et à l'emprunt temporaire en espèces de 127,0 M\$ consenti par le Fonds pendant qu'il mène à bien, de façon graduelle, son offre publique de rachat dans le cours normal des activités, nous a permis de réduire notre dette nette externe à court et à long terme. Au cours du deuxième trimestre, nous avons remboursé un montant de 412,4 M\$ sur nos emprunts bancaires à terme et une somme de 1,3 M\$ conformément au calendrier normal de remboursement d'autres emprunts à long terme, et nous avons obtenu un montant de 98,1 M\$ au moyen de titres d'emprunt à court terme en vertu de notre programme de papier commercial.

Depuis le début de l'exercice, les activités de financement reflètent également un produit net de 994,5 M\$ tiré de l'émission de billets à moyen terme en février 2007, le remboursement subséquent de 722,3 M\$ des emprunts bancaires à terme, le remboursement de 100,0 M\$ des billets à moyen terme d'Aliant et le remboursement de 5,7 M\$ des autres emprunts à court et à long terme.

Billets à recevoir du Fonds, billets à payer au Fonds et remboursement de l'avoir des associés

Au cours du premier trimestre, nous avons consenti un prêt de 131,0 M\$ au Fonds de revenu Bell Nordiq aux fins du financement d'une distribution extraordinaire à l'intention de ses porteurs de parts. Le prêt a par la suite été pris en charge par le Fonds dans le cadre de la transformation en société fermée. En outre, au cours du premier trimestre, nous avons consenti une avance de 69,9 M\$ au Fonds, essentiellement aux fins du rachat de ses parts en vertu de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Ces deux avances ont été remboursées au cours du deuxième trimestre, le Fonds ayant reçu de notre part un remboursement de capital de 460,9 M\$. Au cours du trimestre, le Fonds a affecté une partie de la trésorerie à des rachats en vertu de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités et nous a prêté le reste, soit 127,0 M\$, afin que nous puissions réduire notre dette à court terme externe sur une base temporaire, ainsi qu'il est indiqué ci-dessus.

Dérivés sur taux d'intérêt

En février 2007, dans le cadre de l'émission de billets à moyen terme mentionnée précédemment, nous avons réglé des swaps de taux d'intérêt d'un montant nominal totalisant 1,0 G\$. Le 26 février 2007, nous avons versé un montant en espèces de 30,5 M\$ aux contreparties au règlement de ces contrats. Aucune activité analogue n'a eu lieu au deuxième trimestre de 2007 ou au cours du premier semestre de 2006.

Distributions

Les distributions versées au cours du deuxième trimestre de 2007 ont totalisé 173,0 M\$, portant les distributions versées depuis le début de l'exercice à 339,1 M\$. Les distributions versées depuis le début de l'exercice incluent un montant de 120,3 M\$ versées par les filiales aux actionnaires sans contrôle. En 2006, les dividendes sur les actions ordinaires et les actions privilégiées d'Aliant s'étaient élevées à 40,7 M\$ pour le deuxième trimestre et à 117,6 M\$ pour le premier semestre.

Dépenses en immobilisations

Les dépenses en immobilisations du deuxième trimestre de 2007 ont totalisé 143,4 M\$, et 258,7 M\$ pour le premier semestre. Les dépenses en immobilisations de 2007 sont considérablement plus élevées qu'en 2006 en raison de l'accroissement de nos activités. Nous continuons d'investir dans nos activités sur fil traditionnelles pour soutenir nos activités existantes et la fiabilité de notre réseau, et nous avons investi dans l'expansion et l'accroissement de notre zone de couverture Internet à haute vitesse, en augmentant notre investissement dans la fibre optique jusqu'aux nœuds, en étendant la zone de couverture de TV Aliant et en transformant notre réseau pour soutenir nos applications IP de la prochaine génération.

Situation de trésorerie

Besoins de liquidités

Nous avons besoin d'importantes liquidités pour exécuter notre stratégie d'affaires. Nos besoins de liquidités pour 2007 consistent en des distributions aux porteurs de parts, en des dépenses en immobilisations, en des cotisations aux régimes de retraite et en des paiements relatifs à d'autres engagements, y compris le remboursement du prêt temporaire consenti par le Fonds, étant donné que ce dernier poursuit le rachat des parts en vertu de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Plus particulièrement, ces besoins devraient donner lieu à l'utilisation suivante des flux de trésorerie :

- Le taux actuel de distribution aux porteurs de parts du Fonds se chiffre à 0,2350 \$ la part par mois. Le Fonds est entièrement dépendant des distributions que la Fiducie Bell Nordiq et nous lui versons pour faire ses distributions. Selon les évaluations, les besoins de liquidités liés aux distributions du Fonds et à celles à l'intention de BCE et de Bell Canada s'établiront entre 644 M\$ et 660 M\$ pour 2007.
- La capitalisation totale de nos régimes de retraite à prestations déterminées en 2007 devrait être de l'ordre de 85 M\$ à 95 M\$, déduction faite des cotisations volontaires des exercices précédents et compte tenu de l'application d'un calendrier prévoyant la capitalisation du déficit de solvabilité sur une période de 10 ans en ce qui concerne les régimes admissibles. Les cotisations comprennent un montant d'environ 36 M\$ pour la capitalisation du déficit, la tranche résiduelle correspondant à la capitalisation au titre des services rendus au cours du trimestre. Selon les estimations, le montant de la capitalisation de nos régimes d'avantages complémentaires de retraite pour 2007 devrait s'établir entre 6 M\$ et 8 M\$ et celui des régimes de retraite à cotisations déterminées, entre 7 M\$ et 8 M\$.
- Des dépenses en immobilisations s'établissant entre 16,0 % et 16,5 % des produits d'exploitation seront effectuées, selon les besoins, pour soutenir notre infrastructure existante et faire progresser nos initiatives stratégiques. Ces dépenses en immobilisations comprennent des investissements de 35 M\$ à 45 M\$ visant à accélérer la mise en œuvre de la technologie de la fibre optique jusqu'aux nœuds.
- Le 28 février 2007, le Fonds a amorcé une offre publique de rachat dans le cours normal de ses activités lui permettant à l'occasion de racheter contre espèces, au prix du marché, un nombre maximal de 13 738 000 parts en cours du Fonds par l'intermédiaire de la Bourse de Toronto. L'offre publique de rachat dans le cours normal des activités viendra à échéance le 27 février 2008. Le Fonds exigera le remboursement de l'emprunt en cours de 127,0 M\$ qu'il nous a consenti afin de racheter des parts additionnelles en vertu de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités.
- Les autres engagements, notamment les contrats de location-exploitation et les engagements d'achat de matériel et d'autres infrastructures de réseau, ainsi que les éventualités, sont présentés aux notes 20 et 23 de nos états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006.

Sources de financement

Nous tirons la plus grande partie de nos liquidités de la vigueur des flux de trésorerie provenant de nos activités d'exploitation récurrentes, ainsi que de nos facilités de crédit bancaire, d'un prospectus préalable de base visant le placement de billets à moyen terme, d'un programme de papier commercial et d'un programme de titrisation de nos créances. Nous prévoyons tirer suffisamment de liquidités de nos activités d'exploitation en 2007 pour payer les dépenses en immobilisations, les distributions, le montant requis pour la capitalisation des régimes et nos autres engagements.

Structure du capital

| (en millions de dollars, sauf indication contraire) | 30 juin 2007 | | 31 décembre 2006 | |
|---|--------------|---------|------------------|---------|
| Avoir des associés | 4 522,1 \$ | 49,4 % | 4 836,6 \$ | 51,3 % |
| Part des actionnaires sans contrôle | 1 862,1 | 20,4 % | 1 919,1 | 20,3 % |
| Dette | 2 765,0 | 30,2 % | 2 680,3 | 28,4 % |
| Total du capital | 9 149,2 \$ | 100,0 % | 9 436,0 \$ | 100,0 % |

Dette

Nous avons émis des billets à moyen terme d'un montant de 2,25 G\$ en vertu de notre prospectus préalable de base visant un placement de 3,0 G\$. Au 30 juin 2007, nous avons prélevé une tranche de 100,0 M\$ sur notre facilité de crédit bancaire non renouvelable.

Nous disposons également d'une caisse de retraite non renouvelable de 450,0 M\$ que nous pouvons utiliser pour financer le déficit du régime de retraite. Au 30 juin 2007, aucun montant n'avait été prélevé sur cette facilité, mais nous avons diminué sa capacité de 30,7 M\$, compte tenu de l'émission de lettres de crédit en vue de soutenir l'application des mesures d'allègement de la capitalisation du déficit de solvabilité des régimes.

Nous poursuivons notre programme de papier commercial d'un montant de 400,0 M\$. Au 30 juin 2007, un montant de 102,5 M\$ était émis en vertu de cette facilité. Nous nous assurerons de disposer, en tout temps, d'une tranche non prélevée suffisante en vertu de nos facilités d'exploitation renouvelables de 576,0 M\$ pour soutenir les émissions de papier commercial. Nous avons l'intention de refinancer le montant résiduel de 100,0 M\$ tiré de notre facilité bancaire non renouvelable, les emprunts aux termes du programme de papier commercial et tout emprunt additionnel nécessaire pour rembourser le Fonds au moyen d'émissions supplémentaires sur les marchés financiers à taux fixe.

Notations

Standard & Poor's (S&P) et Dominion Bond Rating Service (DBRS) ont attribué les notations suivantes à nos filiales. Les notations ont été confirmées en février 2007.

| | S&P | DBRS |
|---|----------------------|-----------------------------|
| Dette de premier rang non garantie de Bell Aliant, s.e.c. | BBB, tendance stable | BBB (haut), tendance stable |
| Papier commercial de Bell Aliant, s.e.c. | Non noté | R-1 (bas), tendance stable |
| Débetures de Télébec et de NorthernTel | BBB, tendance stable | BBB (haut), tendance stable |

Une notation n'est pas une recommandation d'acheter, de vendre ni de détenir des titres, et peut être révisée ou retirée à tout moment.

Avoir des associés

Nous avons un nombre illimité autorisé de chacune des trois catégories de parts suivantes :

- parts de société en commandite échangeables de catégorie 1;
- parts de société en commandite de catégorie 2;
- parts de commandité.

Pour plus de détails sur les modalités et les conditions liées aux parts, veuillez vous reporter à la note 14 de nos états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006.

Les parts de Placements Bell Aliant, s.e.c. ne sont pas négociées dans le public, et il n'y a eu aucun changement de propriété depuis le 31 décembre 2006.

Les nouvelles normes comptables exigent que nous présentions un état consolidé du résultat étendu qui reflète les changements du cumul des autres éléments du résultat étendu découlant de la variation de la juste valeur des instruments dérivés désignés à titre de couverture des flux de trésorerie, dans la mesure où ils sont en vigueur. Le cumul des autres éléments du résultat étendu représente une composante distincte de l'avoir des associés. Au 30 juin 2007, le cumul des autres éléments du résultat étendu avait eu pour effet de réduire l'avoir des associés de 30,6 M\$. Veuillez vous reporter à la rubrique « Principales conventions comptables » pour plus de détails.

Autres arrangements financiers

Obligations contractuelles

Nous avons conclu divers contrats de location-exploitation de matériel et d'autres infrastructures de réseau et pris divers engagements d'achat aux termes de diverses conventions de services et conventions commerciales, ce qui comprend les ententes commerciales conclues avec Bell Canada à l'égard de nos activités en Ontario et au Québec auparavant détenues par celle-ci. Des renseignements au sujet du montant des paiements futurs estimatifs aux termes de ces arrangements sont présentés en détail à la note 20 de nos états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006 et à la note 17 de nos états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés pour la période terminée le 30 juin 2007. Des renseignements sur notre dette à long terme sont précisés à la note 12 de nos états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006 et à la note 10 de nos états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés pour la période terminée le 30 juin 2007.

Titrisation de créances

Nous vendons, en vertu d'une convention de rachat, certaines créances à une fiducie de titrisation. Plus de détails au sujet de cet arrangement sont présentés à la note 3 de nos états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006. Nous avons élargi notre programme au cours du deuxième trimestre de 2007 et, au 30 juin 2007, le produit en espèces net détenu dans la fiducie de titrisation totalisait 210,0 M\$, soit une augmentation de 90,0 M\$ par rapport au 31 mars 2007. Veuillez vous reporter à la note 3 des états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés pour la période terminée le 30 juin 2007 pour de plus amples renseignements.

Utilisation d'instruments financiers dérivés

Nous utilisons régulièrement des instruments financiers dérivés pour gérer les risques de taux d'intérêt et les risques de change associés à notre dette à long terme ou à des engagements fermes donnés. Plus de détails portant sur l'utilisation d'instruments financiers dérivés et sur les conventions comptables que nous suivons sont présentés aux notes 1 et 15 de nos états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés pour la période terminée le 30 juin 2007. Au 30 juin 2007, nous détenions un swap de taux d'intérêt fixe-variable en vigueur dont le montant nominal se chiffrait à 250,0 M\$. Ce swap est comptabilisé à titre de couverture du refinancement futur de notre dette à long terme.

OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

BCE, Bell Canada et le Fonds demeurent nos principaux apparentés. Pour plus de détails sur nos opérations entre apparentés et sur notre relation avec BCE et Bell Canada, veuillez vous reporter à la note 21 de nos états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006 et à la note 18 des états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés pour la période terminée le 30 juin 2007.

PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Nos états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés au 30 juin 2007 ont été établis conformément aux PCGR du Canada. Les conventions et méthodes comptables que nous utilisons et les estimations et hypothèses comptables cruciales que nous faisons sont conformes à celles décrites à la note 1 de nos états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006. Tel qu'il est présenté à la note 1 de nos états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés pour le trimestre terminé le 30 juin 2007, nous avons adopté, le 1^{er} janvier 2007, les chapitres 1530, 3251, 3855, 3862, 3863 et 3865 du *Manuel de l'ICCA*, lesquels ont trait au résultat étendu, aux instruments financiers et aux couvertures.

Par suite de l'adoption de ces nouvelles normes comptables, certains actifs et passifs financiers sont évalués à la juste valeur de marché, le reste étant inscrit au coût après amortissement. Les changements suivants découlent de la mise en œuvre de ces nouvelles normes :

- Les instruments financiers dérivés sont inscrits dans le bilan à la juste valeur à titre d'autres actifs ou d'autres passifs. La variation de la juste valeur liée à la tranche efficace des couvertures de flux de trésorerie liées aux taux d'intérêt est inscrite au titre des autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts connexes. La variation de la juste valeur liée à la tranche inefficace des couvertures de flux de trésorerie ou d'autres instruments financiers dérivés est inscrite au titre des autres produits dans l'état consolidé des résultats.

Un ajustement de reclassement de 40,2 M\$ a été inscrit au titre du cumul des autres éléments du résultat étendu et un montant de 0,8 M\$ a été inscrit à titre d'ajustement aux bénéfices accumulés d'ouverture dans le bilan en vue de refléter la juste valeur des tranches efficace et inefficace de nos couvertures de flux de trésorerie, respectivement.

- Nous sommes passés de la méthode linéaire à la méthode du taux d'intérêt effectif pour calculer le coût après amortissement d'un actif financier ou d'un passif financier, lorsqu'il est raisonnablement possible de le faire, et les coûts sont amortis sur la période pertinente jusqu'à l'échéance. La différence découlant de la comptabilisation de la dette à long terme selon la méthode du taux d'intérêt effectif plutôt que selon la méthode linéaire n'est pas importante. Il n'est pas raisonnablement possible d'utiliser la méthode du taux d'intérêt effectif dans le cas des facilités de crédit d'exploitation bancaires, lesquelles sont utilisées ou remboursées fréquemment. Les coûts liés à ces facilités de crédit continueront d'être amortis selon la méthode d'amortissement linéaire sur la durée de vie de la dette.

Des frais d'émission de titres d'emprunt d'un montant de 12,8 M\$ auparavant inclus dans les charges reportées ont été reclassés dans la dette à long terme connexe. Les coûts liés aux facilités de crédit qui n'ont pas été utilisés continueront d'être classés à titre de charges reportées et seront amortis selon la méthode linéaire sur la durée de vie de la facilité.

Faits nouveaux en matière de conventions comptables

Nous surveillons constamment les modifications de normes comptables et de notes d'orientation concernant la comptabilité afin de nous assurer que nous continuons de respecter les PCGR du Canada. Outre les changements mentionnés précédemment, il n'y a eu aucune modification de convention comptable ou de note d'orientation concernant la comptabilité qui a donné lieu à des changements comptables au cours du premier semestre de 2007.

HYPOTHÈSES FORMULÉES LORS DE LA PRÉPARATION DES ÉNONCÉS PROSPECTIFS ET RISQUES POUVANT AVOIR UNE INCIDENCE SUR NOS ACTIVITÉS ET NOS RÉSULTATS

Hypothèses formulées lors de la préparation des énoncés prospectifs

Les énoncés prospectifs figurant dans nos rapports de gestion au 31 décembre 2006 et dans le présent rapport de gestion sont fondés sur bon nombre d'hypothèses que nous avons jugées raisonnables au moment où nous avons préparé les énoncés prospectifs. Dans notre rapport de gestion pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006, nous avons présenté les principales hypothèses formulées pour préparer les énoncés prospectifs liés au rendement financier et d'exploitation que nous prévoyons pour 2007. Ces hypothèses comprennent des hypothèses économiques, relatives aux marchés, et financières et opérationnelles. Sauf en ce qui concerne celles énumérées ci-dessous, les hypothèses n'ont pas subi de modifications importantes au cours des deux premiers trimestres de 2007 ou de la période allant jusqu'au 30 juillet 2007.

- Le 16 février 2007, nous avons annoncé notre intention d'effectuer une offre publique d'achat visant l'acquisition de la totalité des parts de fiducie en circulation d'Amtelecom Income Fund, avec prise d'effet officielle le 28 février 2007. L'offre, dont les conditions n'ont pas été remplies, est arrivée à échéance le 18 avril 2007 sans que l'opération ne soit conclue. Les produits d'exploitation et l'encaisse distribuable supplémentaires qui auraient pu être générés par l'opération proposée touchant Amtelecom sont négligeables par rapport aux cibles que nous avons établies en février 2007.

Gestion des risques

La gestion des risques est fondamentale à la réussite à long terme de toute entreprise. En ce qui nous concerne, le risque est défini comme le niveau d'exposition à des incertitudes que l'entreprise doit comprendre et gérer efficacement, alors que nous exécutons nos stratégies visant l'atteinte de nos objectifs d'affaires et la création de valeur pour nos porteurs de parts. Nous avons recours à un processus intégré à l'échelle de l'entreprise pour cibler, évaluer et gérer les risques pour l'entreprise dans son ensemble.

Nous sommes confiants quant à nos perspectives à long terme, mais nous sommes certes conscients de notre exposition à un certain nombre de risques dans le cours normal de nos activités qui pourraient avoir une incidence négative sur notre situation financière ou nos résultats d'exploitation. Veuillez vous reporter à notre rapport de gestion pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006 pour consulter la liste des risques importants auxquels, à notre avis, nous sommes exposés. La liste des risques présentée ci-après n'est pas exhaustive étant donné qu'il peut y avoir d'autres risques dont nous n'avons pas connaissance actuellement ou qui ont actuellement, selon nous, peu d'incidence sur nos activités consolidées.

Depuis le début de l'exercice 2007, nous n'avons pas noté de changements importants de la nature des risques auxquels nos activités courantes sont exposées qui est décrite dans notre rapport de gestion pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006. Nous présentons une mise à jour du cadre réglementaire et de l'état de la concurrence à la rubrique « Contexte dans lequel nous exerçons nos activités ».

CONTRÔLES INTERNES À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

La direction a élaboré des contrôles internes à l'égard de l'information financière (tels qu'ils sont définis dans le *Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs*) afin de fournir une assurance raisonnable en matière de fiabilité de l'information financière et de préparation des états financiers à des fins de publication selon les PCGR du Canada.

Il n'y a eu aucun changement à nos contrôles internes à l'égard de l'information financière au cours du trimestre terminé le 30 juin 2007 qui a eu une incidence importante ou qui serait raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante sur nos contrôles internes à l'égard de l'information financière.

MESURES FINANCIÈRES NON DÉFINIES PAR LES PCGR

Lorsqu'il en est fait mention dans le présent rapport de gestion, les produits d'exploitation, le bénéfice d'exploitation et le BAIIA ont été retraités pour tenir compte des résultats historiques pro forma comme si Placements Bell Aliant, s.e.c. avait existé tout au long de l'exercice 2006. À notre avis, la présentation de ces mesures financières non définies par les PCGR permet une comparaison et une analyse d'un exercice à l'autre plus significatives.

Les termes « produits d'exploitation pro forma », « bénéfice d'exploitation », « bénéfice d'exploitation pro forma », « BAIIA », « BAIIA pro forma » et « encaisse distribuable » n'ont pas de sens normalisé prescrit par les PCGR du Canada. Il est donc peu probable qu'ils puissent être comparés à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs assujettis. Les produits d'exploitation pro forma, le bénéfice d'exploitation, le bénéfice d'exploitation pro forma, le BAIIA, le BAIIA pro forma et l'encaisse distribuable sont présentés uniformément d'une période à l'autre.

Produits d'exploitation pro forma, bénéfice d'exploitation et bénéfice d'exploitation pro forma

Le bénéfice d'exploitation représente les produits d'exploitation, déduction faite des charges. Nous utilisons le bénéfice d'exploitation, entre autres mesures, pour évaluer le rendement d'exploitation de nos activités courantes. Le bénéfice d'exploitation ne doit pas être confondu avec les produits ou les charges d'exploitation, qui sont les mesures financières définies par les PCGR du Canada les plus comparables.

Les produits d'exploitation pro forma et le bénéfice d'exploitation pro forma correspondent aux produits d'exploitation et au bénéfice d'exploitation ajustés pour tenir compte des résultats d'exploitation historiques pro forma se rapportant à l'actif net acquis et vendu dans le cadre de l'arrangement, comme si ce dernier avait été conclu le 1^{er} janvier 2005. Par conséquent, les produits d'exploitation pro forma et le bénéfice d'exploitation pro forma correspondent aux produits d'exploitation ou au bénéfice d'exploitation de la société remplacée, Aliant, exclusion faite des produits d'exploitation ou du bénéfice d'exploitation se rapportant aux activités sans fil d'Aliant et à DownEast Ltd., y compris les produits d'exploitation ou le bénéfice d'exploitation se rapportant aux activités sur fil régionales de Bell Canada, exercées par l'intermédiaire de Télébec et de NorthernTel.

Le tableau suivant présente un rapprochement des produits d'exploitation et des produits d'exploitation pro forma, des produits et des charges d'exploitation et du bénéfice d'exploitation de même que du bénéfice d'exploitation et du bénéfice d'exploitation pro forma sur une base consolidée.

| <i>Pour les périodes terminées les 30 juin</i> <i>(en millions de dollars)</i> | <i>Trimestres</i> | | <i>Semestres</i> | |
|---|--------------------|-----------------|--------------------|-------------------|
| | 2007 ¹⁾ | 2006 | 2007 ¹⁾ | 2006 |
| Produits d'exploitation | 825,4 \$ | 516,5 \$ | 1 676,8 \$ | 1 044,2 \$ |
| Ajouter (déduire) : | | | | |
| Activités sans fil d'Aliant et DownEast Ltd. | — | (95,9) | — | (186,9) |
| Activités sur fil régionales de Bell Canada | — | 304,1 | — | 600,6 |
| Groupe Bell Nordiq inc. | — | 92,0 | — | 182,3 |
| Éliminations intersociétés | — | (1,8) | — | (3,4) |
| Produits d'exploitation pro forma | 825,4 \$ | 814,9 \$ | 1 676,8 \$ | 1 636,8 \$ |
| Produits d'exploitation | 825,4 \$ | 516,5 \$ | 1 676,8 \$ | 1 044,2 \$ |
| Charges | 769,6 | 424,8 | 1 449,4 | 863,7 |
| Bénéfice d'exploitation | 55,8 \$ | 91,7 \$ | 227,4 \$ | 180,5 \$ |
| Ajouter (déduire) : | | | | |
| Activités sans fil d'Aliant et DownEast Ltd. | — | (45,1) | — | (90,0) |
| Activités sur fil régionales de Bell Canada | — | 104,4 | — | 202,9 |
| Groupe Bell Nordiq inc. | — | 29,8 | — | 59,0 |
| Bénéfice d'exploitation pro forma | 55,8 \$ | 180,8 \$ | 227,4 \$ | 352,4 \$ |

¹⁾ Les résultats pour les périodes terminées le 30 juin 2007 correspondent aux résultats présentés, et non à des résultats pro forma.

Nous utilisons les produits d'exploitation pro forma et le bénéfice d'exploitation pro forma, entre autres mesures, pour évaluer notre rendement d'exploitation comme si nous avions existé tout au long de l'exercice 2006, ce qui permet une comparaison cohérente de notre rendement d'exploitation. À notre avis, certains investisseurs et analystes utilisent les produits d'exploitation pro forma, le bénéfice d'exploitation et le bénéfice d'exploitation pro forma pour évaluer notre capacité de croître ou encore comme outil d'évaluation commun dans le secteur des télécommunications.

Les produits d'exploitation pro forma, le bénéfice d'exploitation et le bénéfice d'exploitation pro forma ne doivent pas être confondus avec les produits ou les charges d'exploitation, qui sont les mesures financières définies par les PCGR du Canada les plus comparables.

BAIIA et BAIIA pro forma

Nous définissons le BAIIA comme les produits d'exploitation, moins les charges d'exploitation; par conséquent, ce terme désigne le bénéfice d'exploitation avant l'amortissement, la charge nette au titre des régimes d'avantages sociaux et les frais de restructuration et autres frais. Le BAIIA pro forma correspond au BAIIA ajusté pour tenir compte des résultats d'exploitation historiques pro forma se rapportant à l'actif net acquis et vendu dans le cadre de l'arrangement, comme si ce dernier avait été conclu le 1^{er} janvier 2005. Par conséquent, le BAIIA pro forma correspond au BAIIA de la société remplacée, Aliant, exclusion faite du BAIIA se rapportant aux activités sans fil d'Aliant et à DownEast Ltd., mais y compris le BAIIA se rapportant aux activités sur fil régionales de Bell Canada, exercées par l'intermédiaire de Télébec et de NorthernTel.

Le tableau ci-dessous présente un rapprochement du bénéfice d'exploitation au BAIIA et du BAIIA au BAIIA pro forma sur une base consolidée.

| <i>Pour les périodes terminées les 30 juin</i> <i>(en millions de dollars)</i> | <i>Trimestres</i> | | <i>Semestres</i> | |
|---|--------------------|-----------------|--------------------|-----------------|
| | 2007 ¹⁾ | 2006 | 2007 ¹⁾ | 2006 |
| Bénéfice d'exploitation | 55,8 \$ | 91,7 \$ | 227,4 \$ | 180,5 \$ |
| Ajouter : | | | | |
| Charge nette au titre des régimes d'avantages sociaux | 28,3 | 23,6 | 57,8 | 47,8 |
| Amortissement | 273,1 | 91,8 | 421,0 | 190,5 |
| Frais de restructuration et autres frais | 0,9 | 8,9 | 1,4 | 9,2 |
| BAIIA | 358,1 \$ | 216,0 \$ | 707,6 \$ | 428,0 \$ |
| Ajouter (déduire) : | | | | |
| Activités sans fil d'Aliant et DownEast Ltd. | — | (58,0) | — | (115,8) |
| Activités sur fil régionales de Bell Canada | — | 160,3 | — | 314,7 |
| Groupe Bell Nordiq inc. | — | 44,9 | — | 89,2 |
| BAIIA pro forma | 358,1 \$ | 363,2 \$ | 707,6 \$ | 716,1 \$ |

¹⁾ Les résultats pour les périodes terminées le 30 juin 2007 correspondent aux résultats présentés, et non à des résultats pro forma.

Nous utilisons le BAIIA, entre autres mesures, pour évaluer le rendement d'exploitation de nos activités courantes, avant l'incidence de l'amortissement, de la charge nette au titre des avantages sociaux et des frais de restructuration et autres frais. Nous excluons l'amortissement et la charge nette au titre des avantages sociaux étant donné que ces éléments sont principalement fonction des méthodes comptables et des hypothèses utilisées par une société, ainsi que de facteurs hors exploitation comme le coût historique des dépenses en immobilisations et le rendement des régimes de retraite d'une société. Nous excluons ces éléments parce qu'ils ont une incidence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une représentation fautive de l'analyse des tendances en matière de rendement de l'entreprise. Le fait d'exclure les frais de restructuration et autres frais ne signifie pas nécessairement qu'ils sont non récurrents.

Nous utilisons le BAIIA pro forma, entre autres mesures, pour évaluer le rendement d'exploitation de Placements Bell Aliant, s.e.c. comme si cette dernière avait existé tout au long de l'exercice 2006. Le BAIIA et le BAIIA pro forma permettent une comparaison cohérente de notre rendement d'exploitation. À notre avis, certains investisseurs et analystes utilisent ces mesures pour évaluer notre capacité de payer nos intérêts sur la dette, d'effectuer des distributions de capital aux porteurs de parts et de respecter nos autres obligations de paiement, ou encore comme outil d'évaluation commun dans le secteur des télécommunications.

Le BAIIA et le BAIIA pro forma ne doivent pas être confondus avec les produits ou les charges d'exploitation, qui sont les mesures financières définies par les PCGR du Canada les plus comparables.

Encaisse distribuable

L'encaisse distribuable correspond aux flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation qui sont disponibles aux fins de distribution. Nous calculons l'encaisse distribuable à partir des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, auxquels nous ajoutons ou desquels nous déduisons tout élément qui a une incidence sur les flux de trésorerie, y compris les éléments suivants :

- i) les éléments d'exploitation financés à même les réserves de liquidités ou les emprunts, tels que les variations des actifs et des passifs d'exploitation (fonds de roulement), la capitalisation du déficit des régimes de retraite, les frais de restructuration et autres frais, et les impôts sur le capital ayant un effet sur la trésorerie qui dépassent les niveaux normalisés;
- ii) les charges d'impôts exigibles (les économies d'impôts) que nous avons rajoutées (ou déduites) puisque nous avons mis en place des stratégies fiscales afin de nous assurer qu'elles ne sont pas payables en espèces;
- iii) les dépenses en immobilisations;
- iv) les charges engagées par le Fonds puisqu'elles ne sont pas incluses dans le BAIIA; et
- v) les autres éléments des flux de trésorerie d'exploitation qui pourraient générer ou non des flux de trésorerie réels, actuels ou futurs – par exemple, certaines autres charges sans effet sur la trésorerie destinées à être réglées autrement qu'au moyen de l'encaisse distribuable.

Tous ces ajustements aux fins du calcul de l'encaisse distribuable figurent dans nos états financiers consolidés ou dans nos livres de compte, à l'exception de l'ajustement de normalisation visant les impôts sur le capital tel qu'il a été mentionné précédemment.

| <i>Pour les périodes terminées le 30 juin 2007</i> | | |
|--|------------------|-----------------|
| <i>(en millions de dollars)</i> | <i>Trimestre</i> | <i>Semestre</i> |
| <i>Rapprochement avec les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</i> | | |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation | 332,8 \$ | 584,5 \$ |
| Ajouter (déduire) : | | |
| Éléments d'exploitation financés au moyen des réserves de liquidités ou d'emprunts : | | |
| Variation des actifs et des passifs d'exploitation (fonds de roulement) | (41,3) | (14,6) |
| Capitalisation du déficit des régimes de retraite | 8,2 | 16,7 |
| Frais de restructuration et autres frais | 0,9 | 1,4 |
| Impôts sur le capital ayant un effet sur la trésorerie dépassant les niveaux normalisés | 2,4 | 5,8 |
| Économie d'impôts exigibles | (3,2) | 2,4 |
| Dépenses en immobilisations | (143,4) | (258,7) |
| Éléments des autres produits (charges) sans effet sur la trésorerie | 2,7 | 4,0 |
| Charges du Fonds | (2,3) | (3,2) |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation découlant des activités abandonnées | 3,4 | 12,5 |
| Encaisse distribuable | 160,2 \$ | 350,8 \$ |

Nous calculons également l'encaisse distribuable à partir du BAIIA ou du BAIIA pro forma, auquel nous ajoutons ou duquel nous déduisons tout élément de trésorerie qui n'a pas été pris en compte dans le BAIIA ou dans le BAIIA pro forma, mais qui est nécessaire aux fins d'exploitation au cours de la période considérée, y compris les éléments suivants :

- i) le montant de la capitalisation en espèces exigé à l'égard des coûts des services rendus au cours du trimestre en ce qui a trait aux régimes de retraite à prestations déterminées et aux régimes d'avantages sociaux complémentaires, dans la mesure où ils n'ont pas déjà été déduits aux fins du calcul du BAIIA ou du BAIIA pro forma;
- ii) les intérêts débiteurs en espèces;
- iii) les dépenses en immobilisations;
- iv) les autres produits ou charges ayant un effet sur la trésorerie qui pourraient être générés ou engagés, dans la mesure où ils n'ont pas été inclus aux fins du calcul du BAIIA ou du BAIIA pro forma;

- v) les ajustements apportés aux impôts sur le capital ayant un effet sur la trésorerie afin de refléter le niveau normalisé auquel les impôts s'établiront lorsque les réductions des taux d'imposition provinciaux annoncées entreront en vigueur au cours des prochains exercices;
- vi) les charges engagées par le Fonds puisqu'elles ne sont pas incluses dans le calcul du BAIIA ou du BAIIA pro forma de Placements Bell Aliant, s.e.c.;
- vii) les ajustements effectués pour tenir compte de certains éléments non récurrents ou d'autres éléments de normalisation des charges;
- viii) la tranche de notre encaisse distribuable consolidée générée à l'intention de la part des actionnaires sans contrôle dans nos filiales sous contrôle;
- ix) la tranche de notre encaisse distribuable qui a été générée par les activités abandonnées.

Pour les périodes antérieures au 7 juillet 2006, la plupart des ajustements effectués correspondent aux résultats pro forma. Pour les périodes postérieures au 7 juillet 2006, tous les ajustements effectués aux fins de calcul de l'encaisse distribuable figurent dans nos états financiers consolidés ou nos livres de compte, à l'exception de l'ajustement de normalisation visant les impôts sur le capital ayant un effet sur la trésorerie. Ce dernier ajustement est un calcul faisant appel au jugement de la direction à l'égard de l'estimation des impôts en capital que nous payerons lorsque les modifications des futurs taux d'imposition entreront en vigueur.

Pour analyser l'encaisse distribuable par rapport à celle des périodes antérieures, nous avons effectué les calculs suivants à partir du BAIIA pro forma :

| <i>Pour les périodes terminées les 30 juin</i> <i>(en millions de dollars)</i> | Trimestres | | | Semestres | | |
|---|--------------------|-----------------|-------------------|--------------------|-----------------|-------------------|
| | 2007 ¹⁾ | 2006 | Variation en % | 2007 ¹⁾ | 2006 | Variation en % |
| <i>Rapprochement avec le BAIIA ou le BAIIA pro forma</i> | | | | | | |
| BAIIA ou BAIIA pro forma | 358,1 \$ | 363,2 \$ | (1,4) | 707,6 \$ | 716,1 \$ | (1,2) |
| ²⁾ Capitalisation en espèces du coût des services rendus au cours de la période en ce qui a trait aux régimes d'avantages sociaux nets | (16,9) | (14,7) | 15,0 | (33,3) | (30,6) | 8,8 |
| Ajustements pro forma non pris en compte dans le BAIIA avant le 7 juillet 2006 | – | 1,4 | n.s. | – | 2,8 | n.s. |
| ³⁾ Impôts sur le capital ayant un effet sur la trésorerie inclus dans le BAIIA | 4,2 | 0,3 | n.s. | 9,3 | 0,6 | n.s. |
| Charges du Fonds | (2,3) | – | n.s. | (3,2) | – | n.s. |
| ⁴⁾ Part des porteurs sans contrôle | – | (17,4) | n.s. | – | (34,0) | n.s. |
| Autres produits (charges) | (2,7) | (0,8) | 237,5 | (3,6) | (1,5) | 140,0 |
| ⁵⁾ Intérêts débiteurs en espèces | (38,3) | (35,0) | 9,4 | (76,0) | (71,6) | 6,1 |
| ³⁾ Impôts sur le capital ayant un effet sur la trésorerie normalisés | (1,8) | (1,7) | 5,9 | (3,5) | (3,4) | 2,9 |
| ⁶⁾ Dépenses en immobilisations | (143,4) | (136,0) | 5,4 | (258,7) | (244,0) | 6,0 |
| Encaisse distribuable liée aux activités abandonnées | 3,3 | 8,2 | (59,8) | 12,2 | 15,8 | (22,8) |
| Encaisse distribuable | 160,2 \$ | 167,5 \$ | (4,4) | 350,8 \$ | 350,2 \$ | 0,2 |

n.s. — non significatif

¹⁾ Les résultats pour les périodes terminées le 30 juin 2007 correspondent aux résultats présentés, et non à des résultats pro forma.

- 2) Les exigences en matière de capitalisation en espèces sont liées au coût des services rendus au cours de la période en ce qui a trait aux régimes d'avantages sociaux nets. La partie de la capitalisation en espèces requise à l'égard de la charge nette au titre des régimes d'avantages sociaux qui dépasse le coût des services rendus au cours de la période sera financée au moyen des réserves de liquidités ou d'emprunts.
- 3) Les impôts sur le capital réellement payés excédant les niveaux normalisés seront financés au moyen des réserves de liquidités ou d'emprunts.
- 4) La quote-part du BAIIA du Groupe Bell Nordiq inc. et d'AMP qui est attribuable à la part sans contrôle dans ces entreprises.
- 5) Pour les périodes antérieures au 7 juillet 2006, correspondent à l'estimation, par la direction, des intérêts débiteurs, dans l'hypothèse de prélèvements totalisant 2,6 G\$ pour Bell Aliant, s.e.c., à un taux d'intérêt estimatif de 5,5 %, comme si cette dernière avait exercé des activités tout au long de l'exercice 2006. Les intérêts débiteurs comprennent également la quote-part des intérêts débiteurs du Groupe Bell Nordiq inc. et d'AMP revenant à Placements Bell Aliant, s.e.c. pour les périodes au cours desquelles nous détenions moins de 100 % de ces entreprises.
- 6) Pour les périodes antérieures au 7 juillet 2006, correspondent à l'estimation, par la direction, des dépenses en immobilisations de Placements Bell Aliant, s.e.c., comme si cette dernière avait exercé des activités tout au long de l'exercice 2006. Les dépenses en immobilisations comprennent la quote-part des immobilisations du Groupe Bell Nordiq inc. et d'AMP revenant à Placements Bell Aliant, s.e.c. pour les périodes au cours desquelles nous détenions moins de 100 % de ces entreprises.
- 7) Les activités de SalesBridge Canada Inc. et d'Aliant Directory Services ont été retraitées et classées dans les activités abandonnées. Leur apport à l'encaisse distribuable est présenté séparément.

Nous utilisons l'encaisse distribuable, entre autres mesures, pour évaluer le rendement financier de nos activités courantes. Cette mesure ne doit pas être considérée comme une mesure de la liquidité ni comme un substitut de mesures comparables établies conformément aux PCGR du Canada. À notre avis, certains investisseurs et analystes utilisent l'encaisse distribuable pour mesurer notre capacité, ainsi que celle d'autres fiducies à capital variable, de procurer un rendement soutenu aux porteurs de parts.

L'encaisse distribuable ne doit pas être confondue avec les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, qui sont les mesures financières définies par les PCGR du Canada les plus comparables.

INFORMATION FINANCIÈRE SUPPLÉMENTAIRE

Le tableau ci-après présente les principales données financières consolidées pour les huit derniers trimestres. Cette information trimestrielle a été préparée de la même manière que les états financiers consolidés.

| <i>Pour les huit trimestres compris dans la période terminée le 30 juin</i> | | | | | | | | |
|---|----------|----------|----------|----------|------------|------------------|------------------|------------------|
| <i>(en millions de dollars, sauf les montants par part ou par action)</i> | 2005 | | 2006 | | | | 2007 | |
| | T3 | T4 | T1 | T2 | T3 | T4 ¹⁾ | T1 ¹⁾ | T2 ¹⁾ |
| Produits d'exploitation | 501,0 \$ | 516,4 \$ | 527,7 \$ | 516,5 \$ | 802,8 \$ | 837,3 \$ | 851,4 \$ | 825,4 \$ |
| Produits d'exploitation pro forma ²⁾ | 811,4 \$ | 822,1 \$ | 821,9 \$ | 814,9 \$ | 825,1 \$ | 837,3 \$ | 851,4 \$ | 825,4 \$ |
| BAlIA ²⁾ | 215,3 \$ | 216,1 \$ | 212,0 \$ | 216,0 \$ | 355,6 \$ | 363,9 \$ | 349,5 \$ | 358,1 \$ |
| BAlIA pro forma ²⁾ | 362,9 \$ | 367,6 \$ | 352,9 \$ | 363,2 \$ | 366,7 \$ | 363,9 \$ | 349,5 \$ | 358,1 \$ |
| Bénéfice d'exploitation ²⁾ | 94,5 \$ | 97,3 \$ | 88,8 \$ | 91,7 \$ | 184,3 \$ | 186,0 \$ | 171,6 \$ | 55,8 \$ |
| Bénéfice d'exploitation pro forma ²⁾ | 184,0 \$ | 188,0 \$ | 171,6 \$ | 180,8 \$ | 194,2 \$ | 186,0 \$ | 171,6 \$ | 55,8 \$ |
| Bénéfice net (perte nette) lié(e) aux activités poursuivies | 44,7 \$ | 50,6 \$ | 35,3 \$ | 47,9 \$ | 2 930,1 \$ | (132,6) \$ | 83,0 \$ | 44,9 \$ |
| Bénéfice net lié aux activités abandonnées | 6,1 | 4,6 | 4,9 | 5,3 | 5,5 | 5,6 | 5,5 | 260,3 |
| Bénéfice net (perte nette) | 50,8 \$ | 55,2 \$ | 40,2 \$ | 53,2 \$ | 2 935,6 \$ | (127,0) \$ | 88,5 \$ | 305,2 \$ |
| Résultat de base et dilué par part ou action lié aux activités poursuivies | 0,33 \$ | 0,38 \$ | 0,26 \$ | 0,36 \$ | 20,07 \$ | (0,87) \$ | 0,54 \$ | 0,29 \$ |
| Résultat de base et dilué par part ou action lié aux activités abandonnées | 0,04 | 0,03 | 0,04 | 0,04 | 0,04 | 0,04 | 0,04 | 1,71 \$ |
| Résultat de base et dilué par part ou action | 0,37 \$ | 0,41 \$ | 0,30 \$ | 0,40 \$ | 20,11 \$ | (0,83) \$ | 0,58 \$ | 2,00 \$ |
| Encaisse distribuable ²⁾ | | | | | 185,9 \$ | 185,9 \$ | 190,6 \$ | 160,2 \$ |
| Distributions en espèces déclarées | | | | | 141,0 \$ | 141,0 \$ | 166,2 \$ | 163,5 \$ |
| Dividendes sur actions privilégiées | 2,4 \$ | 2,4 \$ | 2,4 \$ | 2,4 \$ | — | — | — | — |
| Dividendes sur actions ordinaires déclarés | 38,1 \$ | 37,6 \$ | 39,5 \$ | 39,5 \$ | — | — | — | — |

¹⁾ Les résultats pour le quatrième trimestre de 2006, le premier trimestre de 2007 et le deuxième trimestre de 2007 correspondent aux résultats réels, et non à des résultats pro forma.

²⁾ Les produits d'exploitation pro forma, le BAlIA, le BAlIA pro forma, le bénéfice d'exploitation, le bénéfice d'exploitation pro forma et l'encaisse distribuable ne sont pas des mesures définies par les PCGR. Veuillez vous reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR » pour plus de détails.

Nos résultats de 2005 reflètent les activités d'Aliant et témoignent d'une solide croissance et d'un redressement complet depuis l'arrêt de travail qui a eu lieu en 2004. Le bénéfice net du premier trimestre de 2006 a subi l'incidence négative d'une perte de 13,1 M\$ liée à des instruments financiers dérivés découlant de l'exercice d'options sur swap de taux d'intérêt et de l'extinction de la prime non amortie connexe, d'un montant de 8,3 M\$ après impôts. Le troisième trimestre de 2006 correspond à la première période pour laquelle nous avons présenté des résultats depuis la conclusion de l'arrangement, et le bénéfice de ce trimestre tient compte d'un gain de 1,95 G\$ à la vente des activités sans fil d'Aliant et des actions de DownEast Ltd., ainsi que d'un gain sur dilution de 1,0 G\$ résultant de la restructuration. Les résultats du quatrième trimestre ont subi l'incidence négative d'une charge d'impôts futurs de 225,1 M\$ liée au gain à la cession des activités sans fil d'Aliant. Le bénéfice d'exploitation du deuxième trimestre de 2007 inclut une charge additionnelle de 125,3 M\$ au titre de l'amortissement pour la période comprise entre le 7 juillet 2006 et le 30 juin 2007, en raison d'un ajustement au titre de la répartition du coût d'acquisition, en partie contrebalancé par des économies d'impôts futurs ayant trait à cet amortissement, par une variation des taux d'imposition et par la constatation d'un avantage lié aux pertes fiscales qui n'avait pas été antérieurement constaté. Le bénéfice par part du deuxième trimestre de 2007 reflète un gain à la vente de notre participation indirecte de 87,14 % dans l'actif net et les activités d'ADS.

PLACEMENTS BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE

Bilans consolidés

(non vérifié)

(en millions de dollars)

| | Notes | Au 30 juin 2007 | Au 31 décembre 2006 |
|--|-------|--------------------|------------------------|
| Actif | | | |
| Actif à court terme | | | |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | | 30,3 \$ | 100,5 \$ |
| Billets à recevoir d'un apparenté | 18 | - | 38,9 |
| Débiteurs | 3 | 392,0 | 522,9 |
| Stocks | | 24,7 | 27,6 |
| Remboursements anticipés | | 38,4 | 13,2 |
| Actif d'impôts futurs | 6 | 0,2 | 12,4 |
| Impôts à recouvrer | | 7,9 | 8,0 |
| Actif à court terme lié aux activités abandonnées | 4 | - | 11,0 |
| | | 493,5 | 734,5 |
| Dépenses en immobilisations | | | |
| Immobilisations corporelles | 5 | 3 713,2 | 3 744,8 |
| Actifs incorporels à durée de vie limitée | | 3 217,7 | 174,5 |
| | | 6 930,9 | 3 919,3 |
| Autres actifs | | | |
| Créance à long terme | | 48,6 | 48,9 |
| Charges reportées | | 22,7 | 45,5 |
| Actif au titre des dérivés | 15 | 7,1 | - |
| Actif d'impôts futurs | 6 | 22,8 | 22,5 |
| Actif au titre des prestations constituées | | 381,6 | 379,3 |
| Actifs incorporels à durée de vie indéfinie | 7 | 82,8 | 16,7 |
| Écart d'acquisition | 8 | 2 554,5 | 5 446,2 |
| Placements | | 1,0 | - |
| Actif à long terme lié aux activités abandonnées | 4 | - | 0,2 |
| | | 3 121,1 | 5 959,3 |
| Total de l'actif | | 10 545,5 \$ | 10 613,1 \$ |
| Passif et avoir des associés | | | |
| Passif à court terme | | | |
| Billets à payer à un apparenté | 18 | 127,0 \$ | - \$ |
| Créditeurs et charges à payer | | 361,5 | 359,9 |
| Distributions à verser | | 56,9 | 55,0 |
| Impôts à payer | | 8,9 | 13,4 |
| Passif d'impôts futurs | 6 | 120,0 | 20,8 |
| Dette à court terme | 9 | 103,7 | 8,5 |
| Tranche à court terme de la dette à long terme | 10 | 59,3 | 109,2 |
| Passif à court terme lié aux activités abandonnées | 4 | - | 2,0 |
| | | 837,3 | 568,8 |
| Passif d'impôts futurs | 6 | 392,6 | 169,0 |
| Dette à long terme | 10 | 2 505,3 | 2 702,0 |
| Passif au titre des prestations constituées | | 409,1 | 399,1 |
| Crédits reportés | | 17,0 | 16,6 |
| Passif à long terme lié aux activités abandonnées | 4 | - | 1,9 |
| | | 4 161,3 | 3 857,4 |
| Part des porteurs sans contrôle | 11 | 1 862,1 | 1 919,1 |
| Avoir des associés | 12 | 4 522,1 | 4 836,6 |
| Total du passif et de l'avoir des associés | | 10 545,5 \$ | 10 613,1 \$ |

Se reporter aux notes complémentaires.

PLACEMENTS BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE
États consolidés des résultats

(non vérifié)

Pour les périodes terminées les 30 juin

(en millions de dollars, sauf les montants par part et par action)

| | Note | Trimestres | | Semestres | |
|---|------|-----------------|----------------|-----------------|----------------|
| | | 2007 | 2006 | 2007 | 2006 |
| Produits d'exploitation | | 825,4 \$ | 516,5 \$ | 1 676,8 \$ | 1 044,2 \$ |
| Charges | | | | | |
| Charges d'exploitation | | 495,6 | 324,1 | 1 027,0 | 664,0 |
| Amortissement | | 273,1 | 91,8 | 421,0 | 190,5 |
| Frais de restructuration et autres frais | | 0,9 | 8,9 | 1,4 | 9,2 |
| | | 769,6 | 424,8 | 1 449,4 | 863,7 |
| | | 55,8 | 91,7 | 227,4 | 180,5 |
| Autres charges | | | | | |
| Perte liée aux instruments dérivés | | - | 13,1 | - | 13,1 |
| Autres charges (produits) | | 0,4 | (11,8) | 2,6 | 0,6 |
| | | 0,4 | 1,3 | 2,6 | 13,7 |
| Intérêts débiteurs | | | | | |
| Intérêts sur la dette à long terme | | 37,8 | 15,6 | 74,0 | 32,9 |
| Autres intérêts débiteurs | | 3,9 | 0,4 | 7,1 | 0,9 |
| | | 41,7 | 16,0 | 81,1 | 33,8 |
| Bénéfice avant les éléments ci-dessous | | 13,7 | 74,4 | 143,7 | 133,0 |
| Impôts sur les bénéfices | | | | | |
| Charge d'impôts exigibles (recouvrement) | | (3,2) | 30,8 | 2,4 | 55,4 |
| Charge d'impôts futurs (recouvrement) | | (43,6) | (4,9) | (53,8) | (6,7) |
| | | (46,8) | 25,9 | (51,4) | 48,7 |
| Bénéfice avant la part des porteurs sans contrôle | | 60,5 | 48,5 | 195,1 | 84,3 |
| Part des porteurs sans contrôle | | 15,6 | 0,6 | 67,2 | 1,1 |
| Bénéfice net lié aux activités poursuivies | | 44,9 | 47,9 | 127,9 | 83,2 |
| Bénéfice net lié aux activités abandonnées | 4 | 260,3 | 5,3 | 265,8 | 10,2 |
| Bénéfice net | | 305,2 \$ | 53,2 \$ | 393,7 \$ | 93,4 \$ |
| Résultat par part/par action ordinaire | | | | | |
| Bénéfice de base et dilué lié aux activités poursuivies | | 0,29 \$ | 0,36 \$ | 0,84 \$ | 0,62 \$ |
| Bénéfice de base et dilué lié aux activités abandonnées | | 1,71 | 0,04 | 1,75 | 0,08 |
| Bénéfice de base et dilué | | 2,00 \$ | 0,40 \$ | 2,59 \$ | 0,70 \$ |

États consolidés du résultat étendu

(non vérifié)

Pour les périodes terminées les 30 juin

(en millions de dollars)

| | Note | Trimestres | | Semestres | |
|--|------|-----------------|----------------|-----------------|----------------|
| | | 2007 | 2006 | 2007 | 2006 |
| Bénéfice net | | 305,2 \$ | 53,2 \$ | 393,7 \$ | 93,4 \$ |
| Autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts | 13 | 6,1 | - | 9,6 | - |
| Résultat étendu | | 311,3 \$ | 53,2 \$ | 403,3 \$ | 93,4 \$ |

Se reporter aux notes complémentaires.

PLACEMENTS BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE

États consolidés de l'avoir des associés
(non vérifié)

Pour la période terminée le 30 juin 2007

| (en millions de dollars) | Notes | Capital des associés | Surplus d'apport | Bénéfices accumulés | Distributions déclarées aux porteurs de parts | Capital-actions | Bénéfices non répartis | Cumul des autres éléments du résultat étendu | Total de l'avoir des associés |
|---|-------|----------------------|------------------|---------------------|---|-----------------|------------------------|--|-------------------------------|
| Solde au 31 décembre 2006 | | 2 008,9 \$ | - \$ | 158,5 \$ | (201,1) \$ | - \$ | 2 870,3 \$ | - \$ | 4 836,6 \$ |
| Bénéfice net de la période | | - | - | 393,7 | - | - | - | - | 393,7 |
| Distributions déclarées sur : | | | | | | | | | |
| Parts de société en commandite échangeables de catégorie 1 | | - | - | - | (39,5) | - | - | - | (39,5) |
| Parts de société en commandite de catégorie 2 | | - | - | - | (181,1) | - | - | - | (181,1) |
| Charge liée aux options sur actions | | - | 0,2 | - | - | - | 2,9 | - | 3,1 |
| Remboursement de capital des associés | 12 | (460,9) | - | - | - | - | - | - | (460,9) |
| Ajustement de reclassement lié aux gains (pertes) sur dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie | 1 | - | - | 0,8 | - | - | - | (40,2) | (39,4) |
| Autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts | 13 | - | - | - | - | - | - | 9,6 | 9,6 |
| Solde au 30 juin 2007 | | 1 548,0 \$ | 0,2 \$ | 553,0 \$ | (421,7) \$ | - \$ | 2 873,2 \$ | (30,6) \$ | 4 522,1 \$ |

Pour la période terminée le 30 juin 2006

| (en millions de dollars) | Capital des associés | Surplus d'apport et actions rachetées | Bénéfices accumulés | Distributions déclarées aux porteurs de parts | Capital-actions | Bénéfices non répartis | Cumul des autres éléments du résultat étendu | Total de l'avoir des actionnaires |
|---|----------------------|---------------------------------------|---------------------|---|-------------------|------------------------|--|-----------------------------------|
| Solde au 31 décembre 2005 | - \$ | 0,9 \$ | - \$ | - \$ | 1 176,0 \$ | 235,0 \$ | - \$ | 1 411,9 \$ |
| Bénéfice net de la période | - | - | - | - | - | 93,4 | - | 93,4 |
| Dividendes déclarés sur : | | | | | | | | |
| Actions privilégiées | - | - | - | - | - | (4,8) | - | (4,8) |
| Actions ordinaires | - | - | - | - | 4,2 | (79,0) | - | (74,8) |
| Rachat d'actions privilégiées | - | - | - | - | (172,2) | (2,8) | - | (175,0) |
| Rachat d'actions ordinaires | - | - | - | - | (4,5) | (15,3) | - | (19,8) |
| Actions rachetées aux termes du régime d'épargne-actions des employés | - | (1,2) | - | - | - | - | - | (1,2) |
| Charge liée aux options sur actions | - | 1,0 | - | - | - | - | - | 1,0 |
| Émission d'actions sur le capital autorisé aux termes du régime d'options sur actions | - | - | - | - | 13,7 | - | - | 13,7 |
| Autres | - | 1,7 | - | - | - | - | - | 1,7 |
| Solde au 30 juin 2006 | - \$ | 2,4 \$ | - \$ | - \$ | 1 017,2 \$ | 226,5 \$ | - \$ | 1 246,1 \$ |

Se reporter aux notes complémentaires.

PLACEMENTS BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE
États consolidés des flux de trésorerie
(non vérifié)
Pour les périodes terminées les 30 juin
(en millions de dollars)

| | Notes | Trimestres | | Semestres | |
|---|-------|-----------------|---------|------------------|----------|
| | | 2007 | 2006 | 2007 | 2006 |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation | | | | | |
| Bénéfice net lié aux activités poursuivies | | 44,9 \$ | 47,9 \$ | 127,9 \$ | 83,2 \$ |
| Rapprochement du bénéfice net et des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation | | | | | |
| Amortissement | | 273,1 | 91,8 | 421,0 | 190,5 |
| Gain (perte) à la cession d'actifs | | 0,1 | (0,2) | 0,1 | (0,2) |
| Impôts futurs | | (43,6) | (4,9) | (53,8) | (6,7) |
| Coût net des régimes d'avantages sociaux | 14 | 26,4 | 22,1 | 54,1 | 44,7 |
| Capitalisation des régimes de retraite à prestations déterminées et des avantages complémentaires de retraite | 14 | (23,2) | (29,0) | (46,3) | (52,1) |
| Part des porteurs sans contrôle | | 15,6 | 0,6 | 67,2 | 1,1 |
| Gain (perte) lié(e) aux instruments financiers dérivés | | - | (1,2) | - | 11,9 |
| Autres | | (2,3) | - | (3,2) | - |
| Autres éléments hors trésorerie | | 0,5 | 2,6 | 2,9 | 2,9 |
| Variation de l'actif et du passif d'exploitation | | 41,3 | (12,6) | 14,6 | (66,2) |
| | | 332,8 | 117,1 | 584,5 | 209,1 |
| Flux de trésorerie liés aux activités de financement | | | | | |
| Produit net de la cession de créances | 3 | 90,0 | - | 90,0 | - |
| Produit net de l'émission (remboursement) de dettes à court terme | | 98,1 | (2,6) | 95,2 | (11,2) |
| Produit de billets à payer à un apparenté | 18 | 127,0 | - | 127,0 | - |
| Produit de la dette à long terme | 10 | - | 279,6 | 994,5 | 279,6 |
| Remboursement sur la dette à long terme | 10 | (412,7) | (75,0) | (1 235,8) | (125,0) |
| Remboursement d'obligations au titre des contrats de location-acquisition | | (1,0) | (1,2) | (3,0) | (2,3) |
| Diminution de la part des porteurs sans contrôle | 11 | - | - | (3,6) | - |
| Règlement d'instruments financiers dérivés | 15 | - | - | (30,5) | - |
| Remboursement de capital des associés | 12 | (460,9) | - | (460,9) | - |
| Distributions versées par des filiales aux porteurs sans contrôle | 11 | (60,5) | - | (120,3) | - |
| Distributions versées | | (112,5) | - | (218,8) | - |
| Actions rachetées | | - | (1,2) | - | (1,2) |
| Émission d'actions ordinaires | | - | 10,0 | - | 14,2 |
| Rachat d'actions privilégiées | | - | (175,0) | - | (175,0) |
| Rachat d'actions ordinaires | | - | (19,8) | - | (19,8) |
| Dividendes versés sur actions privilégiées | | - | (2,4) | - | (4,8) |
| Dividendes versés sur actions ordinaires | | - | (38,3) | - | (112,8) |
| | | (732,5) | (25,9) | (766,2) | (158,3) |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement | | | | | |
| Recouvrement de billets à recevoir d'un apparenté | 18 | 200,9 | - | - | - |
| Achat d'immobilisations | | (143,4) | (104,4) | (258,7) | (185,3) |
| Produit de la vente d'actifs incorporels à durée de vie indéfinie | | - | 0,4 | 1,1 | 0,4 |
| | | 57,5 | (104,0) | (257,6) | (184,9) |
| Diminution nette des flux de trésorerie provenant des activités poursuivies | | (342,2) | (12,8) | (439,3) | (134,1) |
| Augmentation nette des flux de trésorerie provenant des activités abandonnées | 4 | 325,4 | 3,1 | 330,2 | 10,2 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie au début | | 47,1 | 81,6 | 139,4 | 195,8 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin | | 30,3 \$ | 71,9 \$ | 30,3 \$ | 71,9 \$ |
| Information supplémentaire | | | | | |
| Intérêts versés | | 26,3 \$ | 20,9 \$ | 89,3 \$ | 34,4 \$ |
| Impôts sur les bénéfices payés (recouvrement), montant net | | (1,4) \$ | 27,8 \$ | (3,4) \$ | 103,9 \$ |

Se reporter aux notes complémentaires.

PLACEMENTS BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE

Notes complémentaires

(non vérifié)

30 juin 2007

Un plan d'arrangement (l'arrangement), qui a permis la constitution du Fonds de revenu Bell Aliant Communications régionales (le Fonds), a été conclu le 7 juillet 2006 conformément aux étapes décrites dans la circulaire d'information d'Aliant Inc. (Aliant) datée du 14 avril 2006. L'arrangement comprenait la formation de Placements Bell Aliant Communications régionales, société en commandite (Placements Bell Aliant, s.e.c.), une société en commandite établie en vertu des lois de la province de Québec afin de détenir les activités d'exploitation du Fonds. Après l'entrée en vigueur de l'arrangement, comme il est décrit plus en détail à la note 2, Placements Bell Aliant, s.e.c. détenait les activités sur fil dans la région du Canada atlantique, les activités de technologies de l'information et les activités connexes détenues auparavant par Aliant ainsi que les activités sur fil anciennement exercées par Bell Canada dans les régions rurales de l'Ontario et du Québec, en plus d'une participation, alors indirecte, de 63,4 % dans Télébec, Société en commandite (Télébec) et dans NorthernTel, Société en commandite (NorthernTel), soit les sociétés en commandite en exploitation de l'ancien Fonds de revenu Bell Nordiq, lequel était détenu par le Groupe Bell Nordiq Inc. (Groupe Bell Nordiq).

Par suite de l'arrangement, les actions ordinaires d'Aliant détenues par le public ainsi qu'un certain nombre d'actions ordinaires d'Aliant détenues par BCE Inc. (BCE) ont été automatiquement échangées contre des parts du Fonds. Le reste des actions ordinaires d'Aliant détenues par BCE et les actions ordinaires du Groupe Bell Nordiq détenues par BCE ont été échangées contre des parts de Placements Bell Aliant, s.e.c. Par ailleurs, les activités sur fil de Bell Canada dans certaines régions rurales de l'Ontario et du Québec ont été échangées contre des parts de Bell Aliant Communications régionales, société en commandite (Bell Aliant, s.e.c.), qui sont toutes échangeables contre des parts du Fonds. Puisque les actionnaires initiaux d'Aliant détiennent, essentiellement, une participation dans les mêmes actifs et passifs sous-jacents mais par l'entremise d'une entité juridique différente, à savoir Placements Bell Aliant, s.e.c., la réorganisation en une société en commandite a été comptabilisée selon la méthode de la continuité des intérêts communs. Par conséquent, les états financiers consolidés de Placements Bell Aliant, s.e.c. présentent la situation financière, les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie comme si la société en commandite avait poursuivi les activités d'Aliant. En raison de la réorganisation en une société en commandite, il est possible que certaines données comprises dans les états financiers consolidés de l'exercice précédent ne puissent être comparées de manière directe. Aux fins des présents états financiers consolidés, le capital-actions d'Aliant est présenté sous l'intitulé Avoir des associés.

Les distributions par part que Placements Bell Aliant, s.e.c. a versées aux porteurs de parts échangeables de société en commandite sont équivalentes aux distributions par part versées aux porteurs de parts du Fonds.

Toute utilisation des termes « nous » ou « nos/notre » fait référence à Placements Bell Aliant, s.e.c. et à ses filiales.

1. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

États financiers consolidés

Nous avons préparé ces états financiers intermédiaires consolidés non vérifiés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada, en utilisant les mêmes mode de présentation et conventions comptables que pour nos états financiers consolidés vérifiés de l'exercice terminé le 31 décembre 2006, à l'exception de l'adoption de conventions comptables à l'égard des instruments financiers, lesquelles sont présentées ci-dessous. Ces états financiers intermédiaires consolidés non vérifiés doivent être lus en parallèle avec nos états financiers consolidés vérifiés de l'exercice terminé le 31 décembre 2006.

Instruments financiers

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2007, nous avons adopté les nouvelles normes comptables suivantes, publiées par l'Institut Canadien des Comptables Agréés :

- le chapitre 1530 intitulé « Résultat étendu »;
- le chapitre 3251 intitulé « Capitaux propres »;
- le chapitre 3855 intitulé « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation »;
- le chapitre 3865 intitulé « Couvertures »;
- le chapitre 3862 intitulé « Instruments financiers – informations à fournir »;
- le chapitre 3863 intitulé « Instruments financiers – présentation ».

PLACEMENTS BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE
Notes complémentaires
(non vérifié)
30 juin 2007

1. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Instruments financiers (suite)

Par suite de l'adoption de ces nouvelles normes comptables, certains actifs et passifs financiers sont évalués à la juste valeur de marché, le reste étant inscrit au coût après amortissement. Les changements ci-dessous découlent de l'application des nouvelles normes.

- Les instruments financiers dérivés sont inscrits au bilan à la juste valeur à titre d'autres actifs ou d'autres passifs. La variation de la juste valeur liée à la tranche efficace des couvertures de flux de trésorerie ou à d'autres instruments financiers dérivés est inscrite au titre des autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts sur les bénéfices connexes. La variation de la juste valeur liée à la tranche inefficace des couvertures de flux de trésorerie ou d'autres instruments financiers dérivés est inscrite au titre des autres produits dans l'état consolidé des résultats.

Un ajustement de reclassement de 40,2 M\$ a été inscrit au titre du cumul des autres éléments du résultat étendu, et un montant de 0,8 M\$ a été inscrit à titre d'ajustement aux bénéfices accumulés d'ouverture dans le bilan en vue de refléter la juste valeur des tranches efficace et inefficace de nos couvertures de flux de trésorerie, respectivement.

- Nous sommes passés de la méthode linéaire à la méthode du taux d'intérêt effectif pour calculer le coût après amortissement d'un actif financier ou d'un passif financier, lorsqu'il est raisonnablement possible de le faire, et les coûts sont amortis sur la période pertinente jusqu'à l'échéance. La différence découlant de la comptabilisation de la dette à long terme selon la méthode du taux d'intérêt effectif plutôt que selon la méthode linéaire n'est pas importante. Il n'est pas raisonnablement possible d'utiliser la méthode du taux d'intérêt effectif dans le cas, notamment, des facilités de crédit d'exploitation bancaires, lesquelles sont utilisées ou remboursées fréquemment. Les coûts liés à ces facilités de crédit continueront d'être amortis selon la méthode d'amortissement linéaire sur la durée de vie de la facilité.

Des frais d'émission de titres d'emprunt d'un montant de 12,8 M\$ auparavant inclus dans les charges reportées ont été reclassés dans la dette à long terme connexe. Les coûts liés aux facilités de crédit qui n'ont pas été utilisées continueront d'être classés à titre de charges reportées et seront amortis selon la méthode linéaire sur la durée de vie de la facilité.

Le tableau qui suit présente un sommaire des ajustements de reclassement effectués à notre bilan le 1^{er} janvier 2007 par suite de l'adoption des nouvelles normes :

| Bilan consolidé (en millions de dollars) | Augmentation (Diminution) |
|--|------------------------------|
| Charges reportées | (33,3) \$ |
| Actifs d'impôts futurs à long terme | 13,5 \$ |
| Dette à long terme | (12,8) \$ |
| Crédits reportés | 32,4 \$ |
| Bénéfices accumulés | 0,8 \$ |
| Cumul des autres éléments du résultat étendu | (40,2) \$ |

Les états financiers consolidés de la période précédente n'ont pas été retraités et les changements mentionnés ci-dessus n'ont pas eu d'incidence sur notre état consolidé des résultats.

PLACEMENTS BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE
Notes complémentaires
(non vérifié)
30 juin 2007

1. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Instruments financiers (suite)

Les nouvelles normes exigent que nous présentions un état consolidé du résultat étendu qui reflète les variations du cumul des autres éléments du résultat étendu découlant des variations de la juste valeur des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie, dans la mesure où elles sont efficaces. Le cumul des autres éléments du résultat étendu est un élément distinct de l'avoir des associés.

Chiffres comparatifs

Certaines informations financières comparatives ont été reclassées afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour 2007, notamment par le retraitement des activités abandonnées décrit à la note 4.

2. REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES ET ACQUISITIONS

L'arrangement qui a permis la constitution du Fonds a été conclu le 7 juillet 2006. En vertu de l'arrangement, Placements Bell Aliant, s.e.c., qui a été créée afin de détenir les activités d'exploitation du Fonds, a fait l'acquisition des activités sur fil de Bell Canada dans les régions rurales de l'Ontario et du Québec et de 100,0 % des actions ordinaires du Groupe Bell Nordiq, qui détenait une participation de 63,4 % dans Télébec et NorthernTel. Dans le cadre de l'opération, l'actif net lié aux activités sans fil d'Aliant et 100,0 % des actions de DownEast Ltd. ont été cédés.

La contrepartie totale payée au titre de l'arrangement, y compris les coûts d'acquisition directs, s'est chiffrée à 7 405,3 M\$ (7 333,2 M\$ au 31 décembre 2006). La contrepartie totale payée a augmenté d'un montant net de 72,1 M\$, montant lié à un engagement en matière de services de technologie de l'information conclu avec Bell Canada, évalué à 29,0 M\$, ainsi qu'à une créance à long terme à recevoir de Bell Canada évaluée à 44,0 M\$. La valeur de ces actifs avait auparavant été portée en réduction du coût d'acquisition.

L'arrangement a été comptabilisé à la juste valeur estimative, car les opérations ont été conclues entre apparentés et ont donné lieu à une modification réelle des droits de propriété. La contrepartie totale payée a par conséquent être répartie entre les actifs acquis et les passifs pris en charge, selon leur juste valeur estimative respective au 7 juillet 2006, le reste étant attribué à l'écart d'acquisition.

Afin de déterminer et de comptabiliser la juste valeur estimative de tous les actifs acquis et de tous les passifs pris en charge, une analyse des actifs et des passifs, y compris les immobilisations corporelles, les relations clients, les droits contractuels acquis, les engagements contractuels pris en charge et les éventualités d'ordre juridique, a été effectuée. La juste valeur a été établie en fonction des éléments suivants, sans toutefois s'y limiter : les cours du marché (si disponibles), les flux de trésorerie futurs prévus, le coût de remplacement net d'une capacité similaire pour certaines immobilisations corporelles, les taux du marché hypothétiques pour ce qui est des obligations contractuelles et les taux d'actualisation et de croissance appropriés.

L'écart d'acquisition comprend la part du passif net d'impôts futurs lié aux écarts temporaires imposables revenant à Bell Aliant Communications régionales Inc. qui découle de la comptabilisation de l'opération à la juste valeur de marché. L'écart d'acquisition n'est pas déductible aux fins de l'impôt.

PLACEMENTS BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE
Notes complémentaires
(non vérifié)
30 juin 2007

2. REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES ET ACQUISITIONS (suite)

La valeur estimative des actifs acquis et des passifs pris en charge dans le cadre de l'arrangement sont les suivants :

(en millions de dollars)

| | |
|---|-------------------|
| Actifs acquis | |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 44,2 \$ |
| Autres actifs à court terme | 68,4 |
| Immobilisations corporelles | 2 255,8 |
| Actifs incorporels à durée de vie limitée | 3 158,7 |
| Autres actifs à long terme | 42,4 |
| Actifs incorporels à durée de vie indéfinie | 82,8 |
| Écart d'acquisition | 2 507,0 |
| | 8 159,3 |
| Moins les passifs pris en charge : | |
| Passif à long terme | 124,8 |
| Dette à long terme | 135,4 |
| Passif d'impôts futurs | 321,8 |
| Part des porteurs sans contrôle | 172,0 |
| Actif net acquis | 7 405,3 \$ |

Les actifs incorporels à durée de vie limitée sont amortis selon la méthode linéaire sur les durées de vie utiles suivantes :

| Actifs incorporels à durée de vie limitée | Méthode | Durée de vie utile |
|---|------------------|--------------------|
| Relations clients | Méthode linéaire | de 2 à 30 ans |
| Contrat de licence bilatéral | Méthode linéaire | 40 ans |
| Conventions d'itinérance | Méthode linéaire | 4,5 ans |

Lorsque nous avons conclu la répartition du coût d'acquisition au deuxième trimestre de 2007, nous avons comptabilisé un ajustement de 124,3 M\$ pour la période allant du 7 juillet 2006 au 30 juin 2007 qui avait trait à l'amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels à durée de vie limitée, ainsi qu'à d'autres frais d'intérêt liés à la répartition de la dette à long terme évaluée à la juste valeur. Les ajustements ont été effectués à l'égard des périodes suivantes :

| <i>(en millions de dollars)</i> | Du 1 ^{er} avril 2007 au 30 juin 2007 | Du 1 ^{er} janvier 2007 au 31 mars 2007 | Du 7 juillet 2006 au 31 décembre 2006 | Total |
|---------------------------------|--|--|--|--------------|
| Amortissement | 31,8 | 31,5 | 62,0 | 125,3 |
| Autres frais d'intérêt | (0,2) | (0,3) | (0,5) | (1,0) |
| Total | 31,6 | 31,2 | 61,5 | 124,3 |

PLACEMENTS BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE
Notes complémentaires
(non vérifié)
30 juin 2007

3. CESSION DE CRÉANCES

Le 22 juin 2007, nous avons modifié la convention d'achat et de vente de créances renouvelable que nous avons conclue avec une fiducie de titrisation afin de faire passer le montant des créances clients que nous pouvons lui vendre de 125,0 M\$ à 220,0 M\$. Nous avons par conséquent vendu des créances supplémentaires et nous avons touché un produit net de 90,0 M\$ au cours du semestre terminé le 30 juin 2007.

Le tableau qui suit présente les détails des créances vendues, de certains montants reçus de la fiducie ou versés à cette dernière au cours de la période et des hypothèses utilisées pour déterminer la juste valeur à la date de cession. La sensibilité des hypothèses à une variation immédiate de 10 % à 20 % du montant des créances est négligeable.

| <i>(en millions de dollars, à moins d'indication contraire)</i> | Fourchette de 2007 | 30 juin 2007 | 31 décembre 2006 |
|---|-------------------------------|-------------------------|-----------------------------|
| À la fin de la période | | | |
| Droits titrisés dans les créances | | 267,8 \$ | 168,7 \$ |
| Produit en espèces | | 210,0 \$ | 120,0 \$ |
| Droits conservés | | 57,8 \$ | 48,7 \$ |
| Commission de gestion | | 0,6 \$ | 0,4 \$ |
| Moyenne des créances clients gérées | | 346,7 \$ | 227,7 \$ |
| Pour la période terminée le | | | |
| Fonds perçus réinvestis dans des titrisations à rechargement | | 1 027,3 \$ | 1 904,3 \$ |
| Perte avant impôts et frais d'administration | | 2,7 \$ | 5,2 \$ |
| Hypothèses | | | |
| Coût moyen des fonds | 4,41 % - 4,59 % | 4,55 % | 4,28 % |
| Moyenne des comptes en souffrance – ratio | 21,14 % - 23,22 % | 22,08 % | 20,77 % |
| Moyenne des pertes sur créances nettes – ratio | 1,01 % - 1,62 % | 1,17 % | 0,93 % |
| Échéance moyenne pondérée en jours | 41 - 47 | 43 | 44 |

4. ACTIVITÉS ABANDONNÉES

SalesBridge Canada Corp. (SalesBridge)

Les résultats d'exploitation de SalesBridge, filiale dans laquelle nous détenons une participation indirecte de 51,0 %, ont été présentés à titre d'activités abandonnées. SalesBridge était économiquement dépendante d'un unique contrat, qui a été résilié en date du 30 septembre 2006. De ce fait, l'intention des actionnaires est de liquider SalesBridge. Par conséquent, les états financiers des périodes antérieures ont été retraités en vue de refléter ce changement.

Aliant Services d'annuaire (ADS)

Le 30 avril 2007, nous avons vendu notre participation indirecte de 87,14 % dans l'actif net et les activités d'ADS, une coentreprise, au Fonds de revenu Pages Jaunes, pour un produit de 327,4 M\$. Notre participation dans la valeur comptable de l'actif net se chiffrait à 11,4 M\$ au moment de la vente. Le gain à la cession, qui s'est chiffré à 316,0 M\$, déduction faite des coûts de transaction de 0,8 M\$, a été comptabilisé dans le bénéfice net lié aux activités abandonnées. Les résultats d'exploitation et l'actif net d'ADS ont été présentés à titre d'activités abandonnées.

PLACEMENTS BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE
Notes complémentaires
(non vérifié)
30 juin 2007

4. ACTIVITÉS ABANDONNÉES (suite)

Les états des résultats condensés en ce qui a trait aux activités abandonnées se présentent comme suit :

| Pour les trimestres terminés les 30 juin (en millions de dollars) | 2007 | | | 2006 | | |
|---|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|---------------|---------------|
| | SalesBridge | ADS | Total | SalesBridge | ADS | Total |
| Produits d'exploitation | – \$ | 5,1 \$ | 5,1 \$ | 3,8 \$ | 13,9 \$ | 17,7 \$ |
| Charges | 0,5 | 1,7 | 2,2 | 4,0 | 5,7 | 9,7 |
| Gain à la vente | – | 315,2 | 315,2 | – | – | – |
| Charge (économie) d'impôts | (0,1) | 58,1 | 58,0 | – | 2,8 | 2,8 |
| Part des porteurs sans contrôle | (0,2) | – | (0,2) | (0,1) | – | (0,1) |
| Bénéfice net (perte nette) lié(e) aux activités abandonnées | (0,2) \$ | 260,5 \$ | 260,3 \$ | (0,1) \$ | 5,4 \$ | 5,3 \$ |

| Pour les semestres terminés les 30 juin (en millions de dollars) | 2007 | | | 2006 | | |
|--|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|----------------|----------------|
| | SalesBridge | ADS | Total | SalesBridge | ADS | Total |
| Produits d'exploitation | – \$ | 19,8 \$ | 19,8 \$ | 7,6 \$ | 27,3 \$ | 34,9 \$ |
| Charges | 0,8 | 7,7 | 8,5 | 7,8 | 11,7 | 19,5 |
| Gain à la vente | – | 315,2 | 315,2 | – | – | – |
| Charge (économie) d'impôts | (0,2) | 61,2 | 61,0 | – | 5,3 | 5,3 |
| Part des porteurs sans contrôle | (0,3) | – | (0,3) | (0,1) | – | (0,1) |
| Bénéfice net (perte nette) lié(e) aux activités abandonnées | (0,3) \$ | 266,1 \$ | 265,8 \$ | (0,1) \$ | 10,3 \$ | 10,2 \$ |

5. DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS

Au 30 juin 2007

| (en millions de dollars) | Coût | Amortissement cumulé | Valeur comptable nette |
|--|--------------------|-------------------------|------------------------------|
| Immobilisations corporelles | | | |
| Terrains | 24,6 \$ | – \$ | 24,6 \$ |
| Bâtiments et tours | 559,9 | 233,2 | 326,7 |
| Installations et matériel de télécommunications | 6 834,9 | 3 791,5 | 3 043,4 |
| Autre matériel | 336,8 | 220,2 | 116,6 |
| Immobilisations en construction | 196,4 | – | 196,4 |
| Matières et fournitures | 5,5 | – | 5,5 |
| | 7 958,1 | 4 244,9 | 3 713,2 |
| Actifs incorporels à durée de vie limitée | | | |
| Logiciels | 412,8 | 234,6 | 178,2 |
| Relations clients | 2 694,1 | 114,9 | 2 579,2 |
| Contrat de licence bilatéral | 464,5 | 11,4 | 453,1 |
| Conventions d'itinérance | 9,2 | 2,0 | 7,2 |
| | 3 580,6 | 362,9 | 3 217,7 |
| | 11 538,7 \$ | 4 607,8 \$ | 6 930,9 \$ |

PLACEMENTS BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE
Notes complémentaires
(non vérifié)
30 juin 2007

5. DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS (suite)

| Au 31 décembre 2006 | | | Valeur |
|--|-------------------|-------------------------|--------------------|
| <i>(en millions de dollars)</i> | Coût | Amortissement cumulé | comptable nette |
| Immobilisations corporelles | | | |
| Terrains | 24,6 \$ | – \$ | 24,6 \$ |
| Bâtiments et tours | 552,8 | 217,5 | 335,3 |
| Installations et matériel de télécommunications | 6 710,1 | 3 588,7 | 3 121,4 |
| Autre matériel | 335,6 | 215,7 | 119,9 |
| Immobilisations en construction | 138,1 | – | 138,1 |
| Matières et fournitures | 5,5 | – | 5,5 |
| | 7 766,7 | 4 021,9 | 3 744,8 |
| Actifs incorporels à durée de vie limitée | | | |
| Logiciels | 376,5 | 207,1 | 169,4 |
| Relations clients | 9,0 | 3,9 | 5,1 |
| | 385,5 | 211,0 | 174,5 |
| | 8 152,2 \$ | 4 232,9 \$ | 3 919,3 \$ |

Par suite de la conclusion de la répartition du coût d'acquisition lié à l'arrangement, nous avons réduit les immobilisations corporelles de 0,4 M\$ (note 8) et comptabilisé des actifs incorporels à durée de vie limitée de 3 158,7 M\$ (note 8) à l'égard des relations clients, d'un contrat de licence bilatéral et de conventions d'itinérance.

Nous avons comptabilisé une charge d'amortissement totale à l'égard des immobilisations corporelles et des actifs incorporels à durée de vie limitée de 266,0 M\$ et de 155,0 M\$, respectivement, pour la période terminée le 30 juin 2007 (416,8 M\$ et 67,1 M\$, respectivement, pour la période terminée le 31 décembre 2006).

6. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

L'augmentation du passif net d'impôts futurs au cours du semestre terminé le 30 juin 2007, qui s'est chiffrée à 334,7 M\$, a trait à la conclusion de la répartition du coût d'acquisition lié à l'arrangement, qui a donné lieu à la comptabilisation d'un passif d'impôts futurs d'un montant de 330,9 M\$ (note 8), ainsi qu'à divers écarts temporaires imposables et déductibles, dont l'incidence des modifications des taux d'imposition, la constatation de pertes provenant de périodes antérieures, l'utilisation de reports de pertes en avant, l'application de nouvelles normes comptables à l'égard des instruments financiers (note 1) et l'amortissement des actifs incorporels comptabilisé à la conclusion de la répartition du coût d'acquisition.

PLACEMENTS BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE
Notes complémentaires
(non vérifié)
30 juin 2007

7. ACTIFS INCORPORELS À DURÉE DE VIE INDÉFINIE

| <i>(en millions de dollars)</i> | Au 30 juin 2007 | Au 31 décembre 2006 |
|---------------------------------|----------------------------|------------------------|
| Licences de spectre | – \$ | 1,0 \$ |
| Marque Bell Canada | 46,2 | – |
| Licences de télécommunications | 20,9 | – |
| Licences de câblodistribution | 15,7 | 15,7 |
| | 82,8 \$ | 16,7 \$ |

Par suite de la conclusion de la répartition du coût d'acquisition de l'arrangement, nous avons constaté des actifs incorporels à durée de vie indéfinie d'un montant de 67,1 M\$ (note 8) à l'égard de la marque Bell Canada et des licences de télécommunications.

8. ÉCART D'ACQUISITION

| <i>(en millions de dollars)</i> | |
|---|-------------------|
| Écart d'acquisition au 31 décembre 2006 | 5 446,2 \$ |
| Attributions découlant de la conclusion de la répartition du coût d'acquisition des activités sur fil de Bell Canada en Ontario et au Québec ainsi que du Groupe Bell Nordiq (note 2) : | |
| Actifs incorporels à durée de vie limitée (note 5) | (3 158,7) |
| Actifs incorporels à durée de vie indéfinie (note 7) | (67,1) |
| Passif d'impôts futurs (note 6) | 330,9 |
| Immobilisations corporelles (note 5) | (0,4) |
| Dettes à long terme (note 10) | 5,4 |
| Fonds de roulement | (0,6) |
| Coûts d'acquisition | (1,2) |
| Écart d'acquisition au 30 juin 2007 | 2 554,5 \$ |

L'écart d'acquisition découlant de l'acquisition des activités sur fil de Bell Canada en Ontario et au Québec ainsi que du Groupe Bell Nordiq, tel qu'il est présenté à la note 2, a fait l'objet d'un test de dépréciation au cours du deuxième trimestre de 2007, une fois conclue la répartition du coût d'acquisition. Il n'a subi aucune perte de valeur.

9. DETTE À COURT TERME

Nous disposons des facilités d'exploitation suivantes :

| <i>(en millions de dollars)</i> | Au 30 juin 2007 | Au 31 décembre 2006 |
|--|----------------------------|------------------------|
| Lignes de crédit engagées | | |
| Facilités d'exploitation renouvelables | 576,0 \$ | 576,0 \$ |
| Facilité non renouvelable liée à la caisse de retraite | 450,0 | 450,0 |
| Facilités de lettres de crédit réservées | 138,0 | 137,7 |
| Lignes de crédit d'exploitation non engagées | | |
| Facilités d'exploitation remboursables à vue | 10,0 | 18,3 |
| Total des facilités d'exploitation | 1 174,0 \$ | 1 182,0 \$ |

PLACEMENTS BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE
Notes complémentaires
(non vérifié)
30 juin 2007

9. DETTE À COURT TERME (suite)

Nos facilités d'exploitation se détaillent comme suit :

| <i>(en millions de dollars)</i> | Au 30 juin 2007 | Au 31 décembre 2006 |
|--|----------------------------|------------------------|
| Lettres de crédit et de garantie émises | | |
| Lettres de crédit | 159,2 \$ | 115,2 \$ |
| Lettres de garantie | 2,0 | 2,0 |
| | 161,2 | 117,2 |
| Montants prélevés | | |
| Papier commercial en cours | 102,5 | – |
| Lignes de crédit non engagées | – | 7,7 |
| Autres | 1,2 | 0,8 |
| | 103,7 | 8,5 |
| Tranche non utilisée des facilités de crédit | 909,1 | 1 056,3 |
| Total des facilités d'exploitation | 1 174,0 \$ | 1 182,0 \$ |

Les billets à court terme émis en vertu de notre programme de papier commercial portent intérêt à 4,43 %, et leur date d'échéance est le 20 juillet 2007.

10. DETTE À LONG TERME

Au cours du semestre terminé le 30 juin 2007, les opérations suivantes ont eu lieu quant à la dette à long terme :

- remboursement à leur échéance d'effets à moyen terme d'Aliant Telecom Inc. portant intérêt à 5,35 % par année pour un montant de 100,0 M\$;
- émission d'effets à moyen terme non garantis d'une valeur de 400,0 M\$, lesquels portent intérêt à 4,95 % par année et arriveront à échéance en février 2014;
- émission d'effets à moyen terme non garantis d'une valeur de 300,0 M\$, lesquels portent intérêt à 5,52 % par année et arriveront à échéance en février 2019;
- émission d'effets à moyen terme non garantis d'une valeur de 300,0 M\$, lesquels portent intérêt à 6,17 % par année et arriveront à échéance en février 2037;
- remboursement d'une tranche de 1 134,7 M\$ de la facilité bancaire à terme non renouvelable.

Par suite de la conclusion de la répartition du coût d'acquisition lié à l'arrangement, nous avons attribué un montant de 5,4 M\$ à la dette à long terme en ce qui a trait à la juste valeur de marché de la dette à long terme de Télébec et de NorthernTel. La conclusion de la répartition du coût d'acquisition lié à l'arrangement a nécessité l'amortissement de ce montant pour la période allant du 7 juillet 2006 au 30 juin 2007, et une charge de 1,0 M\$ a été comptabilisée à ce titre.

Des frais d'émission de titres d'emprunt de 5,5 M\$ ont été engagés quant à l'émission d'effets à moyen terme et ont été déduits de la dette à long terme connexe. De plus, des frais d'émission de titres d'emprunt de 12,8 M\$ auparavant inclus dans les charges reportées ont été reclassés par suite de l'application des nouvelles normes comptables liées aux instruments financiers, comme le précise la note 1. Durant le trimestre et le semestre terminés le 30 juin 2007, nous avons inscrit au titre de l'amortissement des frais d'émission de titres d'emprunt un montant de 2,0 M\$ et de 6,0 M\$, respectivement (0,1 M\$ et 0,1 M\$, respectivement, pour les périodes correspondantes terminées le 30 juin 2006).

PLACEMENTS BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE
Notes complémentaires
(non vérifié)
30 juin 2007

10. DETTE À LONG TERME (suite)

De plus, durant le semestre terminé le 30 juin 2007, nous avons remboursé à l'échéance des montants en capital découlant de contrats de location-acquisition, d'emprunts hypothécaires et d'autres dettes à long terme, pour un total de 4,0 M\$.

11. PART DES PORTEURS SANS CONTRÔLE

| <i>(en millions de dollars)</i> | Au 30 juin 2007 | Au 31 décembre 2006 |
|---------------------------------|----------------------------|------------------------|
| Bell Aliant, s.e.c. | 1 771,1 \$ | 1 825,6 \$ |
| Télébec et NorthernTel | 90,1 | 92,3 |
| SalesBridge | 0,9 | 1,2 |
| | 1 862,1 \$ | 1 919,1 \$ |

Au mois de janvier 2007, le Fonds de revenu Bell Nordiq a mis fin à son régime d'options sur actions avant sa transformation en société fermée et a versé 3,6 M\$ aux détenteurs d'options de Télébec et de NorthernTel, ce qui a réduit notre part de porteur sans contrôle.

Les distributions déclarées et versées par les filiales aux porteurs sans contrôle s'établissaient comme suit :

| <i>(en millions de dollars)</i> | Trimestre | | Semestre | |
|---|------------------|----------------|-----------------|-----------------|
| | Déclaré | Versé | Déclaré | Versé |
| Pour les périodes terminées le 30 juin 2007 | | | | |
| Bell Aliant, s.e.c. | 50,9 \$ | 50,9 \$ | 101,3 \$ | 100,8 \$ |
| Télébec et NorthernTel | 9,6 | 9,6 | 19,1 | 19,5 |
| | 60,5 \$ | 60,5 \$ | 120,4 \$ | 120,3 \$ |

12. AVOIR DES ASSOCIÉS

Émis et en circulation

| <i>(en millions de dollars, à moins d'indication contraire)</i> | Au 30 juin 2007 | | Au 31 décembre 2006 | |
|---|----------------------------|----------------------------|---------------------|--------------------|
| | Nombre de parts | Capital déclaré | Nombre de parts | Capital déclaré |
| Parts de société en commandite échangeables de catégorie 1 | 28 168 803 | 1 017,1 \$ | 28 168 803 | 1 017,1 \$ |
| Parts de société en commandite de catégorie 2 | 124 121 177 | 530,9 | 124 121 177 | 991,8 |
| Parts de commandité | 54 000 | - | 54 000 | - |
| | | 1 548,0 \$ | | 2 008,9 \$ |

Au mois de mai 2007, une série de mesures ont été entreprises pour permettre au Fonds de racheter une tranche de ses parts en vertu d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités et de régler un prêt que nous lui avons consenti. Ces mesures comprennent un remboursement de capital de notre part, d'un montant de 460,9 M\$, sur les parts de société en commandite de catégorie 2 à l'intention de la Fiducie Placements Bell Aliant.

PLACEMENTS BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE
Notes complémentaires
(non vérifié)
30 juin 2007

12. AVOIR DES ASSOCIÉS (suite)

Régime d'unités d'actions axées sur le rendement

Un sommaire du régime d'unités d'actions axées sur le rendement au 30 juin 2007 ainsi que des variations survenues pendant le semestre terminé à cette date est présenté ci-dessous :

| | <i>nombre d'unités d'actions</i> |
|---|----------------------------------|
| Unités d'actions en circulation au 31 décembre 2006 | 24 544 |
| Attribuées par l'entremise de distributions réinvesties | 1 166 |
| Frappées d'extinction | (1 848) |
| Unités d'actions en circulation au 30 juin 2007 | 23 862 |

Pour le trimestre et le semestre terminés le 30 juin 2007, aucune charge de rémunération liée aux unités d'actions axées sur le rendement en circulation n'a été constatée (charge de 1,2 M\$ et de 2,3 M\$, respectivement, pour les périodes correspondantes terminées le 30 juin 2006).

Régime d'épargne-actions des employés/régimes d'achat de parts

Au total, 394 224 et 961 040 parts du Fonds, respectivement, ont été achetées sur le marché libre pour nos employés au cours du trimestre et du semestre terminés le 30 juin 2007 (157 159 et 427 232 actions ordinaires d'Aliant, respectivement, pour les périodes correspondantes terminées le 30 juin 2006). Une charge de rémunération de 2,7 M\$ et de 5,1 M\$, respectivement, liée aux régimes d'achat de parts des employés a été inscrite pour le trimestre et le semestre terminés le 30 juin 2007 (charge de 2,0 M\$ et de 3,9 M\$, respectivement, au titre du régime d'épargne-actions des employés d'Aliant pour les périodes correspondantes terminées le 30 juin 2006).

Régime de parts différées

Au cours du premier trimestre de 2007, le Fonds a mis fin au régime de parts différées destiné à certains de nos dirigeants et cadres supérieurs afin de mieux harmoniser leur rémunération incitative à long terme avec le rendement total pour les porteurs de parts. Aux termes de ce régime de parts différées, le Fonds peut attribuer à des membres admissibles du régime le nombre de parts différées déterminé à titre de prime ou relativement aux services fournis par le membre pendant l'année de l'attribution, et ce, au moment où nous le jugeons opportun. À la date d'attribution, les parts différées attribuées aux membres seront portées au crédit de ces derniers. Les bénéficiaires des attributions ont également le droit de recevoir des parts différées supplémentaires en fonction des distributions en espèces qui auraient été reçues si la part différée avait été convertie en part du Fonds. Les parts différées sont acquises sur une période de trois ans et sont assujetties au respect de certains critères de rendement, sauf en ce qui concerne celles attribuées en 2006, qui n'étaient pas assujetties à de tels critères. Le membre du régime peut détenir les parts différées dans un compte jusqu'à la fin de la deuxième année suivant la cessation d'emploi ou le départ à la retraite. Le Fonds peut émettre jusqu'à 1 200 000 parts supplémentaires sur le capital autorisé pour effectuer les attributions requises en vertu du régime de parts différées.

Un sommaire de la situation du régime de parts différées au 30 juin 2007 ainsi que des variations survenues pendant le semestre terminé à cette date est présenté ci-dessous :

| | <i>nombre de parts différées</i> |
|---|----------------------------------|
| Attribuées pour la période de service allant de l'exercice 2006 à l'exercice 2008 | 316 717 |
| Attribuées pour la période de service allant de mars 2007 à mars 2010 | 453 742 |
| Attribuées par l'entremise de distributions réinvesties | 17 377 |
| Frappées d'extinction | (6 512) |
| Parts différées en circulation au 30 juin 2007 | 781 324 |

PLACEMENTS BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE
Notes complémentaires
(non vérifié)
30 juin 2007

Pour le trimestre et le semestre terminés le 30 juin 2007, une charge de rémunération de 2,0 M\$ et de 3,5 M\$, respectivement (néant pour les périodes correspondantes terminées le 30 juin 2006), a été constatée quant aux parts différées.

PLACEMENTS BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE
Notes complémentaires
(non vérifié)
30 juin 2007

13. AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU

Les autres éléments du résultat étendu ainsi que leur incidence fiscale connexe sont présentés ci-dessous :

| Pour le trimestre terminé le 30 juin 2007 (en millions de dollars) | Montant | Impôts | Montant net |
|---|---------------|---------------|---------------|
| Gains sur les instruments dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie | 6,9 \$ | 1,6 \$ | 5,3 \$ |
| Reclassement aux résultats des pertes sur les instruments dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie | 1,1 | 0,3 | 0,8 |
| Autres éléments du résultat étendu | 8,0 \$ | 1,9 \$ | 6,1 \$ |

| Pour le semestre terminé le 30 juin 2007 (en millions de dollars) | Montant | Impôts | Montant net |
|---|----------------|---------------|---------------|
| Gains sur les instruments dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie | 9,3 \$ | 1,6 \$ | 7,7 \$ |
| Reclassement aux résultats des pertes sur les instruments dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie | 2,4 | 0,5 | 1,9 |
| Autres éléments du résultat étendu | 11,7 \$ | 2,1 \$ | 9,6 \$ |

Les montants liés au reclassement aux résultats pour le trimestre et le semestre terminés le 30 juin 2007 correspondent à la tranche des pertes sur les instruments dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie provenant de périodes antérieures qui a été transférée dans les intérêts débiteurs au cours de la période considérée.

14. RÉGIMES DE RETRAITE ET D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE

Coût net des régimes d'avantages sociaux

Les tableaux qui suivent présentent les éléments du coût net des régimes d'avantages sociaux :

| Pour les périodes terminées les 30 juin (en millions de dollars) | Trimestres | | Semestres | |
|---|----------------|----------------|----------------|----------------|
| | 2007 | 2006 | 2007 | 2006 |
| Régimes de retraite à prestations déterminées (RRPD) | | | | |
| Coût des services rendus au cours de la période | 16,7 \$ | 11,6 \$ | 33,4 \$ | 23,1 \$ |
| Intérêt sur l'obligation au titre des prestations constituées | 38,6 | 30,8 | 77,2 | 61,6 |
| Rendement prévu des actifs du régime | (38,7) | (34,1) | (77,4) | (67,7) |
| Amortissement des montants reportés | | | | |
| Coûts des services passés | 1,4 | 1,4 | 2,8 | 2,8 |
| Pertes actuarielles nettes | 6,9 | 10,0 | 13,9 | 20,1 |
| Actif transitoire | (0,2) | – | (0,3) | – |
| | 24,7 \$ | 19,7 \$ | 49,6 \$ | 39,9 \$ |
| Régimes d'avantages complémentaires de retraite | | | | |
| Coût des services rendus au cours de la période | 0,6 \$ | 0,6 \$ | 1,3 \$ | 1,2 \$ |
| Intérêt sur l'obligation au titre des prestations constituées | 2,6 | 2,3 | 5,5 | 4,6 |
| Amortissement des montants reportés | | | | |
| Coûts des services passés | (2,1) | (1,5) | (3,6) | (3,0) |
| Pertes actuarielles nettes | 0,6 | 1,0 | 1,2 | 2,0 |
| Actif transitoire | – | – | 0,1 | – |
| | 1,7 \$ | 2,4 \$ | 4,5 \$ | 4,8 \$ |
| Coût total net des RRPD et des régimes d'avantages complémentaires de retraite | 26,4 \$ | 22,1 \$ | 54,1 \$ | 44,7 \$ |

PLACEMENTS BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE
Notes complémentaires
(non vérifié)
30 juin 2007

14. RÉGIMES DE RETRAITE ET D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE (suite)

Cotisations aux régimes d'avantages sociaux

Nos cotisations aux RRPD et aux régimes de retraite à cotisations déterminées (RRCD) ainsi qu'au titre des régimes d'avantages complémentaires de retraite ont été effectuées comme suit :

| Pour les périodes terminées les 30 juin (en millions de dollars) | Trimestres | | Semestres | |
|---|----------------|----------------|----------------|----------------|
| | 2007 | 2006 | 2007 | 2006 |
| Cotisations au titre des RRPD | 21,4 \$ | 27,4 \$ | 42,6 \$ | 48,8 \$ |
| Cotisations au titre des régimes d'avantages complémentaires de retraite | 1,8 | 1,6 | 3,7 | 3,3 |
| Capitalisation des RRPD et des régimes d'avantages complémentaires de retraite | 23,2 \$ | 29,0 \$ | 46,3 \$ | 52,1 \$ |
| Cotisations aux RRCD | 1,9 | 1,6 | 3,6 | 3,2 |
| Cotisations totales | 25,1 \$ | 30,6 \$ | 49,9 \$ | 55,3 \$ |

15. INSTRUMENTS FINANCIERS

Instruments financiers dérivés

Au 31 décembre 2006, nous avons des swaps de taux d'intérêt fixe-variable à terme en cours d'un notionnel totalisant 1,25 G\$, dont les dates de prise d'effet allaient du 28 février 2007 au 31 août 2007. À l'émission de la dette à long terme à taux fixe au premier trimestre de 2007, comme le précise la note 10, des swaps de taux d'intérêt totalisant 1,0 G\$ ont été réglés en espèces pour 30,5 M\$. Avec l'application de la comptabilité de couverture, le règlement en espèces a été reporté au sein des autres éléments du résultat étendu et est amorti à titre d'intérêts débiteurs conjointement avec le paiement des intérêts sur la dette à long terme que ces swaps devaient couvrir.

Au 30 juin 2007, nous avons un swap de taux d'intérêt fixe-variable à terme en cours d'un notionnel totalisant 250,0 M\$, lequel est comptabilisé comme une couverture de flux de trésorerie liée au refinancement futur prévu de la dette à long terme. Au 30 juin 2007, la juste valeur s'établit à 7,1 M\$ en notre faveur et est inscrite comme actif au titre des dérivés.

Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur représente le montant auquel des parties consentantes négociant dans des conditions normales de concurrence accepteraient d'échanger un instrument financier, selon le marché actuel des instruments et aux mêmes conditions quant au risque, au capital et aux échéances restantes. Les justes valeurs sont fondées sur des estimations de la valeur actualisée et d'autres méthodes d'évaluation. Ces estimations sont grandement influencées par les hypothèses que nous formulons concernant le montant et l'échéance des flux de trésorerie futurs estimatifs ainsi que les taux d'actualisation, qui reflètent tous divers degrés de risque. Les impôts sur les bénéfices et les autres charges qui pourraient découler de la cession de ces instruments financiers ne sont pas reflétés dans les justes valeurs. Le montant global des justes valeurs ne correspond donc pas nécessairement au montant net qui serait réalisé advenant le règlement des instruments.

La valeur comptable de tous les instruments financiers se rapproche de la juste valeur, à l'exception de la dette à long terme, laquelle avait une valeur comptable de 2 564,6 M\$ et une juste valeur de 2 367,3 M\$ au 30 juin 2007 (2 811,2 M\$ et 2 826,8 M\$ au 31 décembre 2006, respectivement).

PLACEMENTS BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE
Notes complémentaires
(non vérifié)
30 juin 2007

16. INFORMATION SECTORIELLE

Au cours du premier trimestre de 2007, plusieurs événements ont fait en sorte que nous avons dû réorganiser la gestion de notre entreprise et nos secteurs isolables :

- En janvier 2007, le Fonds a acquis la part des porteurs sans contrôle dans les actifs du Fonds de revenu Bell Nordiq et a par la suite transformé ce dernier en société fermée. En raison de l'acquisition, la gouvernance de l'entreprise et ses principaux décideurs sont maintenant semblables à ceux de notre secteur Bell Aliant. De plus, les produits et services offerts par Groupe Bell Nordiq sont semblables à ceux offerts par notre secteur Bell Aliant. Par conséquent, nous avons combiné le secteur Groupe Bell Nordiq et le secteur Bell Aliant.
- En février 2007, nous avons conclu un protocole d'entente avec le Fonds de revenu Pages Jaunes visant l'acquisition par celui-ci de l'actif net d'ADS, lequel a ensuite été vendu le 30 avril 2007. Par conséquent, nous avons présenté les résultats d'exploitation d'ADS à titre d'activités abandonnées (note 4). Les filiales restantes du secteur des Autres filiales ont soit remplacé leurs décideurs clés afin de s'harmoniser au secteur Bell Aliant, soit ne respectent pas les seuils quantitatifs de présentation de l'information à titre de secteur isolable.

En raison de ces changements, nos activités sont désormais exercées au sein d'un seul secteur, défini par nos produits et services, et visent à offrir à nos clients des services de communication intégrés. Cela reflète la façon dont nous sommes organisés et gérés pour évaluer le rendement et prendre des décisions relatives à l'attribution des ressources. Nos activités, y compris l'ensemble de nos produits d'exploitation tirés de la clientèle, de nos dépenses en immobilisations et de notre écart d'acquisition, sont concentrées au Canada.

17. ENGAGEMENTS

Contrats de location-exploitation et contrats d'approvisionnement

Les paiements minimaux futurs estimatifs en vertu des contrats de location-exploitation et des contrats d'approvisionnement s'établissent comme suit :

| <i>(en millions de dollars)</i> | <i>Reste de</i> | | | | | |
|-----------------------------------|-----------------|----------|----------|----------|----------|--------------|
| | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | Par la suite |
| Contrats de location-exploitation | 17,7 \$ | 32,9 \$ | 30,5 \$ | 28,2 \$ | 26,4 \$ | 313,0 \$ |
| Contrats d'approvisionnement | 220,5 | 391,3 | 347,5 | 329,8 | 316,3 | 2 841,0 |
| | 238,2 \$ | 424,2 \$ | 378,0 \$ | 358,0 \$ | 342,7 \$ | 3 154,0 \$ |

Les contrats d'approvisionnement se rapportent principalement aux différentes ententes liées aux systèmes d'information et aux technologies de l'information, ainsi qu'aux obligations en vertu de contrats de service.

Compte de report

Au premier trimestre de 2007, le CRTC a publié deux décisions portant sur les services de réseaux numériques propres aux concurrents. Au deuxième trimestre, nous avons procédé à des estimations préliminaires qui montrent que ces décisions se traduisent par des rabais supplémentaires pour les concurrents d'approximativement 3,8 M\$. Après évaluation de l'incidence de ces décisions du CRTC sur notre compte de report, le solde estimatif du compte de report de Bell Aliant, s.e.c. se chiffre à néant, avec une contribution excédentaire récurrente annuelle de 4,8 M\$. Cette contribution excédentaire correspond aux fonds que Bell Aliant, s.e.c. pourrait recouvrer au moyen de hausses de tarifs, et pourrait se traduire par la liquidation et la fermeture du compte de report de Bell Aliant, s.e.c. Télébec dispose de fonds accumulés limités dans son compte de report et n'est assujettie à aucune obligation annuelle récurrente à l'égard du compte de report.

18. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

En janvier 2007, dans le cadre de l'acquisition par le Fonds d'une participation de 36,7 % dans Télébec et NorthernTel, nous avons accordé au Fonds de revenu Bell Nordiq un prêt de 131,0 M\$ en vue de lui permettre de verser une distribution spéciale à ses porteurs de parts. Au moment de la transformation du Fonds de revenu Bell Nordiq en société fermée, le Fonds est indirectement devenu responsable du prêt. Le prêt a été remboursé en mai 2007, ainsi que les intérêts afférents calculés selon un taux de 5,10 % par année, ce qui s'est traduit par la constatation d'intérêts créditeurs chiffrés à 1,7 M\$.

En mars 2007, nous avons accordé au Fonds un prêt de 69,9 M\$ en vue de lui permettre de racheter des parts dans le cadre d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Des prêts semblables ont été consentis au mois d'avril 2007 au moyen d'une série de billets. La totalité des prêts ont été remboursés en avril 2007 et en mai 2007, ainsi que les intérêts afférents calculés selon des taux de 4,40 % à 4,42 % par année, ce qui s'est traduit par la constatation d'intérêts créditeurs chiffrés à 0,3 M\$.

Un effet à recevoir de Bell Canada au 31 décembre 2006, d'un montant de 38,9 M\$, a été remboursé au mois de janvier 2007.

Au cours du deuxième trimestre de 2007, le Fonds nous a consenti un prêt au moyen d'une série de billets. Le Fonds exige des remboursements lui permettant de racheter ses propres parts en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités. La totalité de ces billets ont été remboursés au cours du deuxième trimestre, ainsi que les intérêts afférents calculés selon un taux de 4,42 % par année, sauf en ce qui concerne les montants ci-dessous :

- un montant de 124,0 M\$ payable avec les intérêts afférents calculés selon un taux de 4,52 % par année, reçu le 28 juin 2007;
- un montant de 3,0 M\$ payable avec les intérêts afférents calculés selon un taux de 4,44 % par année, reçu le 15 juin 2007.

Nous procurons une valeur à long terme à nos porteurs de parts grâce aux relations durables que nous bâtissons avec la clientèle.



Bell Aliant
1-877-248-3133
investors@bell.aliant.ca
www.bell.aliant.ca

